

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	05
EDUCATION	07	SOCIAL	03	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	29	ECONOMIE	01	RURAL	12

N° 2322

8 Juin 2021

8 June 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF N° 001 A/S 094/AONO/PAD/ CIPM-AS/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 094/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 04 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET NORMALISATION DES POSTES DE TRANSFORMATION (ONPC, IMMEUBLE FLOTILLE, GARE MARITIME ET EX-SOGEX) AU PORT AUTONOME DE DOUALA. -
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	006/AONO/C-YINGUI/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/C-YINGUI/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF (PORTÉE : 24ML ; LARGEUR : 5M ; HAUTEUR DES CULÉES : 5M, PILE INTERMÉDIAIRE) SUR LE TRONCON DE ROUTE LOGNANGA-LIMITE SANAGA MARITIME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL, PHASE 1. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-07-2021

3	Reference	N°00000337/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°00000337/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 03 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000017/ AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 05 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DE CINQ (05) VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 POUR LE COMPTE DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS. FINANCEMENT : FONDS DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS TRIENNAL. POUR UN MONTANT DE CENT VINGT CINQ MILLIONS (125 000 000) FCFA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	01182/D/MINDCAF/SG/D4/PAMOCCA/CEP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 01182/D/MLNDCAF/SG/D4/PAMOCCA/CEP DU 31 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF À L'AUDIT EXTERNE DES COMPTES DU PROJET D'APPUI À LA MODERNISATION PUBLIQUE, CADASTRE ET AU CLIMAT DES AFFAIRES (PAMOCCA) POUR LES EXERCICES CLOS 2020, 2021 ET LA PÉRIODE DE CLÔTURE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	21/0000166/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 21/0000166/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 03 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#

RESUME DES CONSULTATIONS

Reference [012/C/Préfet-w/2021 DU 31/05/2021](#) [Lire](#)

6

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 012/C/PRÉFET-W/2021 DU 31/05/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CDPM/C.19/DDEB/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE DOUALA 4ÈME. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINEDUB-WOURIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

Reference [03/DA/CAD2/CIPM/ST/2021](#) [Lire](#)

7

Titre/objet

DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°03/DA/CAD2/CIPM/ST/2021 RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CAD2/CIPM/ST/2021 DU 07/04 /2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE LA RUE 2450 : 80 ML ET TRAVAUX CONNEXES.FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

Reference [21/0000166/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

8

Titre/objet

DECISION N° 21/0000166/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 03 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINPROFF/ CIPM/2021 DU 1ER AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE DE CINQ VÉHICULES 4X4 (05) PICK-UP AU MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

Reference [No 015/D/CM/SG/05/2021](#) [Lire](#)

9

Titre/objet

DÉCISION MUNICIPALE NO 015/D/CM/SG/05/2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE NO 005/AONO/CM/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021, POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE MONATÉLÉ (LOT 1) ET AU CENTRE COMERCIAL DE MONATÉLÉ (LOT 2)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

Reference [No017D/CM/SG/03/2021](#) [Lire](#)

10

Titre/objet

DÉCISION MUNICIPALE NO017D/CM/SG/03/2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N° 001/DCE/CM/CIPM/2021 DU 08 MARS 2021.SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GREN° 000357/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28 JANVIER 2021 RELATIVEMENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION CINQ FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MONATELE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference	ADDITIF N°02 A/S 001BIS/DC/CEBONE/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°02 AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°001BIS/DC/CEBONE/CIPM/2021 DU 01/05/2021 ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE FABRICATION DES PAVES COMPOSEE D'UNE AIRE DE STOCKAGE DES MATERIAUX, D'UN ESPACE POUR FABRICATION, D'UN ESPACE D'ESPOSITION, D'UN VESTIAIRE, D'UN BUREAU, D'UN MAGASIN D'UN BLOC TOILETTES , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : COMMUNE DE EBONE I PNPD III (C2D III)DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES): 120 JOURS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

12	Reference	No 016/D/CM/SG/05/2021 Lire
	Titre/objet	DÉCISION MUNICIPALE NO 016/D/CM/SG/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE NO 007/AONO/CM/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CNTRE COMERCIAL DE MONATÉLÉ
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

13	Reference	No 012/D/CM/SG/05/2021 Lire
	Titre/objet	DÉCISION MUNICIPALE NO 012/D/CM/SG/05/2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE NO 008/AONO/CM/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE MONATÉLÉ
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

14	Reference	No009/D/CM/SG/05/2021 Lire
	Titre/objet	DÉCISION MUNICIPALE NO009/D/CM/SG/05/2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE NO 001/AONO/CM/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASE À L'ÉCOLE BILINGUE DE MONATÉLÉ
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

15	Reference	N°647/C/CIJY/PADY2/CEP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

16	Reference	017/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 017/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 22 MARS 2021 POUR LA PLANTATION D'ARBRES « DOUALA GARDEN CITY »FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17	<p>Reference 015/ Préfet-W /2021/ DU 07/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°015/ PRÉFET-W /2021/ DU 07/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CDPM/C.19/DDEE/2021DU 20 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À MANOKA DOUALA 6ÈME. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU WOURIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

18	<p>Reference 11C/C/OMB/SPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°08/AAONO/C/COM/CIPM/2021 DU 29/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

19	<p>Reference 000012/D/C-MGME/SG/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-MENGUEME/CIPM/SG/2021 DU 30/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES(CMPJ) DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

20	<p>Reference 03/CAD2/CIPM/ST/2021 du 28/05/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°03/CAD2/CIPM/ST/2021 DU 28/05/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT RELATIF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CAD2/CIPM/ST/2021 DU 07/04 /2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE LA RUE 2450 : 80 ML ET TRAVAUX CONNEXES FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

21	<p>Reference No011/D/CM/SG/05/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION MUNICIPALE NO011/D/CM/SG/05/2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE NO 003/AONO/CM/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE À SIX COMPARTIMENTS MUNI D'UN CUBITENAIRE DE 5000 L AVEC ÉNERGIE SOLAIRE AU CENTRE COMERCIAL DE MONATÉLÉ</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

22	<p>Reference 015/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 015/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALES OUVERT N° 005/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 22 MARS 2021 POUR LA PLANTATION D'ARBRES « DOUALA GARDEN CITY »</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

23	<p>Reference ADDITIF Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AOIO/SPE/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE EN TROIS (03) LOTS A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

24	<p>Reference 1 Lire</p> <p>Titre/objet A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/DC/MIRAP/CIPM/2021 DU 11 /05/2021, POUR LA FOURNITURE DE TRENTE CINQ (35) CHAPITEAUX A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

25	<p>Reference 015/CUD/CAB-MAIRE/ATCUDY/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°015/CUD/CAB-MAIRE/ATCUDY/2021 PORTANT ANNULLATION DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°005 /ASMI/CUD/SG//DIE/2020 DU 14 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT DE CERTAINS EXPERTS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTES URBAINES DE DOUALA ET YAOUNDE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE MOBILITE URBAINE SOUTENABLE FINANCEMENT : COMMISSION EUROPEENNE</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

26	<p>Reference 007/AONO/C-MENGUEME/CIPM/SG/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/C-MENGUEME/CIPM/SG/2021 DU 08/06/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A MINLABA DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 02-07-2021</p>
-----------	--

27	<p>Reference N°647/C/CUY/PADY2/CEP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

28	<p>Reference N°003/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°003/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2021 DU 08 JUI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004 ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ÉTUDES POUR L'ÉLABORATION DU CAHIER DE CHARGE ET L'APPUI À LA MAITRISE D'OUVRAGE EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DE L'APPLICATION DE SUIVI PARTICIPATIF DU BIP.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [000167/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE N° 000167/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture N/A

30

Reference [No 010/D/CM/SG/05/2021](#) [Lire](#)
Titre/objet DÉCISION MUNICIPALE NO 010/D/CM/SG/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE NO 002/AONO/CM/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MONATÉLÉ
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture N/A

31

Reference [09C/C/OMB/SPM/2021](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C/COM/CIPM/2021 DU 29/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.
Nature de prestation N/A
Date de cloture N/A

32

Reference [002/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/CN/RAF/SPM](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE N° 002/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/CN/RAF/SPM PORTANT REPORT DE DATE DE DEPOT
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture N/A

33

Reference [03/DC/CIPM/C.TGA /2021](#) [Lire](#)
Titre/objet POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DESTINE A LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LA COMMUNE DE TONGA« EN PROCEDURE D'URGENCE »
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture 22-06-2021

34

Reference [016/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE N°016/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 10 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POINTS DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT DES MOTOS TAXI DANS CERTAINS CARREFOURS ET AMENAGEMENT DE LA RUE 20748 RUE UM NYOBE AU MARCHÉ CENTRAL DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

35	<p>Reference 006/C/CMBMO/SG/CIPM/S/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AONO N°002 RELATIF À LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO ; RÉGION DU CENTREFINANCEMENT: BIP MINEDUB ET MINSANTE, EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

36	<p>Reference 10C/C/OMB/SPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°05/AAONO/C/COM/CIPM/2021 DU 29/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

37	<p>Reference 005/C/CMBMO/SG/CIPM/S/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AONO N°001 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE BILINGUE DE MBANKOMO DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET MINEDUB, EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

38	<p>Reference 008C/CMBMO/SG/CIPM/S/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AONO N°004 RELATIF À LA CONSTRUCTION DE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO ; RÉGION DU CENTREFINANCEMENT: BIP MINEDDEVEL, EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

39	<p>Reference 000008/C/C-MGME/SG/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-MENGUEME/CIPM/SG/2021 DU 30/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES(CMPJ) DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

40	<p>Reference N°0039/422/MINRESI/IRGM/CIPM/020/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°0039/422/MINRESI/IRGM/CIPM/020/2021 DU 07 JUIN 2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATÉRIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (IRGM), PÉRIODE D'AOÛT 2021 À JUILLET 2022.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

41	<p>Reference NO_009/C/CM/SG/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE NO_009/C/CM/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO008/AONO/CM/ CIPM/2021.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

42	<p>Reference 015/C/Préfet-w/2021 DU 07/05/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°015/C/PRÉFET-W/2021 DU 07/05/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CDPM/C.19/DDEE/2021 DU 20 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À MANOKA DOUALA 6ÈME. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU WOURIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

43	<p>Reference 21/000153/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 21/000153/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

44	<p>Reference N°00000339/D/MINEE/PAHBW/UO-DP/PES/ms Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N°00000339/D/MINEE/PAHBW/UO-DP/PES/MS DU 04 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉALISATION D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE STRATÉGIQUE (EESS) DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION ET DE RÉINSTALLATION (PAR) DU PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE BINI À WARAK (EN PROCÉDURE D'URGENCE).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

45	<p>Reference No014/D/CM/SG/05/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION MUNICIPALE NO014/D/CM/SG/05/2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE NO 006/AONO/CM/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021, POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DU VILLAGE NKOMBIBAM I</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

46	<p>Reference 014/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°014/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT N° 003/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 10 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POINTS DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT DES MOTOS TAXI DANS CERTAINS CARREFOURS ET AMENAGEMENT DE LA RUE 20748 RUE UM NYOBE AU MARCHÉ CENTRAL DANS LA VILLE DE DOUALA</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference NO 14 __/C/CM/SG/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE NO_14__/C/CM/SG/2021PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N° 001/DCE/CM/CIPM/2021 DU 08 MARS 2021.SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GREN° 000357/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28 JANVIER 2021 RELATIVEMENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION CINQ FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MONATELE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

48	Reference 002/A/MINADER/PADF-CAJOU/CSPM/2021 Lire Titre/objet ADDITIF N°002/A/MINADER/PADF-CAJOU/CSPM/2021 PORTANT MODIFICATION DE L'ADDITIF N°001/A/MINADER/PADF-CAJOU/CSPM/2021 RELATIFS À LA MISE EN PLACE DE TROIS PÉPINIÈRES PROFESSIONNELLES DANS LES RÉGIONS DU NORD Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

49	Reference 017/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 017/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 22 MARS 2021 POUR LA PLANTATION D'ARBRES « DOUALA GARDEN CITY » FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

50	Reference 016/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°016/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 10 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POINTS DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT DES MOTOS TAXI DANS CERTAINS CARREFOURS ET AMENAGEMENT DE LA RUE 20748 RUE UM NYOBE AU MARCHE CENTRAL DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

51	Reference N°009/422/MINRESI/IRGM/CIPM/2021/020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°009/422/MINRESI/IRGM/CIPM/2021/020 DU 07 JUIN 2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATERIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES, PERIODE DU 1ER AOUT 2021 AU 31 JUILLET 2022. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

52	Reference 01/AC/SM/R-OU/D.NOUN/C-FBOT/CIPMP.AG/2021 Lire Titre/objet POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE LOUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Fournitures Date de cloture 22-06-2021
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

53

Reference [006/AONO/MINPMEESA/BSTP/CRPM-LT/2021 DU 08/06/2021](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/MINPMEESA/BSTP/CRPM-LT/2021 DU 08/06/2021 RELATIFA LA REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA BOURSE DE SOUS TRAITANCE ET DE PARTENARIAT DU CAMEROUN (BSTP)
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture 02-07-2021

54

Reference [NO_12_/C/CM/SG/2021](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE NO_12_/C/CM/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO007/AONO/CM/ CIPM/2021.
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture N/A

55

Reference [096/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 02/06/2021](#) [Lire](#)
Titre/objet APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 096/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 02/06/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA RÉDACTION DES TERMES DE RÉFÉRENCES DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET L'ELABORATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES RELATIFS AU PROJET D'EXTENSION DU PORT DE DOUALA-BONABERI VERS LE SITE EN EAU PROFONDE DE L'ÎLE DE MANOKA
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture 28-07-2021

56

Reference [04/AONO/SPE/CIPM/2021](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/SPE/CIPM/2021 DU 09 JUIN 2021 POUR LA RECONSTRUCTION DU RÉSEAU ETHERNET DE L'IMMEUBLE CAMNEWS A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)
Nature de prestation Autres Infrastructures
Date de cloture 09-07-2021

57

Reference [007/AONO/RC/CNG/CIPM/2021](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/RC/CNG/CIPM/2021 DU 08/06/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA GARE ROUTIERE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2021
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture 01-07-2021

58

Reference [003bis/AONO/C-MENQUEME/CIPM /2021](#) [Lire](#)
Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003BIS/AONO/C-MENQUEME/CIPM /2021 DU 08/06/2021POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONÇON NKOL BENEBALOT-YENESSI DANS LA COMMUNE DE MENQUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation Autres Infrastructures
Date de cloture 02-07-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

59	<p>Reference 010/AONO/PU/OBC/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/PU/OBC/CIPM/2021 PASSÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU RUBAN ADHÉSIF DE SÉCURITÉ DES EXAMENS DE LA SESSION 2022 À L'OFFICE DU BACCALaurÉAT DU CAMEROUN.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 02-07-2021</p>
-----------	--

60	<p>Reference 016/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 07/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°016/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 07/06/2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DES TROTTOIRS FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 07-07-2021</p>
-----------	--

61	<p>Reference 015/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 07/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 07/06/2021 POUR LES RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DES TROTTOIRS</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 07-07-2021</p>
-----------	--

62	<p>Reference 006/AONO/CNCC/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 28 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE SECURITE INCENDIE AU SIEGE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC – EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 08-06-2021</p>
-----------	---

63	<p>Reference 001/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 001/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 DU 08 JUIN 2021 , RELATIVE A « L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VISIOCONFERENCE POUR LA COORDINATION DE LA COMPOSANTE II DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS). DATE : 08 JUIN 2021 CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N°001 /DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 29-06-2021</p>
-----------	--

64	<p>Reference 007/ADC/C/SP/CRPM-LT/DRMIMNM1DT-LT/2021 DU 08/06/ Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°007/ADC/C/SP/CRPM-LT/DRMIMNM1DT-LT/2021 DU 08/06/2021 RELATIF A L'EQUIPEMENT DU LABORATOIRE D'ANALYSE DE LA DELEGATION REGIONALE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE POUR LE LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2021</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 02-07-2021</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

65	Reference	N°00000029/C/MINEE/PAHBW/UO-DP/PES/ms Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000029/C/MINEE/PAHBW/UO-DP/PES/MS DU 04 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000012/AONO/MINEE/PAHBW/CCCM-SPI/2021 DU 15 FÉVRIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉALISATION D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE STRATÉGIQUE (EESS) DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION ET DE RÉINSTALLATION (PAR) DU PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE BINI À WARAK (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINEE 2021 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 55 32 421 02 4410104 2319.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

66	Reference	NO_006/C/CM/SG/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE NO_006/C/CM/SG/2021PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO003/AONO/CM/ CIPM/2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

67	Reference	01/DC/CIPM/JDs/2021 Lire
	Titre/objet	POUR L'« ENTRETIEN EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR DU CAMPUS DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE FOTSO VICTOR DE BANDJOUN »(EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG (BUDGET DE FONCTIONNEMENT)EXERCICE 2021IMPUTATION: DÉPENSES COMMUNES 244 0970570026 612121DOTATION : 8 000 000 FCFA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	02-07-2021

68	Reference	01/AC/SM/R-OU/D.NOUN/C-FBOT/CIPMP-AG/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN°01/AC/SM/R-OU/D.NOUN/C-FBOT/CIPMP-AG/2021 DU POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE LOUEST.(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	22-06-2021

69	Reference	N°_002_/AC/ARSEL/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°_002_/AC/ARSEL/CIPM/2021 DU _08./_06./2021POUR LA CONFECTION ET LA FOURNITURE DES GADGETS DE COMMUNICATION À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSELEXERCICE : 2021MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

70	Reference	N° 001 /AC/ARSEL/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 001 /AC/ARSEL/CIPM/2021 DU 08 /06 /2021 POUR LA CONFECTION ET FOURNITURE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021 FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSELEXERCICE : 2021 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-07-2021

71	Reference	002/DC/C-YINGUI/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C-YINGUI/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE DE 240 TABLES BANCS AU CETIC DE YINGUI DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM / COMMUNE DE YINGUI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-06-2021

72	Reference	01/21/AMI/CSPH/DG/DRMG/SDMG/SM/BSM Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/21/AMI/CSPH/DG/DRMG/SDMG/SM/BSM DU 03 JUIN 2021 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE EN PARPAINGS AU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE BERTOUA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-06-2021

73	Reference	03/21/ASMI/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BSM Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/21/ASMI/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BSM DU 03 JUIN 2021 EN VUE DE LA REALISATION POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCABURES DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-06-2021

74	Reference	007/ASMI/CUD/CAB-MAIRE/ATCUDY/2021 DU 07 JUIN 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET (CONSULTANTS INDIVIDUELS) N° 007/ASMI/CUD/CAB-MAIRE/ATCUDY/2021 DU 07 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT DE CERTAINS EXPERTS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTES URBAINES DE DOUALA ET YAOUNDE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE MOBILITE URBAINE SOUTENABLE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-07-2021

75	Reference	05/21/ASMI/CSPH Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°05/21/ASMI/CSPH DU 03 JUIN 2021 EN VUE DE LA REALISATION POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCABURES DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L' ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-06-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

76	<p>Reference 02/21/ASMI/CSPH/ DG/DRHMG/SDMG/SM/BSM Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°02/21/ASMI/CSPH/ DG/DRHMG/SDMG/SM/BSM DU 03 JUIN 2021 POUR LA PRE-QUALIFICATION EN VUE DE LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE PILOTE CSPH DANS LA LOCALITE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 16-06-2021</p>
-----------	---

77	<p>Reference 04/21/ASMI/CSPH Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 04/21/ASMI/CSPH DU 03 JUIN 2021 POUR LA PRE-QUALIFICATION EN VUE DE LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION- SERVICE PILOTE CSPH DANS LA LOCALITE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 16-06-2021</p>
-----------	--

78	<p>Reference 010C/CMBMO/SG/CIPM/S/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AONO N°005 RELATIF À LA CONSTRUCTION DE 10 FORAGES PRODUCTIFS EQUIPÉS DE PMH DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO ; RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

79	<p>Reference NO_007/C/CM/SG/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE NO_007/C/CM/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO001/AONO/CM/CIPM/2021.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

80	<p>Reference N°00000337/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°0000025/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 03 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000017/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 05 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DE CINQ (05) VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4, POUR LE COMPTE DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS. FINANCEMENT : FONDS DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS TRIENNAL. POUR UN MONTANT DE 125 000 000 FCFA.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

81	<p>Reference 21/0000168/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 21/0000168/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINPROFF/ CIPM/2021 DU 16 AVRIL 2021 POUR LA MISE EN PLACE D'UNE LIGNE D'ASSISTANCE AUX ENFANTS.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

#

RESUME DES CONSULTATIONS

82	Reference	21/0000169/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 21/0000169/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/MINPROFF/ CIPM/2021 DU 1ER AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE BERLINE AU MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

83	Reference	DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MEADEN/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MEADEN/CIPM/2021 DU 24 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LE COMPTE DE LA MEADEN EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	16-06-2021

84	Reference	NO_008/C/CM/SG/21 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE NO_008/C/CM/SG/21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO002/AONO/CM/ CIPM/2021.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

85	Reference	NO_11/C/CM/SG/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE NO_11/C/CM/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO005/AONO/CM/ CIPM/2021.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

86	Reference	NO_13/C/CM/SG/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE NO _13/C/CM/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO004/AONO/CM/ CIPM/21
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

87	Reference	06/AONO/ONCC/DG/CIPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°06/AONO/ONCC/DG/CIPM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

88	Reference	0039/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0039/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 02 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/MINREX/CIPM/2021, DU 29 MARS 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA MAINTENANCE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES (03 LOTS)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

89	Reference	07/AONO/ONCC/DG/CIPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°07/AONO/ONCC/DG/CIPM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

90	Reference	N°003/ AC/ COB/CIPM/ 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°003/ AC/ COB/CIPM/ 2021 DU 07 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	01-07-2021

91	Reference	019/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N°019/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 01 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

92	Reference	10/AAONO/MINREX/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AAONO/MINREX/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA GESTION DU DISPOSITIF MULTIFONCTIONNEL DE DISTRIBUTION INTELLIGENT DE DESINFECTANT DE LUTTE CONTRE LA COVID 19 AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINREX EXERCICE : 2021 IMPUTATION : 55 06 079 01 340010 2245
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-07-2021

93	Reference	02/ADC/MIRAP/ADM/DAF/CF/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°02/ADC/MIRAP/ADM/DAF/CF/CIPM/2021 DU 04/06/2021 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	01-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

94	Reference	n°004 /AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004 /AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 DU 24/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'EP DE MBARGUE LOT 1 ET CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A WALL LOT 2 DANS L'ARRONDISSEMENT DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

95	Reference	09/AAONO/MINREX/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AAONO/MINREX/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUEAU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT :BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINREX EXERCICE : 2021IMPUTATION : 55 06 079 01 340010 2242
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	02-07-2021

96	Reference	n°005 /DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005 /DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 DU 24/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL D'HYGIENE ET D'ASSAINISSEMENT DES ESPACES PUBLICS POUR LA LUTTE CONTRE LE COVID-19 DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

97	Reference	n°006/C/CMTA/SG/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/C/CMTA/SG/2021 DU 12 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTATDE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2021 DU 16/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MINTA, DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

98	Reference	007bis/AONO/CAN-2/CIPM/2021 du 07/06/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007BIS/AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 07/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE "ENTREE CHOCHO - ECOLE PUBLIQUE D'EDJOGMOA", DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	29-06-2021

99	Reference	N°000175/DC/CCAA/DG/PDST/CIPM/SPM/05-2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°__000175_/DC/CCAA/DG/PDST/CIPM/SPM/05-2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) FORAGES ÉQUIPÉS PMH DANS LES QUARTIERS PLATEAU ET ROUNDÉ-LAMIDO, RIVERAINS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-07-2021



#

RESUME DES CONSULTATIONS

100

Reference	0040/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0040/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 02 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINREX/CIPM/2021 DU 29 MARS 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE INTERNE DES BÂTIMENTS AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES (03 LOTS).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A



PORT AUTONOME DE DOUALA

ADDITIF N° 001 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 094/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 04 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET NORMALISATION DES POSTES DE TRANSFORMATION (ONPC, IMMEUBLE FLOTILLE, GARE MARITIME ET EX-SOGEX) AU PORT AUTONOME DE DOUALA. -

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi que le fichier numérique desdites offres dans une clé USB contenue dans l'offre financière et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devront être déposées sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **14/06/2021. à 10 heures**, heure locale à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, Service de la Préparation des Marchés du PAD, située dans l'enceinte de l'ex-Direction Technique du PAD, avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°094/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 04/05/2021

**POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET NORMALISATION DES POSTES DE TRANSFORMATION (ONPC IMMEUBLE, FLOTILLE, GARE MARITIME ET EX-SOGEX) DU PORT AUTONOME DE DOUALA-BONABÉRI
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

Lire plutot

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi que le fichier numérique desdites offres dans une clé USB contenue dans l'offre financière et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devront être déposées sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **14/06/2021. à 10 heures**, heure locale à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, Service de la Préparation des Marchés du PAD, située dans l'enceinte de l'ex-Direction Technique du PAD, avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°094/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 04/05/2021

**POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET NORMALISATION DES POSTES DE TRANSFORMATION (ONPC IMMEUBLE, FLOTILLE, GARE MARITIME ET EX-SOGEX) DU PORT AUTONOME DE DOUALA-BONABÉRI
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **08/06/2021 à 11 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception –Réalisation et Autres Equipements du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **08/06/2021** à **11 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception –Réalisation et Autres Equipements du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres

DOUALA le 7 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE YINGUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
006/AONO/C-YINGUI/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF (PORTÉE : 24ML ; LARGEUR : 5M ; HAUTEUR DES CULÉES : 5M,
PILE INTERMÉDIAIRE) SUR LE TRONCON DE ROUTE LOGNANGA-LIMITE SANAGA MARITIME, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL, PHASE 1.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE
2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du programme 2020 d'entretien des routes communales sous financement Fonds Routier, le Maire de la commune de YINGUI, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF (PORTÉE : 24ML ; LARGEUR : 5M ; HAUTEUR DES CULÉES : 5M, PILE INTERMÉDIAIRE) SUR LE TRONCON DE ROUTE LOGNANGA-LIMITE SANAGA MARITIME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL, PHASE 1.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres consiste au CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF (PORTÉE : 24ML ; LARGEUR : 5M ; HAUTEUR DES CULÉES : 5M, PILE INTERMÉDIAIRE) SUR LE TRONCON DE ROUTE LOGNANGA-LIMITE SANAGA MARITIME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL, PHASE 1

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **6 162 184 (Six Millions Cent Soixante Deux Mille Cent Quatre Vingt Quatre) Francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à tout Bureau d'études installé au Cameroun disposant des Ressources Humaines et techniques nécessaires à la réalisation des prestations ci-dessus.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Fonds routier exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de Yingui.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quinze Mille (15 000) FCFA** Payable à la recette municipale de Yingui.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Commune de Yingui sous pli fermé au plus tard le **23 JUIN 2021 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/C-YINGUI/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021

POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF (PORTÉE : 24ML ; LARGEUR : 5M ; HAUTEUR DES CULÉES : 5M, PILE INTERMÉDIAIRE) SUR LE TRONCON DE ROUTE LOGNANGA-LIMITE SANAGA MARITIME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL, PHASE 1.

Financement : Fonds Routier 2020

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à Cinq (05) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **Cent Vingt Cinq Mille (125 000) F CFA** ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit:

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 23 JUIN 2021 à partir de 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de YINGUI, dans la salle de réunion de la Commune de YINGUI.

L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points Sur 100.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.
 - Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière;
- Chef de mission non inscrit à l'ONIGC ;
- Dossier non conforme aux prescriptions du DAO;
- dossier ayant obtenu au terme de l'analyse des offres techniques une note inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

Critères essentiels

A. Planning et méthodologie d'exécution (05 points)

B. Personnel d'encadrement (40 points)

C. Moyens techniques et matériels (25 points)

D. Références du BET (30 points)

Seules les soumissions dont les offres techniques auront obtenu une note supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100) seront éligibles à l'ouverture des offres financières.

15. Attribution

Le consultant sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$\mathbf{N_g = 80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}}$$

100

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la mieux disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la mieux disante sera obtenue par la formule :

$$\mathbf{Nf = 100 \times \frac{F}{Fm}}$$

F

Fm = le montant de la proposition la mieux disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YINGUI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi.

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YINGUI le 2 Juin 2021

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N°00000337/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 03 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000017/ AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 05 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DE CINQ (05) VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 POUR LE COMPTE DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS. FINANCEMENT : FONDS DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS TRIENNAL. POUR UN MONTANT DE CENT VINGT CINQ MILLIONS (125 000 000) FCFA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,****Vu** la Constitution ;**Vu** le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;**Vu** le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**Vu** les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;**Vu** la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**Vu** La circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques, pour l'exercice 2021 ;**Vu** l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 00000017/AONO/MINEE/CIPM/2021 du 05 Avril 2021 ;**Vu** le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°00000017/AONO/MINEE/CIPM/2021 du 05 avril 2021 ;**DECIDE:****Article 1^{er}** : La société ci-après citée est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvertsusmentionné.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
CAMEROON MOTORS INDUSTRIES (CAMI)	125 000 000	45 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Juin 2021

Le **DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER****ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

DECISION N° 01182/D/MLNDCAF/SG/D4/PAMOCCA/CEP DU 31 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF À L'AUDIT EXTERNE DES COMPTES DU PROJET D'APPUI À LA MODERNISATION PUBLIQUE, CADASTRE ET AU CLIMAT DES AFFAIRES (PAMOCCA) POUR LES EXERCICES CLOS 2020, 2021 ET LA PÉRIODE DE CLÔTURE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES

Vu la constitution ;

Vu l'Accord de Prêt n°2200160001189 signé le 08 juin 2014 entre la République du Cameroun et la Banque Africaine de Développement (BAD), agissant en qualité d'administrateur du Fonds Spécial du Nigéria (FSN) relatif au Projet d'Appui à la Modernisation du Cadastre et au Climat des Affaires (PAMOCCA) ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié, et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/390 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Domaines et des Affaires Foncières ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu l'arrêté n° 003/A/MINMAP du 10 septembre 2012 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PAMOCCA ;

Vu La Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la Demande de Propositions N° 00824/DDP/MINDCAF/CSPM-PAMOCCA/2020 du 15 janvier 2021 pour le recrutement d'un cabinet d'audit externe des comptes du Projet d'Appui à la Modernisation du Cadastre et au Climat des Affaires (PAMOCCA) pour les exercices clos 2020, 2021 et la période de clôture;

Vu le Procès-verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PAMOCCA en sa session du 05 mars 2021 ;

Vu l'avis de non objection de la Banque Africaine de Développement du 17 mai 2021, considérant les nécessités de services ;

DECIDE :

Article 1^{er}: Le CABINET ARC-AUDIT & CONSULTING SARL B.P. 6297 Yaoundé Cameroun Tél. : (237) 222 213 631 - 699 90 759 ci-après désigné est attributaire du contrat relatif à l'audit externe des comptes du Projet d'Appui à la Modernisation du Cadastre et au Climat des Affaires (PAMOCCA) pour les exercices clos 2020, 2021 et la période de clôture

Nom et adresse du Consultant	PAYS	Montant TTC (FCFA)	Libellé des prestations	Durée	Observation
ARC-AUDIT & CONSULTING . SARL B.P. 6297 Yaoundé Cameroun Tél.: (+237) 222 213 631- 699 909 759, Email: arconseils(S)vahoo.fr	Cameroun	13117 500	Audit externe des comptes du Projet d'Appui à la Modernisation du Cadastre et au Climat des Affaires (PAMOCCA) pour les exercices clos 2020,2021 et la période de clôture	Exercices 2020, 2021 et la période de clôture	Offre moins disante

Article 2 : L'Associé-Gérant de ce cabinet est invité à se présenter à la Cellule d'Exécution du Projet d'Appui à la Modernisation du Cadastre et au Climat des Affaires (PAMOCCA) pour les exercices clos 2020, 2021 et la période de clôture.

Article 3 : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Mai 2021

Le *MINISTRE*

EYEBE AYISSI Henri



MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

**COMMUNIQUE N° 21/0000166/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 03 JUIN 2021 PORTANT
PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille communique :

Le Soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire du Marché pour la fourniture de cinq (05) véhicules 4x4x pick-up, visé ainsi qu'il suit :

Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/MINPROFF/ CIPM/2021 du 1^{er} avril 2021 pour « la fourniture de cinq (05) véhicules pick-up au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille».	Nom et adresse du Soumissionnaire	Montant TTC	Délai de livraison
Marché pour « la fourniture de cinq (05) véhicules 4X4 pick-up au MINPROFF»	Société Central Motors Cameroun SARL B P : 35 013 Yaoundé, Tél: 677 34 14 53	142 500 000	Trente (60) jours

Le mandataire dudit Etablissement est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, pour la souscription du Marché correspondant.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les Soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Juin 2021

Le **MINISTRE**

ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

PRÉFECTURE DU WOURI

COMMUNIQUE N° 012/C/PRÉFET-W/2021 DU 31/05/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CDPM/C.19/DDEB/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE DOUALA 4ÈME. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINEDUB-WOURIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE Préfet du Département du Wouri communique :**

Par DECISION N°012/D/ Préfet-W /2021 DU 18/05/2021 la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (mois)	Observation
	AFRICA MULTI TECHNIQUE SARL B.P 15101, Douala, TEL: 694 96 29 90	9 979 830	03	Adjudicataire

L'attributaire ci-dessus est invité à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Préfecture du Wouri, pour l'établissement du projet de Lettre-Commande.

DOUALA le 31 Mai 2021

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°03/DA/CAD2/CIPM/ST/2021 RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CAD2/CIPM/ST/2021 DU 07/04 /2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE LA RUE 2450 : 80 ML ET TRAVAUX CONNEXES.FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2^{ème}, MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2013/271 du 05 aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et

fonctionnement des Commissions de Passation de Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033 CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux publics, de

fournitures et de services passés au nom de l'Etat et des établissements publics nationaux non soumis aux lois et usages du commerce ;

Vu l'arrêté N°006/A/MINMAP/SG/DAJ du 17/04/2013 portant création des **Commissions Internes de Passation des** Marchés Publics auprès de certaines Communes

d'Arrondissement des villes de Yaoundé et Douala ;

Vu l'arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des

Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous- commissions d'analyse des offres ainsi que celui des indemnités

forfaitaires allouées aux personnels du MINMAP impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ;

Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ/ du 19/11/2013 constatant la composition des Commissions internes des Marchés Publics auprès de certaines Communes

d'Arrondissement ;



Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative au code des Marchés publics ;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestions des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant la proposition d'attribution de la CIPM auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2eme,

DECIDE

Article 1er: Les Travaux D'aménagement En Pavés De La Rue 2450 : 80 Ml Et Travaux Connexes, objet du Dossier d'Appel D'Offres

National Ouvert N°03/AONO/CAD2/CIPM/ST/2021 du 07/04 /2021 est attribué à l'entreprise :

SEMIC BTP SARL Représenté par son Mandataire **DONGMO Rigobert**

B.P: 12374 Douala, Tel : (237) 679 77 77 84/ N° R.C: RC/DLA/1997/B/019319/ N° Contribuable : M 129700008287 T/

N° compte bancaire : 10035-01110-40000070011-61 Banque : BGFI BANK- AKWA-SAPHIR

Article 2 : Le montant des travaux est évalué à la somme de **74 999 561 (Soixante Quatorze Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Cinq Cent Soixante Un) francs CFA TTC** soit **62 892 714 (Soixante Deux Millions Huit Cent Quatre Vingt Douze Mille Sept Cent**

Quatorze) francs CFA HTVA ; Imputation : 55 38 498 01 641422 2250 821 ; Financement : BIP Exercice 2021.

DOUALA le 28 Mai 2021

Article 3 : Le délai de Livraison est de **Trois (03) Mois** et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Le MAIRE

FAMPOU Denise

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera. /-

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

DECISION N° 21/0000166/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 03 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINPROFF/CIPM/2021 DU 1ER AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE DE CINQ VÉHICULES 4X4 (05) PICK-UP AU MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020, modifiée et complétée par l'ordonnance n°2020/002 du 03 juin 2020 ;

Vu le décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers auprès des départements ministériels ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/638 du 21 décembre 2012 portant organisation du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics ;

Vu la décision n°000000060/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 janvier 2019 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales

Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2021 ;

Considérant la lettre n°0011/L/MINPROFF/CIPM 27 mai 2021 relative à la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1 : l'Etablissement ci-dessous cité est attributaire du Marché pour la fourniture de cinq (05) véhicules 4x4 pick-up au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, conformément au tableau ci-après :

Attributaire	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Société Central Motors Cameroun B P : 35 013 Yaoundé, Tél: 677 34 14 53	Fourniture de cinq (05) véhicules 4x4 pick-up au Promotion de la Femme et de la Famille.	Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat	142 500 000	60 jours

Article 2 : le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, pour l'établissement du Marché correspondant.

Article 3 : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Juin 2021

Le *MINISTRE*

ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

COMMUNE DE MONATELE

DÉCISION MUNICIPALE NO 015/D/CM/SG/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE NO 005/AONO/CM/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021, POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE MONATÉLÉ (LOT 1) ET AU CENTRE COMERCIAL DE MONATÉLÉ (LOT 2)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,

VU LA Constitution ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret n° 93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial,

Vu le Décret no 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics,

Vu le Décret n° 2012/ 480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Monsieur SIMU KAMUSU Patrick au poste de Préfet de la Lékié ;

VU le Décret n° 64/DF/222 du 20 juin 1964 portant création de la Commune de Monatélé ;

VU l'Arrêté n°000242/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et Des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Monatélé, Département de la Lékié, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution Et au contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire n° 00242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instruction relatives à l'exécution, au Suivi et au contrôle du budget de l'Etat, des Etablissements Publics, Administratifs, des Collectivités territoriales Décentralisées et autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2021 ;

Vu la Décision Municipale n°014/DM/CM/SG/04/209 20 du 17 avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Monatélé ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/CM/CIPM/2021 du 31 MARS 2021 Pour les travaux d'électrification rurale du village Nkombibam I ;

Vu le Procès-verbal portant validation des rapports des Sous-commissions d'Analyse transmis à la commission des marchés;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du 18 mai 2021 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : est pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/CM/CIPM/2021 du 31 MARS 2021, le soumissionnaire ayant satisfait les exigences du DAO, l'Entreprise ci-après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
Travaux d'éclairage public dans la commune de Monatélé Lot No 1	ETS ENGENHARA SARL BP : _____ YDE TEL:_____	39 994 563	- trois (03) mois
Travaux d'éclairage public du centre commercial de Monatélé Lot No 2	ETS ENGENHARA SARL BP : _____ YDE TEL:_____	7 999 996	trois (03) mois

Article 2 :L'Entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Secrétariat Général de la Commune de Monatélé pour la suite de la procédure.
MONATELE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

COMMUNE DE MONATELE

DÉCISION MUNICIPALE NO017D/CM/SG/03/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N° 001/DCE/CM/CIPM/2021 DU 08 MARS 2021. SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 000357/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28 JANVIER 2021 RELATIVEMENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION CINQ FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MONATELE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,

VU LA Constitution ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret n° 93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial,

Vu le Décret no 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics,

Vu le Décret n° 2012/ 480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Monsieur SIMU KAMUSU Patrick au poste de Préfet de la Région de Lékié ;

VU le Décret n° 64/DF/222 du 20 juin 1964 portant création de la Commune de Monatéle ;

VU l'Arrêté n°000242/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et Des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution Et au contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire n° 00242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instruction relatives à l'exécution, au Suivi et au contrôle du budget de l'Etat, des Etablissements Publics, Administratifs, des Collectivités territoriales Décentralisées et autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2021 ;

Vu la Décision Municipale n°014/DM/CM/SG/04/209 du 17 avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Monatéle ;

Vu le dossier n° 001/DCE/CM/CIPM/2021 DU 08 mars 2021. suivant autorisation de gré à gré

n° 000357/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 28 janvier 2021 relativement aux travaux de construction de cinq forages équipés de PMH dans certaines localités;

Vu le rapport de la Commission ad hoc et les projets de lettres- commandes transmis à la commission des marchés;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du 17 mars 2021 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : est pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire de la Lettre-Commande relative au dossier de consultation des entreprises N° 001/DCE/CM/CIPM/2021 du 08 mars 2021 suivant gré à gré n° 000357/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 08 janvier 2021 relativement aux travaux de construction cinq forages équipés de PMH dans certaines localités, le soumissionnaire ayant satisfait les exigences du dossier de Consultation, l'Entreprise ci-après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Ngomo lot 1	ETS AIR FORAGES SARL S.A-BP : 30342 YDE TEL:675 11 17 27	7 995 712	- trois (03) mois
Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Nlongbon I lot 2	ETS AIR FORAGES SARL S.A-BP : 30342 YDE TEL:675 11 17 27	7 995 712	- trois (03) mois
Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Nkol Owono lot 3	ETS AIR FORAGES SARL S.A-BP : 30342 YDE TEL:675 11 17 27	7 995 712	- trois (03) mois
Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Nkolfeb lot 4	ETS AIR FORAGES SARL S.A-BP : 30342 YDE TEL:675 11 17 27	7 995 712	- trois (03) mois
Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Nkol Ossananga lot 5	ETS AIR FORAGES SARL S.A-BP : 30342 YDE TEL:675 11 17 27	7 995 712	- trois (03) mois

MONATEL le 17 Mars 2021

Article 2 : L'Entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Secrétariat Général de la Commune de Monatéle pour la suite de la procédure.

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE D'EBONE

ADDITIF N°02 AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°001BIS/DC/CEBONE/CIPM/2021 DU 01/05/2021 ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE FABRICATION DES PAVES COMPOSEE D'UNE AIRE DE STOCKAGE DES MATERIAUX, D'UN ESPACE POUR FABRICATION, D'UN ESPACE D'ESPOSITION, D'UN VESTIAIRE, D'UN BUREAU, D'UN MAGASIN D'UN BLOC TOILETTES , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : COMMUNE DE EBONE I PNDP III (C2D III)DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES): 120 JOURS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de EBONE, Autorité Contractante, et sera déposé à la Mairie de la Commune de EBONE (Secrétariat Général de la Commune de EBONE ou au PNDP Littoral),.
L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS
N°001 BIS/DC/C-EBONE/CIPM/2021 DU 01/05/2021
ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE FABRICATION DES PAVES
COMPOSEE D'UNE AIRE DE STOCKAGE DES MATERIAUX, D'UN ESPACE POUR FABRICATION, D'UN
ESPACE D'EXPOSITION, D'UN VESTIAIRE, D'UN BUREAU, D'UN MAGASIN, D'UN BLOC TOILETTES , A
EBONE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 26 Mai 2021, à 11 heures**

Lire plutot

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de EBONE, Autorité Contractante, et sera déposé à la Mairie de la Commune de EBONE (Secrétariat Général de la Commune de EBONE ou au PNDP Littoral),.
L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS
N°001 BIS/DC/C-EBONE/CIPM/2021 DU 01/05/2021
ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE FABRICATION DES PAVES
COMPOSEE D'UNE AIRE DE STOCKAGE DES MATERIAUX, D'UN ESPACE POUR FABRICATION, D'UN
ESPACE D'EXPOSITION, D'UN VESTIAIRE, D'UN BUREAU, D'UN MAGASIN, D'UN BLOC TOILETTES , A
EBONE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 11 Juin 2021, à 11 heures**

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de EBONE, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, auxdate, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis Le 26 Mai 2021, à 12 heures Lieu d'ouverture des plis Salle des actes de la Mairie de EBONE Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de EBONE, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, auxdate, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis Le 11 Juin 2021, à 12 heures Lieu d'ouverture des plis Salle des actes de la Mairie de EBONE Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>NB: BIEN VOULOIR TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES TOUTES LES MODIFICATIONS DU DEVIS DESCRIPTIF, QUANTITATIF ET ESTIMATIF</p>

EBONE le 7 Juin 2021

Le MAIRE

MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ

COMMUNE DE MONATELE

DÉCISION MUNICIPALE NO 016/D/CM/SG/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE NO 007/AONO/CM/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE COMMERCIAL DE MONATÉLÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,

VU LA Constitution ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret n° 93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial,

Vu le Décret no 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics,

Vu le Décret n° 2012/ 480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Monsieur SIMU KAMUSU Patrick au poste de Préfet de la Léké ;

VU le Décret n° 64/DF/222 du 20 juin 1964 portant création de la Commune de Monaté ;

VU l'Arrêté n°000242/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et Des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Monaté, Département de la Léké, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution Et au contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire n° 00242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instruction relatives à l'exécution, au Suivi et au contrôle du budget de l'Etat, des Etablissements Publics, Administratifs, des Collectivités territoriales Décentralisées et autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2021 ;

Vu la Décision Municipale n°014/DM/CM/SG/04/209 20 du 17 avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Monaté ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°007/AONO/CM/CIPM/2021 du 31 MARS 2021 Pour les travaux de construction du centre commercial de Monaté ;

Vu le Procès-verbal portant validation des rapports des Sous – Commissions d'Analyse transmis à la commission des marchés;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du 18 mai 2021 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : est pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°008/AONO/CM/CIPM/2021 du 31 MARS 2021, le soumissionnaire ayant satisfait les exigences du DAO, l'Entreprise ci-après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
Travaux de construction du centre commercial de Monatéle	ETS: PA'AMANAND COMPAGNY : BP : _ YDE _	81 331 839	- trois (03) mois MONATELE le 19 Mai 2021 Le MAIRE

Article 2 :L'Entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Secrétaire Général de la Commune de Monatéle pour la suite de la procédure.

IMBASSY BESSALA PROSPER PARFAIT

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MONATELE

DÉCISION MUNICIPALE NO 012/D/CM/SG/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE NO 008/AONO/CM/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE MONATÉLÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,

VU LA Constitution ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret n° 93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial,

Vu le Décret no 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics,

Vu le Décret n° 2012/ 480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Monsieur SIMU KAMUSU Patrick au poste de Préfet de la Léké ;

VU le Décret n° 64/DF/222 du 20 juin 1964 portant création de la Commune de Monatélé ;

VU l'Arrêté n°000242/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et Des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Monatélé, Département de la Léké, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution Et au contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire n° 00242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instruction relatives à l'exécution, au Suivi et au contrôle du budget de l'Etat, des Etablissements Publics, Administratifs, des Collectivités territoriales Décentralisées et autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2021 ;

Vu la Décision Municipale n°014/DM/CM/SG/04/209 20 du 17 avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Monatélé ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°008/AONO/CM/CIPM/2021 du 31 MARS 2021 Pour les travaux réhabilitation de certaines routes en terre ;

Vu le Procès-verbal portant validation des rapports des Sous – Commissions d'Analyse transmis à la commission des marchés;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du 18 mai 2021 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : est pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°008/AONO/CM/CIPM/2021 du 31 MARS 2021, le soumissionnaire unique ayant satisfait les exigences du DAO, l'Entreprise ci-après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
Travaux de réhabilitation de certaines routes en terre	ETS NEW DEAL BUSINESS SARL : BP : _ YDE __	25 428 450 MONATELE le 19 Mai 2021	- trois (03) mois Le MAIRE

Article 2 :L'Entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Secrétaire Général de la Commune de Monatéle pour la suite de la procédure. **MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT**

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MONATELE

DÉCISION MUNICIPALE NO009/D/CM/SG/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE NO 001/AONO/CM/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE BILINGUE DE MONATÉLÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,

VU LA Constitution ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret n° 93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial,

Vu le Décret no 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics,

Vu le Décret n° 2012/ 480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Monsieur SIMU KAMUSU Patrick au poste de Préfet de la Lékié ;

VU le Décret n° 64/DF/222 du 20 juin 1964 portant création de la Commune de Monatélé ;

VU l'Arrêté n°000242/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et Des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Monatélé, Département de la Lékié, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution Et au contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire n° 00242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instruction relatives à l'exécution, au Suivi et au contrôle du budget de l'Etat, des Etablissements Publics, Administratifs, des Collectivités territoriales Décentralisées et autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2021 ;

Vu la Décision Municipale n°014/DM/CM/SG/04/209 20 du 17 avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Monatélé ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/CM/CIPM/2021 du 31 MARS 2021

Pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école bilingue de Monatélé ;

Vu le Procès-verbal portant validation des rapports des Sous – Commissions d'Analyse transmis à la commission des marchés;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du 18 mai 2021 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : est pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/CM/CIPM/2021 du 31 MARS 2021, le soumissionnaire ayant satisfait les exigences du DAO, l'Entreprise ci-après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école bilingue de Monatélé	ETS DELANO : BP : _____ YDE TEL:671 955 631	15 373 265	trois (03) mois

Article 2 : L'Entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Secrétariat Général de la Commune de Monatélé pour la suite de la procédure.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MONATELE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

VILLE DE YAOUNDE**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Yaoundé communique :

Est déclaré adjudicataire de la demande de propositions suivant lettre d'invitation n° 2588/L/VY/PADY2/CSPM/2020 du 03 décembre 2020 pour le recrutement d'un consultant Individuel chargé de la réalisation de l'audit environnemental de la deuxième phase du Projet d'Assainissement de Yaoundé (PADY2), le consultant ci-après désigné :

N° DE LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT PROPOSE TTC EN F CFA	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ONANENA Christian	5 902 875	45 jours

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Cellule d'Exécution de la deuxième phase du Projet d'Assainissement de Yaoundé (PADY2).

Les consultants n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au secrétariat du projet sous quinzaine, dès publication du présent communiqué.

Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 017/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 22 MARS 2021 POUR LA PLANTATION D'ARBRES « DOUALA GARDEN CITY » FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°015/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 07/06/2021, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	LITTORAL CONSTRUCTION B.P. : 5793 Douala, Tél. : (237) 672 213 838/ 699 323 894	24 696 675	12

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine

/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent Appel d'Offres pour le motif suivant,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
SAPCO SARL	Éliminé à l'issue de l'analyse pour non respect de deux (02) critères essentiels

Est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ses offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 7 Juin 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PRÉFECTURE DU WOURI

DECISION N°015/ PRÉFET-W /2021/ DU 07/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CDPM/C.19/DDEE/2021 DU 20 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À MANOKA DOUALA 6ÈME. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU WOURI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)
LE Préfet du Département du Wouri DU WOURI,

Vu la Constitution ;
 Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
 Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
 Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics ;
 Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
 Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
 Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organisations Subventionnés, pour l'Exercice 2021 ;
 Vu l'Avis d'Appel d'Offres n° 003/AONO/CDPM-W C.19/DDEE/2021 du 20 Avril 2021 ;
 Vu le rapport d'analyse des offres ;
 Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 21 Mai 2021 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : la lettre commande, objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (mois)	Observation
	KABILONE CONSTRUCTION GROUP SARL B.P 312, Douala, TEL: 697 06 55 81/680 06 57 09	22 173 538	03	Adjudicataire

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 7 Juin 2021

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

COMMUNE D'OMBESSA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°08/AAONO/C/COM/CIPM/2021 DU 29/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Maitre d'Ouvrage, communique.

L'Etablissement ci-dessous est déclaré adjudicataire du marché ci-après :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE(en FCFA)	MONTANT TTC (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	Ets ABOYA &Cie TEL :677684160 690716960	Travaux de réhabilitation d'un (1) bloc d'hospitalisation au CMA d'Ombessa dans la commune d'Ombessa	5 421 931	6 465 653	90 Jours

La prestation objet dudit marché est exécutée dans les délais prévus sur le tableau ci-dessus à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le représentant de cet établissement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la **Mairie d'Ombessa**, pour l'établissement de leur marché.

OMBESSA le 1 Juin 2021

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE DE MENGUEME

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-MENGUEME/CIPM/SG/2021 DU 30/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES(CMPJ) DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives des à

l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la loi N° 2004/08 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu l'arrêté N°000145/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoint au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu l'Appel d'Offres national ouvert en procédure d'urgence **N°006/AONO/C-MENGUEME/CIPM/SG/2021 DU 30/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES(CMPJ) DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.**

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme du 04 Juin 2021 ;

Vu la proposition d'attribution **N°006/D/MINMAP/COMMUNE DE MGME/CIPM/ST/2021** de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme du 04 Juin 2021 ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N°006/AONO/C-MENGUEME/CIPM/SG/2021 DU 30/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES(CMPJ) DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**, l'entreprise ci-dessous désignée :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES(CMPJ) DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE	ALTERNATIVE CONSULT CAMEROON BP:13752 Yaoundé Tel: 699 90 93 64	59 939 545	04 Mois

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**COMMUNIQUE N°03/CAD2/CIPM/ST/2021 DU 28/05/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT RELATIF
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CAD2/CIPM/ST/2021 DU 07/04 /2021 POUR
LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE LA RUE 2450 : 80 ML ET TRAVAUX CONNEXES
FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, « Maître d'Ouvrage », porte à la connaissance du public que :

Par décision N°03/D/CAD2/CIPM/ST/2021 du 28/05/2021

L'Entreprise dont le nom suit, est déclarée adjudicataire Du Marché relatif au Dossier D'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Entreprise	Montant TTC lu lors du Dépouillement	Montant TTC Corrigé	Délai
SEMIC BTP SARL B.P: 12374 Douala	74 999 561 FCFA	74 999 561 FCFA	Trois (03) Mois

Le Représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, dans un délai maximum de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre - Commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Soumissionnaires	Montant TTC lu lors du dépouillement	Montant TTC Corrigé	Motif d'élimination
CENTRALE LOGISTIQUE B.P: 699 340 249	74 904 307 FCFA	Eliminé	NON RESPECT DES 05 PREMIERS CRITERES ESSENTIELS - Disponibilités du matériel et équipements essentiels (non validé) 5/8 absence petits matériels en maçonnerie, plomberie et électricité; - Références spécifiques de l'entreprises dans le domaine de la construction des routes (non validé) — références falsifiées ; - Expérience du Personnel d'encadrement (non validé) - 3/4 absence liste des ouvriers qualifiés.
ERTA SARL B. P: 7564 DLA	68 828 948 FCFA	Eliminé	Piece Administrative non Conforme et non régularisée après 48H - Registre du Commerce certifié- non conforme ; Attestation de non redevance- non conforme.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 28 Mai 2021

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE DE MONATELE

DÉCISION MUNICIPALE NO011/D/CM/SG/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE NO 003/AONO/CM/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE À SIX COMPARTIMENTS MUNI D'UN CUBITENAIRE DE 5000 L AVEC ÉNERGIE SOLAIRE AU CENTRE COMERCIAL DE MONATÉLÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,

VU LA Constitution ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret n° 93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial,

Vu le Décret no 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics,

Vu le Décret n° 2012/ 480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Monsieur SIMU KAMUSU Patrick au poste de Préfet de la Lékié ;

VU le Décret n° 64/DF/222 du 20 juin 1964 portant création de la Commune de Monatélé ;

VU l'Arrêté n°000242/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et Des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Monatélé, Département de la Lékié, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution Et au contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire n° 00242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instruction relatives à l'exécution, au Suivi et au contrôle du budget de l'Etat, des Etablissements Publics, Administratifs, des Collectivités territoriales Décentralisées et autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2021 ;

Vu la Décision Municipale n°014/DM/CM/SG/04/209 20 du 17 avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Monatélé ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/CM/CIPM/2021 du 31 MARS 2021 Pour les travaux de construction d'un bloc latrine à six compartiments muni d'un cubitenaire de 5000 l avec énergie solaire au centre commercial de Monatélé ;

Vu le Procès-verbal portant validation des rapports des Sous – Commissions d'Analyse transmis à la commission des marchés;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du 18 mai 2021 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : est pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/CM/CIPM/2021 du 31 MARS 2021, le soumissionnaire ayant satisfait les exigences du DAO, l'Entreprise ci-après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
Travaux de construction d'un bloc latrine à six compartiments muni d'un cubitenaire de 5000 l avec énergie solaire au centre commercial de Monatéle	ETS DELANO : BP : _____ YDE TEL:671 955 631	9 961 310	- trois (03) mois

MONATELE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

Article 2 :L'Entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Secrétariat Général de la Commune de Monatéle pour la suite de la procédure.

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N° 015/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES
NATIOANAL OUVERT N° 005/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 22 MARS 2021 POUR LA PLANTATION D'ARBRES
« DOUALA GARDEN CITY »**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 005/AONO/CUD/CIPM/2021 du 22 Mars 2021 pour la plantation d'arbres « DOUALA GARDEN CUTY » ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 22 Avril 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 27 Avril 2021 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 05 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°013/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2021 du 06 Mai 2021 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: ETS LITTORAL CONSTRUCTION, B.P. : 5793 Douala, Tél. : (237) 672 213 838 / 699 323 894 est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	ETS LITTORAL CONSTRUCTION B.P. : 8080 Douala, Tél. : (237) 672 213 838 / 699 323 894	Vingt-quatre millions six cent quatre-vingt-seize mille six cent soixante-quinze (24 696 675)	12

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 7 Juin 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AOIO/SPE/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE EN TROIS (03) LOTS A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

Rubriques/article	Au lieu de :
English version 3) CONSISTENCY OF THE SUPPLIES	<ul style="list-style-type: none"> ● Lot N°3: two hundred and ninety-one point five (291.5) tons of improved white newspaper - Reel diameter: 100 cm - Mandrel diameter: 7.6 cm - Weight: 48.8g/m² - Width: 76 cm - Whiteness index: ? 70 ISO offset;
10) SUBMISSION OF TENDERS	All tenders, in French or English in seven (07) copies, one (01) original and six (06) copies marked as such and in accordance with the requirements of the tender file must be returned to the Department of Public Contracts of the Cameroon News and Publishing Corporation in Yaoundé, Cameroon, located at the OAU Boulevard, PO Box 1218 Yaoundé not later than 1st June 2021 at 12 pm in three (03) internal and separate envelopes:
13) TENDER OPENING	<p>The bid opening will be done in one time.</p> <p>The opening of administrative documents, technical and financial tenders will be held in the meeting room of the SOPECAM building, on 1st June at 1 PM by the Internal Tender Board.</p>

1 Autres

Lire plutot

- **Lot N°3: two hundred sixty-six point five (266.5) tons of improved white newspaper**

- Reel diameter: 100 cm
- Mandrel diameter: 7.6 cm
- Weight: 48.8g/m²
- Width: 76 cm
- Whiteness index: ? 70 ISO offset;

All tenders, in French or English in seven (07) copies, one (01) original and six (06) copies marked as such and in accordance with the requirements of the tender file must be returned to the Department of Public Contracts **of the Cameroon News and Publishing Corporation in Yaoundé, Cameroon, located at the OAU Boulevard, PO Box 1218 Yaoundé not later than 30th June 2021 at 12 pm** in three (03) internal and separate envelopes:

The bid opening will be done in one time.

The opening of administrative documents, technical and financial tenders will be held in the meeting room of the SOPECAM building, on 30th June 2021 at 1 PM by the Internal Tender Board.

YAOUNDE le 3 Juin 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/DC/MIRAP/CIPM/2021 DU 11 /05/2021, POUR LA FOURNITURE DE TRENTE CINQ (35) CHAPITEAUX A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a

1 Autres

Lire plutot

ARTICLE 1

La Demande de Cotation en procédure d'urgence N°01/DC/MIRAP/CIPM/2021 du 11/05/ 2021 a été modifiée ainsi qu'il suit :

SOMMAIRE

● Ø AU LIEU DE

Pièce n°0	Avis de consultation (AC) en Français et en Anglais
Pièce n°1	Règlement de la Consultation (RC)
Pièce n°2	Descriptif de la Fourniture (DF)
Pièce n°3	Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE)
Pièce n°4	Modèle de projet de Lettre-Commande
Pièce n°5	Modèle de lettre de soumission
Pièce n°6	Modèle de tableau de comparaison des offres

● LIRE PLUTOT

Pièce n°0	Avis de consultation (AC) en Français et en Anglais
Pièce n°1	Lettre d'invitation à soumissionner
Pièce n°2	Règlement de la Consultation (RC)
Pièce n°3	Descriptif de la Fourniture (DF)
Pièce n°4	Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE)
Pièce n°5	Modèle de projet de Lettre-Commande
Pièce n°6	Modèle de documents à utiliser (nouveau)

- 6.1 Modèle de lettre de Soumission
- 6.2. Modèle de retenue de garantie
- 6.3. Modèle de tableau de comparaison des offres

Pièce N°5 : Modèle de projet de Lettre-Commande

(Ancienne pièce n°4)

Article 8 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES

● AU LIEU DE

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

1. La Loi N° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail ;
2. La Loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
3. La Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat;
 1. La Loi N°2019/023 du 24 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2020 ;
 2. Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 3. Le décret N° 2001/651/PM du 16 avril 2001 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
 4. Le Décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
 5. Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 6. Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
 1. Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 02 mars 2011 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement ;
 2. Le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
 7. Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 1. L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales des Marchés Publics ;
 8. L'ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2020 ;
 9. La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
 10. La Circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions des Marchés Publics ;
 11. la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer sur les Marchés Publics ;
 12. La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;
 13. Les normes et DTU en vigueur et tout autre texte spécifique dans le domaine.

● LIRE PLUTOT

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

1. La Loi N° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail ;
2. La Loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

3. La Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat;
 1. La Loi N°2019/023 du 24 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2021 ;
 2. Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 3. Le décret N° 2001/651/PM du 16 avril 2001 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
 4. Le Décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
 5. Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 6. Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
 1. Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 23 février 2011 portant organisation et fonctionnement du gouvernement ;
 2. Le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
 7. Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 1. L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Généralistes ;
 8. L'ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2020 ;
 9. la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer sur l'exécution des marchés publics ;
 10. La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;
 11. Les normes et DTU en vigueur et tout autre texte spécifique dans le domaine.

Article 11: GARANTIES ET CAUTIONS

● AU LIEU DE

11.3. Cautionnement de garantie

Le cautionnement de garantie n'est pas requis dans le cadre de cette Lettre-Commande

● LIRE PLUTOT

11.3. Cautionnement de garantie

La retenue de garantie est fixée à 10% du montant TTC de la Lettre Commande.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement sera effectuée dans un délai d'un mois après la réception de la Lettre de Paiement par le Maître d'Ouvrage après demande de l'entrepreneur.

Pièce N°6 Modèle de documents à utiliser (nouveau)

- 6.1 Modèle de lettre de Soumission
- 6.2. Modèle de retenue de garantie
- 6.3. Modèle de tableau de comparaison des offres

6.1 Modèle de lettre de Soumission

Voir modèle dans le Demande de Cotation

6.2. Modèle de retenue de garantie

Banque:.....

Référence de la Caution: N°.....

Adressée [indiquer le Maître d'Ouvrage]

[Adresse du Maître d'Ouvrage]

Ci-dessous désigné «le Maître d'Ouvrage»

Attendu que [Nom et adresse du cocontractant],

Ci-dessous désigné «le cocontractant», s'est engagé, en exécution du marché, à réaliser les travaux

De [indiquer l'objet des travaux]

Attendu qu'il est stipulé dans la Lettre-Commande que la retenue de garantie fixée à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant de la Lettre-Commande peut être remplacée par une caution solidaire,

Attendu que nous avons convenu de donner au cocontractant cette caution,

Nous,..... [Nom et adresse de banque], représentée par

[Noms des signataires], et ci-dessous désignée «la banque»,

Dès lors, nous affirmons par les présentes que nous nous portons garants et responsables à l'égard

Du Maître d'Ouvrage, au nom du cocontractant, pour un montant maximum de.....

[En chiffres et en lettres], correspondant à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant du marché(11)

Et nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le Fournisseur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels ou qu'il se trouve débiteur du Maître d'Ouvrage au titre du marché modifié le cas échéant par ses avenants, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute (s) somme (s) dans les limites du montant égal à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant cumulé des travaux figurant dans la facture définitive, sans que le Maître d'Ouvrage ait à prouver ou à donner les raisons ni le motif de sa demande du montant de la somme indiquée ci-dessus.

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu de la présente garantie et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

La présente garantie entre en vigueur dès sa signature. Elle sera libérée dans un délai de trente(30) jours à compter de la date de réception définitive des travaux, et sur main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage. Toute demande de paiement formulée par le Maître d'ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

A.....Le.....

(11) Cas où la caution est établie une fois au démarrage des travaux et couvre la totalité de la garantie, soit 10 % de



6.3. Modèle de tableau de comparaison des offres

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA MIRAP

CONSULTATION N°01/DC/MIRAP/CIPM/2021 du 11/05/2021 en procédure d'urgence, pour la fourniture de trente-cinq (35) chapiteaux à la MIRAP

Date de remise des offres : 09/06/2021

TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

No	Nom des Soumissionnaires	Adresse	Conformité		livraison		Prix Total TTC
			De l'offre		Délai	lieu	
			Oui	Non			
1.							
1.							

**Membres de la
Commission Interne de Passation des marchés :**

Nom

Fonction

Signature



YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntol Cyprien



COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°015/CUD/CAB-MAIRE/ATCUDY/2021 PORTANT ANNULLATION DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°005 /ASMI/CUD/SG//DIE/2020 DU 14 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT DE CERTAINS EXPERTS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTES URBAINES DE DOUALA ET YAOUNDE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE MOBILITE URBAINE SOUTENABLEFINANCEMENT : COMMISSION EUROPEENNE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'Avis de Sollicitation sus cité, dans le cadre dudit projet est **annulé.** /-

DOUALA le 7 Juin 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MENGUEME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
007/AONO/C-MENGUEME/CIPM/SG/2021 DU 08/06/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A MINLABA DANS LA COMMUNE DE MENGUEME,
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Mengueme, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune, un Appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence N° **007/AONO/C-MENGUEME/CIPM/SG/2021 DU 08/06/2021** pour les travaux de construction d'une ADDUCTION D'EAU POTABLE A MINLABA DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

Désignation du Projet	Financement	Localité	Commune	Cout prévisionnel du projet	Frais d'acquisition du DAO	Frais caution soumission
Adduction d'eau potable	MINEPAT	MINLABA	Mengueme	31 723 206	50 000	630 000

2. Consistance des prestations

L'installation du Chantier ;
Les études de reconnaissance de site, études hydrogéologiques et géophysiques ;
L'implantation du forage,
L'exécution du forage,
L'équipement du forage ;
Le développement du forage et l'essai de pompage ;
L'analyse d'un échantillon d'eau ;
La fourniture et l'installation de la pompe solaire immergée débit?2m3/h de HMT ? 120m, la sonde et un flotteur ;
L'aménagement de la tête de forage en acier bridé;
La construction amorces, poutres, local technique et réservoirs en bonbonne de 5m³ ;
Construction d'une clôture de grillage autour du champ solaire ;
Aménagement de la plateforme du champ solaire ;
Fourniture et pose du tableau de commande ;
Fourniture corde de sécurité
La construction du réseau de distribution d'eau sur 500m ;
La construction de trois (03) bornes fontaines avec regard de visite pour B.F avec couvercle
La fourniture de la caisse à outils et la formation du personnel pour entretien et maintenance de l'ouvrage ;
La mise en service de l'ouvrage ;

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes les Sociétés, Entreprises ou Groupes d'Entreprises de droit Camerounais spécialisés dans le domaine des forages ou adduction d'eau.

4. Financement

Les travaux sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINEPAT), Exercice 2021

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de Mengueme.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Mengueme, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Mengueme d'une somme non remboursable égale à **50 000 (Cinquante mille francs)** FCFA représentant les frais d'achat du DAO.

La quittance d'achat devra préciser :

- le nom et l'adresse du soumissionnaire.
- le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres.
- le montant des frais payés.

7. Remises des offres

Les Offres, établies en français ou anglais et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marqués comme tels) devront parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Mengueme au plus tard **le 02/07/2021 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offre National Ouvert **N° 007/C-MENGUEME/CIPM/SG/2021 du 08/06/2021** pour les travaux de construction d'une adduction d'eau potable à MINLABA dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre, **A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.** »

8. Delai de Livraison

Trois mois (03) mois

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra sous peine de rejet de son Offre, joindre aux pièces administratives, une Caution de Soumission ayant une durée de validité minimale de quatre-vingt-dix (90) jours, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et égale à **630 000(Six cent trente mille) francs.**

10. Recevabilité des Offres

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produites en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels sera déclarée irrecevable. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou le cas échéant en copies certifiées conformes par le Service émetteur, datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu à la salle des Actes de la Commune de Mengueme, **le 02/07/2021 à partir de 13 Heures précises** par la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme siégeant en présence des soumissionnaires ou un de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance du dossier dont il a la charge.

12. Critères d'évaluation

N°	Critères d'évaluation	
A. CRITERES ELIMINATOIRES		
a) Offres administratives		
01	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai réglementaire de 48 heures	
02	Absence de caution de soumission	
03	Pièce falsifiée ou non-authentique	
b) Offre technique		
01	Fausse déclaration ou pièce falsifiée	
02	N'avoir pas réuni au moins 90% des critères essentiels	
03	Non possession en propre ou en location d'un atelier de forage	
04	Absence d'un rapport de visite de site avec photos	
c) Offre financière		
01	Offre financière incomplète	
02	Omission du prix d'une tache quantifiée dans l'offre	
03	Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal 15 000 000 (Quinze millions).	
B. CRITERES ESSENTIELS		

? Présentation sur **01 critère** ;

? Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **11 critères** ;

? Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;

? La méthodologie d'exécution sur **01 critère** ;

? Références générales et spécifiques de l'entreprise sur **03 critères**.

13. Attribution

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté une offre administrative conforme pour l'essentiel, une offre technique satisfaisante égale à au moins **90% de oui** et une offre financière conforme après correction la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 60 (soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Ils peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mengueme aux heures ouvrables.

DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit **1517**.

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE

VILLE DE YAOUNDE**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Yaoundé communique :

Est déclaré adjudicataire de la demande de propositions suivant lettre d'invitation n° 2588/L/VY/PADY2/CSPM/2020 du 03 décembre 2020 pour le recrutement d'un consultant Individuel chargé de la réalisation de l'audit environnemental de la deuxième phase du Projet d'Assainissement de Yaoundé (PADY2), le consultant ci-après désigné :

N° DE LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT PROPOSE TTC EN F CFA	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ONANENA Christian	5 902 875	45 jours

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Cellule d'Exécution de la deuxième phase du Projet d'Assainissement de Yaoundé (PADY2).

Les consultants n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au secrétariat du projet sous quinzaine, dès publication du présent communiqué.

Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**COMMUNIQUE N°003/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2021 DU 08 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004
ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ÉTUDES POUR L'ÉLABORATION DU CAHIER DE CHARGE ET L'APPUI À LA MAITRISE D'OUVRAGE EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DE L'APPLICATION DE SUIVI PARTICIPATIF DU BIP.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique communique :

Les entreprises ayant manifesté leur intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'études pour l'élaboration du cahier de charge et l'appui à la maîtrise d'ouvrage en vue du développement de l'application de suivi participatif du BIP, sont informées que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats ci-après :

Nom du cabinet	Note/100	Rang	Conclusion	Observations
AFREETECH Sarl Tél : (237) 242 68 56 77 /673 80 81 48 Email : infos@afretech.com ; www.afretech.com B.P 35107 Yaoundé, Cameroun	88	1 ^{er}	Cabinet qualifié	-Le cabinet a une forte expérience dans l'élaboration des cahiers de charge et dans le domaine du suivi des projets et programmes. - La méthodologie proposée est assez bien élaborée. -Les experts proposés ont une bonne maîtrise de leurs domaines de compétence et une grande expérience professionnelle. -Le Chef de mission a plus de 10 années d'expérience dans la mise en place et le suivi des systèmes d'information.
Centre de Ressources pour le Développement Local (CRDL) Tél : (237) 699 79 30 49 Email: Editionscrld2000@yahoo.fr	69	2 ^e	Cabinet non qualifié	Parce que n'ayant pas atteint le score minimum requis.



Evolving consulting Tél : (237) 698 15 60 46/ 670 89 39 62 Email: nfo@evolvingconsulting.com	52	3e	Cabinet non qualifié	Parce que n'ayant pas atteint le score minimum requis.
KPMG Afrique Centrale Tél : (237) 691 04 22 08 Email: thierrymbimi@kpmg.cm B.P 5563 Douala, Cameroun	43	4e	Cabinet non qualifié	Parce que n'ayant pas atteint le score minimum requis.
DELOITTE Tél : (237) 699 81 34 40 / 233 42 55 69 Email: infocameroun@deloitte.cm B.P 5393 Douala, Cameroun	41	5ème	Cabinet non qualifié	Parce que n'ayant pas atteint le score minimum requis.

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

Conformément à la méthode de sélection retenue, le cabinet classé premier est invité à prendre attache avec le Service des Marchés du PEPS pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les autres cabinets pré qualifiés pourraient être contactés au cas où la procédure s'avérerait être infructueuse avec le cabinet arrivé en tête.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

**COMMUNIQUE N° 000167/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION
DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille communique :

Le Soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire du Marché pour la mise en place d'une ligne d'assistance aux enfants, visé ainsi qu'il suit :

Appel d'Offres National Ouvert N° 005/AONO/MINPROFF/ CIPM/2021 du 16avril 2021 pour « la mise en place d'une ligne d'assistance aux enfants ».	Nom et adresse du Soumissionnaire	Montant TTC	Délai de livraison
Marché pour « la mise en place d'une ligne d'assistance aux enfants»	Société INTEK SARL B P : 12841 Yaoundé, Tél: 677 77 66 84	29 764 800 FCFA	Soixante (60) jours

Le mandataire dudit Etablissement est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, pour la souscription du Marché correspondant.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les Soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Juin 2021

Le **MINISTRE**

ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

COMMUNE DE MONATELE

DÉCISION MUNICIPALE NO 010/D/CM/SG/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE NO 002/AONO/CM/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MONATÉLÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,

VU LA Constitution ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret n° 93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial,

Vu le Décret no 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics,

Vu le Décret n° 2012/ 480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Monsieur SIMU KAMUSU Patrick au poste de Préfet de la Lékié ;

VU le Décret n° 64/DF/222 du 20 juin 1964 portant création de la Commune de Monatélé ;

VU l'Arrêté n°000242/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et Des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Monatélé, Département de la Lékié, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution Et au contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire n° 00242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instruction relatives à l'exécution, au Suivi et au contrôle du budget de l'Etat, des Etablissements Publics, Administratifs, des Collectivités territoriales Décentralisées et autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2021 ;

Vu la Décision Municipale n°014/DM/CM/SG/04/209 20 du 17 avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Monatélé ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/CM/CIPM/2021 du 31 MARS 2021 Pour les travaux de réhabilitation de la Bibliothèque Municipale de Monatélé ;

Vu le Procès-verbal portant validation des rapports des Sous – Commissions d'Analyse transmis à la commission des marchés;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du 18 mai 2021 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :



Article 1^{er} : est pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/CM/CIPM/2021 du 31 MARS 2021, le soumissionnaire unique ayant satisfait les exigences du DAO, l'Entreprise ci-après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
Travaux de réhabilitation de la bibliothèque municipale de Monatéle	ETS: l'HARMATAN BP : 2460 YDE	4 999 962	trois (03) mois MONATELE le 19 Mai 2021 Le MAIRE

Article 2 : L'Entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Secrétariat Général de la Commune de Monatéle pour la suite de la procédure.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

COMMUNE D'OMBESSA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°07/AAONO/C/COM/CIPM/2021 DU 29/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Maitre d'Ouvrage, communique.

L'Etablissement ci-dessous est déclarée adjudicataire du marché ci-après :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE(en FCFA)	MONTANT TTC (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETABLISSEMENT GAMA SERVICES B.P :1579 TEL : 675414141 691438924	Travaux d'équipement en énergie solaire au CMA d'Ombessa dans la Commune d'Ombessa	14 402 300	14 998 550	90 jours

La prestation objet dudit marché est exécutée dans les délais prévus sur le tableau ci-dessus à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le représentant de cet établissement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la **Mairie d'Ombessa**, pour l'établissement de leur marché.

OMBESSA le 1 Juin 2021

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**COMMUNIQUE N° 002/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/CN/RAF/SPM PORTANT REPORT DE DATE DE
DEPOT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Réf: AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INDIVIDUEL(LE) AU PADFA II EN VUE DE L'ELABORATION DES FICHES TECHNIQUES SUR LES OPERATIONS POST RECOLTE DU RIZ ET DE L'OIGNON.

La Coordinatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - phase II - (PADFA II),
Communique:

Les soumissionnaires intéressés par l'Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt ci-dessus mentionné sont informés que la date limite de dépôt des dossiers de candidatures initialement prévue **le Lundi 07 Juin 2021 à 15 heures 30 minutes**, est reportée au **Mardi 15 Juin 2021 à 15 heures 30 minutes**.

Le reste sans changement/-.

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNE DE TONGA

POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DESTINE A LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LA COMMUNE DE TONGA« EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT

CAS COVID 19 (FOND SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTRE CONTRE LE COVID ET SES REPERCUSSIONS ECONOMIQUES)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus dans les communes, le Maire de la commune de Tonga, autorité contractante et bénéficiaire de la dotation, lance un avis à consultation pour procéder à la fourniture du matériel destiné à la lutte contre le Coronavirus dans la Commune de Tonga, département du Ndé, région de l'ouest.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel et le montant de la caution sont contenus dans le tableau ci-dessus.

lot	Désignation	Montant	Caution	Coût de la DC
Unique	Fourniture du matériel destiné à la lutte contre le coronavirus dans la commune de TONGA.	5 000 000 (Cinq millions] francs CFA	100 000	15 000

3. Allotissement

LOT UNIQUE.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

5. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par Le Fonds Spécial De Solidarité Nationale Pour La Lutte Contre Le Coronavirus Dans Les Communes, Exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Commune de TONGA contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de **quinze francs (15 000 FCFA)** Payable à la recette municipale de la Commune de TONGA.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de TONGA au plus tard le **22 JUIN 2021 à 10 Heures** locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/CIPM/CTGA /2021 DU 02 JUIN 2021
POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DESTINE A LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS
DANS LA COMMUNE DE TONGA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation de la fourniture objet de la présente demande de cotation est d'un (01) mois soit 30 jours.

9. Recevabilité des Offres

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **Cent mille francs CFA (100 000 FCFA)** délivré par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances. La Validité de cette caution devrait être de quatre-vingt-dix (90) jours, pour compter de la date de dépôt des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera systématiquement rejetée.

10. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **22 JUIN 2021 à 11 Heures** dans la salle des actes de la Commune de TONGA par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès ladite Commune siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté.

11. Critères d'évaluation

ARTICLE 11 : PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de caution de soumission ;
- Figure sur la liste des entreprises suspendues par l'autorité des marchés publics ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au terme du dépouillement et non régularisées dans les quarante (48) heures ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;

ARTICLE 12 : PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non),

a) Référence de l'entreprise

b) Présentation de l'offre

c) Conformité aux spécifications techniques

12. Attribution

Le Maire de la Commune de TONGA, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel de la demande de cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la mairie de TONGA, par Tél : 696 93 45 14/675 95 11 93.

NB : pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le DD MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivant : 674 58 25 52/696 93 33 84.

TONGA le 2 Juin 2021

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°016/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 10 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POINTS DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT DES MOTOS TAXI DANS CERTAINS CARREFOURS ET AMENAGEMENT DE LA RUE 20748 RUE UM NYOBE AU MARCHÉ CENTRAL DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°014/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 07/06/2021 , déclarées attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	DIVERSITY INVESTMENT GROUP <i>B.P :469 Douala</i> <i>Tel :690 035 288</i>	84 245 355	07
02	LITTORAL CONSTRUCTION <i>B.P. : 5793 Douala,</i> <i>Tél. : (237) 699 170 933</i>	69 675 092	07
03	NOUCK & FILS <i>B.P : 33589 Yaoundé</i> <i>Tel :697 142 406</i>	198 771 304	07

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine /Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination

CETECH SARL	Éliminé à l'issue de l'analyse pour fausse déclaration ou pièce falsifiée
SOCIETE EDILTECNO	Éliminé à l'issue de l'analyse pour non-respect de deux (02) critères essentiels
ERTA BTP	Éliminé à l'issue de l'analyse pour non-respect de deux (02) critères essentiels
BUILPABUSCO	Éliminé à l'issue de l'analyse pour non-respect de deux (02) critères essentiels
STOP CAM	Éliminé à l'issue de l'analyse pour non-respect de quatre (04) critères essentiels

Sont prié de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ses offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 7 Juin 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MBANKOMO

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AONO N°002 RELATIF À LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO ; RÉGION DU CENTREFINANCEMENT: BIP MINEDUB ET MINSANTE, EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbankomo, autorité Contractante, Communique :

Par Décisions N° /D/CIPM/S/C-MBMO du et Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres susmentionné, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

Désignation du projet	Lots	Entreprises	Montant de l'Offre (F CFA) TTC	Délai (Mois)	Observation
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO	Lot 1 : Ecole Pub Ngatsongo	GTA SARL	16 999 968	03 mois	Adjudicataire
	Lot 2 : CSI Mbayengue	OJM ACTIVITES	33 224 958		

L'Entreprise adjudicataire ci-dessus citée est invitée à se présenter à la Commune de Mbankomo pour la souscription des projets de Lettres Commandes.

MBANKOMO le 3 Juin 2021

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

COMMUNE D'OMBESSA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°05/AAONO/C/COM/CIPM/2021 DU 29/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Maitre d'Ouvrage, communique.

L'Etablissement ci-dessous est déclarée adjudicataire du marché ci-après :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE(en FCFA)	MONTANT TTC (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	MARTEAU SERVICES SARL B.P :33192 TEL : 699990855	Construction d'un (01) forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine au CMA d'Ombessa dans la commune d'Ombessa	7 126 750	8 498 649	90 jours

La prestation objet dudit marché est exécuté dans les délais prévus sur le tableau ci-dessus à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le représentant de cet établissement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la **Mairie d'Ombessa**, pour l'établissement de leur marché.

OMBESSA le 1 Juin 2021

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE DE MBANKOMO

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AONO N°001 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE BILINGUE DE MBANKOMO DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET MINEDUB, EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbankomo, autorité Contractante, Communique :
Par Décisions N° /D/CIPM/S/C-MBMO du et Conformément aux dispositions de l'AONO N°001
susmentionné, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

Désignation du projet	Entreprises	Montant de l'Offre (F CFA) TTC	Délai (Mois)	Observation
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MBANKOMO	ETS LE BARON	16 229 239	03 mois	Adjudicataire

L'Entreprise adjudicataire ci-dessus citée est invitée à se présenter à la Commune de Mbankomo pour la souscription des projets de Lettres Commandes.

MBANKOMO le 3 Juin 2021

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

COMMUNE DE MBANKOMO

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AONO N°004 RELATIF À LA CONSTRUCTION DE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO ; RÉGION DU CENTREFINANCEMENT: BIP MINEDDEVEL, EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbankomo, autorité Contractante, Communique :
Par Décisions N° /D/CIPM/S/C-MBMO du et Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres
susmentionné, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

Désignation du projet	Lots	Entreprises	Montant de l'Offre (F CFA) TTC	Délai (Mois)	Observation
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLES DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO	Lot 1 : Centre Administratif	ETS	22 803 343	04 mois	Adjudicataire
	Lot 2 : Angon 2 (quartier hôpital)	MARTIBEL	25 279 247		

L'Entreprise adjudicataire ci-dessus citée est invitée à se présenter à la Commune de Mbankomo pour la souscription des projets de Lettres Commandes.

MBANKOMO le 3 Juin 2021

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Junior Pierre

COMMUNE DE MENGUEME

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-MENGUEME/CIPM/SG/2021 DU 30/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES(CMPJ) DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :**

Par décision N°000011/D/C-MGME/SG/2021 du 08 JUIN 2021, le résultat se présente comme suit :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES(CMPJ) DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE	ALTERNATIVE CONSULT CAMEROON BP:13752 Yaoundé Tel: 699 90 93 64	59 939 545	04 Mois	Adjudicataire Offre conforme Note obtenue 10/11 soit 90.90% des critères essentiels.

L'entreprise **ALTERNATIVE CONSULT CAMEROON BP:13752 Yaoundé, Tel: 699 90 93 64** est retenue pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre Multifonctionnel pour la Promotion des Jeunes (CMPJ) pour un montant toutes taxes comprises de **Cinquante-neuf millions neuf cent trente-neuf mille cinq cent quarante-cinq (59 939 545) francs CFA** dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre **pour un délai d'exécution de quatre (04) mois** par chaque lot.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Mengueme, pour l'établissement de sa lettre commande.

*MENGUEME le 8 Juin 2021**Le MAIRE***MBA ONANA MARTIN**

INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

DECISION N°0039/422/MINRESI/IRGM/CIPM/020/2021 DU 07 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATÉRIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (IRGM), PÉRIODE D'AOÛT 2021 À JUILLET 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières,

VU la Constitution ;

VU la Loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

VU la Loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

VU la Loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

VU le Décret n° 99/043 du 24 février 1999 portant nomination du Directeur de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM) ;

VU le Décret n° 2004/274 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics, ensemble des textes subséquents ;

VU le Décret n° 2011/408 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2011/409 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

VU le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le Décret n° 2012/393 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) ;

VU le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2011/408/ du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;

VU l'Arrêté n° 151/CAB/PM du 29 octobre 1980 portant création, organisation et localisation des structures opérationnelles de recherche de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (DGRST) ;

Vu l'Arrêté N°0016/A/MINMAP DU 11 Novembre 2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur Publics et Parapublic ;

VU la Circulaire n° 0001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

VU la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la Décision N°00000119/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 Février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu la Décision N° 0000005/CAB/MINMAP du 03 janvier 2020 portant nomination des Présidents des commissions internes de passation des Marchés Publics ;

Vu la Décision N° 0002/422/MINRESI/IRGM/000 du 23 janvier 2020 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRGM ;

VU le Dossier d'Appel d'Offres **N° 001/AONO/MINRESI/IRGM/BF/CIPM/2021** du 01^{er} Avril 2021 portant sur la souscription des polices d'assurances et des vignettes du matériel roulant de l'IRGM, du 1^{er} Août 2021 au 31 Juillet 2022 ;

VU le Budget de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1^{er} : La compagnie d'assurances **AXA CAMEROUN, BP. 4068-Douala, Tél. 233 42 31 59/ 233 42 31 71**, est attributaire de la Lettre-Commande relative à la souscription des polices d'assurances et des vignettes pour le matériel roulant de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM), période d'août 2021 à juillet 2022, pour le montant **Toutes Taxes Comprises de 6 345 907 (Six Millions Trois Cent Quarante-Cinq Mille Neuf Cent Sept) francs** CFA, pour un délai de livraison **d'une (01) semaine**.

YAOUNDE le 7 Juin 2021

Article 2 : Le Directeur Général de la compagnie d'assurances **AXA CAMEROUN, BP. 4068-Douala, Tél. 233 42 31 59/ 233 42 31 71** ou son Représentant est invité à se présenter à la Direction Générale de l'IRGM, sis à Eng Essone face BEAC, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

HELL JOSEPH VICTOR

Article 3: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE MONATELE

COMMUNIQUE NO_009/C/CM/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO008/AONO/CM/ CIPM/2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par décision Municipale n°_12_/DM/CM/SG/05/2021 DU 19/05/2021 , l'Entreprise ETS NEW DEAL BUSINESS SARL a été retenue pour la réalisation du projet suivant :

Désignation du projet	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Observation
Travaux de réhabilitation de certaines routes en terre	ETS NEW DEAL BUSINESS SARL : BP : _ YDE __	25 428 450	- trois (03) mois

Le Directeur de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la Décision d'attribution

L'entreprise non retenue est priée de passer retirer ses offres, sous huitaine dès publication du présent communiqué, sous peine de destruction sans qu'il ait lieu à réclamation.

MONATELE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

PRÉFECTURE DU WOURI

**COMMUNIQUE N°015/C/PRÉFET-W/2021 DU 07/05/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CDPM/C.19/DDEE/2021 DU 20 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À MANOKA DOUALA 6ÈME.
MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU WOURI
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE Préfet du Département du Wouri communique :**

Par DECISION N°015/D/ Préfet-W /2021 DU 07/06/2021 la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (mois)	Observation
	KABILONE CONSTRUCTION GROUP SARL B.P 312, Douala, TEL: 697 06 55 81/680 06 57 09	22 173 538	03	Adjudicataire

L'attributaire ci-dessus est invité à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Préfecture du Wouri, pour l'établissement du projet de Lettre-Commande.

DOUALA le 7 Juin 2021

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

**COMMUNIQUE N° 21/000153/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 JUIN 2021 PORTANT
PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille communique :

Le Soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire du Marché pour la fourniture d'un (01) véhicule berline au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, visé ainsi qu'il suit :

Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/MINPROFF/ CIPM/2021 du 1^{er} avril 2021 pour « la fourniture d'un (01) véhicule berline au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille».	Nom et adresse du Soumissionnaire	Montant TTC	Délai de livraison
Marché pour « la fourniture d'un véhicule berline au MINPROFF »	Société Central Motors Cameroun SARL B P : 35 013 Yaoundé, Tél: 677 34 14 53	29 000 000	Soixante (60) jours

Le mandataire dudit Etablissement est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, pour la souscription du Marché correspondant.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les Soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Juin 2021

Le **MINISTRE**

ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N°00000339/D/MINEE/PAHBW/UO-DP/PES/MS DU 04 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉALISATION D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE STRATÉGIQUE (EES) DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION ET DE RÉINSTALLATION (PAR) DU PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE BINI À WARAK (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement

Vu le Décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le Décret 2018/191 du 02 mars 2018 et le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

DECIDE :**Article 1er :** Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
TROPICAL FOREST MANAGEMENT	348 172 436 (trois-cents quarante-huit millions cent soixante-douze mille quatre-cents trente-six)	08 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Juin 2021

Le **MINISTRE****ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

COMMUNE DE MONATELE

DÉCISION MUNICIPALE NO014/D/CM/SG/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE NO 006/AONO/CM/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021, POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DU VILLAGE NKOMBIBAM I

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,

VU LA Constitution ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret n° 93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial,

Vu le Décret no 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics,

Vu le Décret n° 2012/ 480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Monsieur SIMU KAMUSU Patrick au poste de Préfet de la Lékié ;

VU le Décret n° 64/DF/222 du 20 juin 1964 portant création de la Commune de Monatéle ;

VU l'Arrêté n°000242/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et Des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution Et au contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire n° 00242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instruction relatives à l'exécution, au Suivi et au contrôle du budget de l'Etat, des Etablissements Publics, Administratifs, des Collectivités territoriales Décentralisées et autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2021 ;

Vu la Décision Municipale n°014/DM/CM/SG/04/209 20 du 17 avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Monatéle ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°006/AONO/CM/CIPM/2021 du 31 MARS 2021 Pour les travaux d'électrification rurale du village Nkombibam I ;

Vu le Procès-verbal portant validation des rapports des Sous-commissions d'Analyse transmis à la commission des marchés;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du 18 mai 2021 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : est pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/CM/CIPM/2021 du 31 MARS 2021, le soumissionnaire unique ayant satisfait les exigences du DAO, l'Entreprise ci-après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
Travaux d'électrification rurale du village Nkombibam I	ETS Pure Energy Africa S.A-BP : _YDE TEL: _____	12 049 557	- trois (03) mois MONATELE le 19 Mai 2021 Le MAIRE

Article 2 :L'Entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Secrétaire Général de la Commune de Monatéle pour la suite de la procédure.

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°014/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALES OUVERT N° 003/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 10 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POINTS DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT DES MOTOS TAXI DANS CERTAINS CARREFOURS ET AMENAGEMENT DE LA RUE 20748 RUE UM NYOBE AU MARCHÉ CENTRAL DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 003/AONO/CUD/CIPM/2021 du 10 Mars 2021 pour les travaux d'Aménagement des points de Chargement et de déchargement des Motos Taxi dans certains carrefours et Aménagement de la rue 20748 rue UM NYOBE au Marché Central dans la Ville de Douala.

Considérant le procès-verbal de la séance du 22 Avril 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 03 Mai 2021 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 05 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°012/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2021 du 06 Mai 2021 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	DIVERSITY INVESTMENT GROUP <i>B.P :469 Douala</i> <i>Tel :690 035 288</i>	Quatre-vingt-quatre millions deux cent quarante-cinq mille trois cent cinquante cinq (84 245 355)	07
02	ETS LITTORAL CONSTRUCTION <i>B.P. : 8080 Douala,</i> <i>Tél. : (237) 699 745 833 /695 494 621</i>	Soixante-neuf millions six cent soixante-quinze mille quatre-vingt douze (69 675 092)	07
03	NOUCK & FILS SARL <i>B.P : 58 Yaoundé</i> <i>Tel : 697 142 406</i>	Cent quatre-vingt-dix-huit millions sept cent soixante-onze mille trois cent quatre (198 771 304)	07

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 7 Juin 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MONATELE

COMMUNIQUE NO_14_/C/CM/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N° 001/DCE/CM/CIPM/2021 DU 08 MARS 2021. SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GREN° 000357/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28 JANVIER 2021 RELATIVEMENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION CINQ FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MONATELE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par décision Municipale n°_17_/DM/CM/SG/03/2021 DU_17/03/2021_, l'Entreprise AIR FORAGES SARL a été retenue pour la réalisation des projets suivants :

Désignation du projet	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Observation
Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Ngomo lot 1	ETS AIR FORAGES SARL S.A-BP : 30342 YDE TEL:675 11 17 27	7 995 712	Quatre (04) mois
Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Nlongbon I lot 2	ETS AIR FORAGES SARL S.A-BP : 30342 YDE TEL:675 11 17 27	7 995 712	
Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à NkolOwono lot 3	ETS AIR FORAGES SARL S.A-BP : 30342 YDE TEL:675 11 17 27	7 995 712	
Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Nkolfeb lot 4	ETS AIR FORAGES SARL S.A-BP : 30342 YDE TEL:675 11 17 27	7 995 712	
Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à NkolOssananga lot 5	ETS AIR FORAGES SARL S.A-BP : 30342 YDE TEL:675 11 17 27	7 995 712	

Le Directeur de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la Décision d'attribution

Les entreprises non retenues sont priées de passer retirer ses offres, sous huitaine dès publication du présent communiqué, sous peine de destruction sans qu'il ait lieu à réclamation.

MONATELE le 17 Mars 2021

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT



PRJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE CAJOU

**ADDITIF N°002/A/MINADER/PADF-CAJOU/CSPM/2021 PORTANT MODIFICATION DE L'ADDITIF
N°001/A/MINADER/PADF-CAJOU/CSPM/2021 RELATIFS À LA MISE EN PLACE DE TROIS PÉPINIÈRES
PROFESSIONNELLES DANS LES RÉGIONS DU NORD**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu en un temps le 9 juin 2021 à 15 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PADF-CAJOU à la Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison du MINADER. Seuls tes soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu en un temps le 15 juin 2021 à 15 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PADF-CAJOU à la Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison du MINADER. Seuls tes soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

GAROUA le 4 Juin 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

OUMAROU NÉE MITSÉ MADI

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 017/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 22 MARS 2021 POUR LA PLANTATION D'ARBRES « DOUALA GARDEN CITY » FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°015/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 07/06/2021, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	LITTORAL CONSTRUCTION B.P. : 5793 Douala, Tél. : (237) 672 213 838/ 699 323 894	24 696 675	12

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine

/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent Appel d'Offres pour le motif suivant,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
SAPCO SARL	Éliminé à l'issue de l'analyse pour non respect de deux (02) critères essentiels

Est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ses offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 7 Juin 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°016/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 10 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POINTS DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT DES MOTOS TAXI DANS CERTAINS CARREFOURS ET AMENAGEMENT DE LA RUE 20748 RUE UM NYOBE AU MARCHÉ CENTRAL DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°014/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 07/06/2021 , déclarées attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	DIVERSITY INVESTMENT GROUP <i>B.P :469 Douala</i> <i>Tel :690 035 288</i>	84 245 355	07
02	LITTORAL CONSTRUCTION <i>B.P. : 5793 Douala,</i> <i>Tél. : (237) 699 170 933</i>	69 675 092	07
03	NOUCK & FILS <i>B.P : 33589 Yaoundé</i> <i>Tel :697 142 406</i>	198 771 304	07

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine /Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
-------------------------	-----------------------------

CETECH SARL	Éliminé à l'issue de l'analyse pour fausse déclaration ou pièce falsifiée
SOCIETE EDILTECNO	Éliminé à l'issue de l'analyse pour non-respect de deux (02) critères essentiels
ERTA BTP	Éliminé à l'issue de l'analyse pour non-respect de deux (02) critères essentiels
BUILPABUSCO	Éliminé à l'issue de l'analyse pour non-respect de deux (02) critères essentiels
STOP CAM	Éliminé à l'issue de l'analyse pour non-respect de quatre (04) critères essentiels

Sont prié de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ses offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 7 Juin 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

COMMUNIQUE N°009/422/MINRES/IRGM/CIPM/2021/020 DU 07 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATERIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES, PERIODE DU 1ER AOUT 2021 AU 31 JUILLET 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières communique :

La compagnie d'assurances AXA CAMEROUN, BP. 4068-Douala, Tél. 233 42 31 59/ 233 42 31 71, est attributaire de la Lettre-Commande relative à l'objet cité en sus selon les modalités suivantes :

- Montant **Toutes Taxes Comprises en francs CFA : 6 345 907 (Six Millions Trois Cent Quarante-Cinq Mille Neuf Cent Sept) ;**
- Délai de livraison : **une (01) semaine ;**
- Période de couverture : **Douze (12) mois.**

Le soumissionnaire retenu doit se présenter à la Direction Générale de l'IRGM sise à Elig-Essono face BEAC, dans un délai de sept (07) jours pour souscrire sa Lettre-Commande. Passé ce délai, le Directeur Général de l'IRGM se réserve le droit d'annuler ladite Lettre-Commande.

Les entreprises non retenues sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine, à l'exception des exemplaires destinés au Ministère des Marchés Publics, à l'Agence de Régulation des Marchés Publics et à l'IRGM (Maître d'Ouvrage). Faute de quoi, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 7 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

HELL JOSEPH VICTOR

COMMUNE DE FOUMBOT

**POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM)
DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE LOUEST. (EN
PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de Foubot, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Foubot, un Avis de Consultation pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (Paquet minimum) dans l'Arrondissement de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

L'Avis de Consultation consiste en la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (Paquet minimum) dans l'Arrondissement de Foubot (Voir Devis Estimatif et Quantitatif).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est estimé à **20 757 000 (Vingt millions sept cent cinquante sept mille) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations sont réparties en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux Entreprises régulièrement installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine concernée par cette fourniture.

6. Financement

Les prestations objets du présent Avis de Consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation (DC) peut être consultée aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mairie de Foubot, Tél : 697 85 15 25/ 696 18 60 36, dès publication du présent avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Les Demandes de Cotation pourront être consultées et retirées aux heures ouvrables dès publication du présent avis de Consultation, auprès du Service des Marchés de la Mairie de Foubot, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Foubot d'une somme non remboursable de **60 000 (soixante mille) francs CFA.**

NB : Se conformer aux dispositions de la circulaire N°000001/LC/PR/MINMAP/CAB du 15 janvier 2021 relative à la délivrance des quittances d'achat des Dossiers d'Appel d'Offres et leur mise à disposition aux soumissionnaires potentiels.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la Mairie de Foubot contre récépissé de dépôt, au plus tard le **22 Juin 2021 à 09 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION
N°01/AC/SM/R-OU/D-NOUN/C-FBOT/CIPMP-AG/2021 DU 28/05/2021
POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS
L'ARRONDISSEMENT DE FOUBOT. DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2021.
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévues par le Maître d'ouvrage est de **Quarante cinq (45) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation et d'un montant de **600 000 (six cent mille) Francs CFA**, et délivrée par un établissements bancaires ou organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances. Le Cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Elle est adressée à l'Autorité Contractante.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet les pièces requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfets, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministre des finances et non régularisée dans les 48 heures.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre se fera en un temps et aura lieu le **22/06/2021 à 10 heures**. Elle se fera par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Foubot, dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Foubot.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée (Même en cas de groupement) de leur choix,

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon ou de non exécution d'un marché au cours des trois dernières années ;
- Absence d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures après ouverture des plis ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non conformité de l'offre aux spécifications techniques de la fourniture ;
- Absence de la caution de soumission.

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits éliminatoires de la demande de cotation, sera adjudicataire du présent marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de la Mairie de Foubot, Tél : **697851525/696186036**.

FOUMBOT le 28 Mai 2021

Le MAIRE

NJOYA Inoussa

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/MINPMEESA/BSTP/CRPM-LT/2021 DU 08/06/2021 RELATIFA LA REALISATION DES ETUDES
GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA BOURSE DE SOUS
TRAITANCE ET DE PARTENARIAT DU CAMEROUN (BSTP)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement de la Bourse de sous-traitance et de Partenariat du Cameroun exercice 2021, Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante lance pour le compte de cet organisme un appel d'offres national ouvert relatif à la réalisation des études géotechniques pour la construction de l'immeuble siège de la BSTP.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres se trouve dans les Termes de Références (TDR) et concerne notamment :

- La définition du niveau d'ancrage des fondations ;
- Le choix du type de fondation et son dimensionnement exact ;
- Le calcul de la contrainte admissible et des tassements prévisionnels ;
- Le calcul de la charge limite et du module de réaction horizontale ;
- La définition des méthodes d'exécution.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **:25 000 000 FCFA Vingt Cinq millions de francs CFA) TTC**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouvert aux Cabinets/BET/Laboratoires camerounais spécialisé et agréer auprès du MINTP pour la réalisation des études géotechniques

6. Financement

Les Prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la BSTP exercice 2021 sur les lignes d'imputation budgétaire.....

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au deuxième étage de l'immeuble abritant les Services du Gouverneur de la Région du Littoral, porte 219, tel : 672 408 554 ou au Secrétariat Particulier sis au Quatrième étage du même bâtiment.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au deuxième étage de l'immeuble abritant les Services du Gouverneur de la Région du Littoral, porte 219, tel : 672 408 554 ou au Secrétariat Particulier sis au Quatrième étage du même, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (F CFA **30 000**) à la trésorerie Générale de Douala

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucun signe distinctif, ni donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, contre décharge au plus tard le 02/07/2021 à 12 heures précises, heure locale au deuxième étage de l'immeuble abritant les Services du Gouverneur de la Région du Littoral, porte 219, avec la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 006/AONO/MINPMEEESA/BSTP/CRPM-LT/2021 DU 08/06/2021
RELATIF A LA REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE
SIEGE DE LA BOURSE DE SOUS TRAITANCE ET DE PARTENARIAT DU CAMEROUN (BSTP)
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à, ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous : **Montant en FCFA Cinq cent mille francs CFA (500 000 FCFA)**

Valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **02/07/2021 à 13 heures** précises heure locale, par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral sise au deuxième étage de l'immeuble abritant les Services du Gouverneur de la Région du Littoral, porte 219. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CRPM/LT du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 70 points/ 100.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- **Dossier administratif**
- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres ;

- Document falsifié ou fausse déclaration ,
- Pièce administrative non régularisée dans le délai de 48 heures a partir de la date de dépouillement ;
- Présence d'une information financière dans le dossier administratif.
- **Offre technique**
- Non-obtention de 70 points sur 100 à l'évaluation technique.
- **Offre financière**
- Non-conformité du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et/ou du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) au modèle prescrit par le DAO ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels

CRITERES	NOTE
Expérience du soumissionnaire	30 Points
Qualification et compétence du personnel clé	55 Points
Valeurs techniques de l'offre	15Points
TOTAL	100 Points

Méthode de sélection du Prestataire

Le score technique (ST) minimum requis est de 70points/ 100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : $SF = 100 \times (Fm/Fp)$ SF étant le score financier, Fm la proposition la mieux-disante et Fp le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : $T = 0,70$ et $F = 0,30$.

Le score total est alors de : $ST = 0.7ST + 0.3SF$

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat du Cameroun sis au 8eme Etage de l'Immeuble KASSAP à AKWA Douala Tel : 696 201 312/673 452 071

Le Gouverneur le la Région du Littoral, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent dossier d'Appel d'Offres.

DOUALA le 8 Juin 2021

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

COMMUNE DE MONATELE

**COMMUNIQUE NO_12_/C/CM/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO007/AONO/CM/ CIPM/2021.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par décision Municipale n°_16___/DM/CM/SG/05/2021 DU__19/05/2021___, l'Entreprise ETS *PA'AMANAND COMPAGNY* a été retenue pour la réalisation du projet suivant :

Désignation du projet	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Observation
<i>Travaux de construction du centre commercial de Monatéle</i>	<i>ETS : PA'AMAN ET COMPAGNY : BP : _ YDE ___</i>	81 331 839	- <i>trois (03) mois</i>

Le Directeur de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la Décision d'attribution

L'entreprise non retenue est priée de passer retirer ses offres, sous huitaine dès publication du présent communiqué, sous peine de destruction sans qu'il ait lieu à réclamation.

MONATELE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 096/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 02/06/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA RÉDACTION DES TERMES DE RÉFÉRENCES DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET L'ÉLABORATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES RELATIFS AU PROJET D'EXTENSION DU PORT DE DOUALA-BONABERI VERS LE SITE EN EAU PROFONDE DE L'ÎLE DE MANOKA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres International Ouvert en vue du recrutement d'un Bureau d'Études Techniques pour la rédaction des termes de références des études de faisabilité et l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises relatifs au projet d'extension du Port de Douala-Bonabéri vers le site en eau profonde de l'île de Manoka

2. Consistance des prestations

Les missions à réaliser par le Cabinet sont :

- Organisation des visites techniques des sites du projet ;
- Élaboration des Termes de Références des études de faisabilité et l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises relatifs au projet d'extension du Port de Douala-Bonabéri vers le site en eau profonde de l'île de Manoka ;
- Élaboration des termes de références et des dossiers de Consultation des études transversales de l'ensemble des sites du Port de Douala (site actuel et site de Manoka);
- Formation de douze (12) cadres du PAD à l'élaboration des Termes de Références et des Dossiers de Consultation et du suivi des études de faisabilité des projets portuaires.

Les détails sont indiqués dans le Cahier des Termes de Référence, pièce 4.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **FCFA 180.000.000 (cent quatre-vingt millions) Toutes Taxes Comprises.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux bureaux d'études techniques spécialisées dans le développement, la planification et la gestion des infrastructures, installations et services portuaires.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont financées par le budget du PAD Exercices 2021 et suivants, ligne budgétaire n° 3301013. Le montant prévisionnel est de **FCFA 180.000.000 (cent quatre-vingt millions) Toutes Taxes Comprises.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales/Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat/Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex-Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable **de FCFA 150.000 (cent cinquante mille) francs CFA au compte CAS-ARMP n° 33598860 001 - 94** ouvert dans les agences BICEC du CAMEROUN

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **28/07/2021 à 12 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N° 096/AOIO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 02-06-2021
POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA RÉDACTION DES TERMES DE RÉFÉRENCES DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET L'ÉLABORATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES RELATIFS AU PROJET D'EXTENSION DU PORT DE DOUALA-BONABERI VERS LE SITE EN EAU PROFONDE DE L'ÎLE DE MANOKA.
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »
« Les soumissionnaires remettront en plus du pli fermé visé ci-dessus, le fichier numérique de leur offre (dossier administratif, offres techniques et financières) »

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.
Ce délai n'inclut pas la durée de validation des livrables par le PAD

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure à la pièce 9 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **FCFA 3.600.000 (trois millions six cent mille) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques, aura lieu le **28/07/2021 à 13 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'ouverture des offres financières s'effectuera pour les soumissionnaires qualifiés aux étapes de la vérification des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif, technique et financier ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Présence des informations financières dans le dossier administratif et dans l'offre technique ;
- Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Non-respect des tableaux types de la proposition financière (pièce 6 du DAO) ;
- Absence du fichier numérique des offres dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

Les principaux critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera en notation arithmétique sur 100 points en utilisant les critères essentiels suivants :

- 1) Présentation de l'offre : 02 pts
- 2) Expérience du soumissionnaire dans le domaine : 20 pts
- 3) Composition de l'équipe : 33 pts
- 4) Approche & méthodologie : 39 pts
- 5) Préférences nationales : 06 pts

Evaluation financière

L'évaluation des offres financières portera sur les vérifications et corrections, ensuite la formule utilisée pour établir les scores financiers suivants :

$$SF=100 \times Fm/F,$$

SF étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus pour l'évaluation financière.

La Note Globale (NG) d'une proposition sera obtenue par pondération de la Note Technique (NT) et du score Financier (SF) selon la formule suivante :

$$NG= (NT \times 80\%) + (SF \times 20\%)$$

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la note globale est la plus élevée et classée la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires, concernant le présent dossier d'Appel d'Offres, peut être obtenue auprès de la Division de l'Analyse, de la Prospective et de la Coopération du PAD, BP 4020 Douala, Tél. (237) 677 300 221,

E-mail : joseph.nguenenteppe@pad.cm

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 2 Juin 2021

Le DIRECTEUR

NGO'O Cyrus

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/SPE/CIPM/2021 DU 09 JUIN 2021 POUR LA RECONSTRUCTION DU RÉSEAU ETHERNET DE L'IMMEUBLE CAMNEWS A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM) lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la reconstruction du réseau Ethernet de l'immeuble CAMNEWS à la SOPECAM. L'immeuble CAMNEWS est constitué d'un seul et unique bâtiment de deux niveaux (rez-de-chaussée et 1^{er} étage) qui abrite le Cabinet du Président du Conseil d'Administration (PCA), la Direction de la Rédaction des Magazines (DRM), la Direction Commerciale et Marketing (DCM) et les bureaux de la Coordination de Cameroon Business Today (CBT).

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter au titre du présent Appel d'Offres concernent la reconstruction du réseau Ethernet de l'immeuble CAMNEWS afin de rendre plus fluides les communications électroniques entre le personnel de cet immeuble.

Ces travaux comprennent :

a) Reconstruction du réseau filaire

Le réseau informatique local devra être complètement réinstallé. L'ancienne installation sera déposée. La nouvelle architecture devra permettre une maintenance aisée et rapide de l'ensemble du réseau. Il s'agit de fournir une infrastructure réseau de base sécurisée apte à recevoir les solutions avancées des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

b) Déploiement d'un réseau sans fil sécurisé

Le prestataire devra installer et configurer des points d'accès Wifi sécurisés, de façon à offrir une couverture globale de tout le bâtiment et permettre aux employés d'accéder de manière stable aux ressources du réseau quel que soit leur emplacement dans les bureaux.

c) Formation des administrateurs réseau

Le prestataire devra assurer la formation de 3 administrateurs réseau à la maintenance et l'exploitation du réseau.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **quarante millions (40 000 000) francs CFA TTC**.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux sociétés et entreprises de droit camerounais, spécialisées dans le domaine de la conception et l'implémentation d'infrastructures télécoms et réseaux LAN Ethernet.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget d'Investissement de la SOPECAM, exercice 2021, rubrique 247 ligne 247-U (REHABILITATION DU RÉSEAU ETHERNET DE L'IMMEUBLE CAMNEWS).

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté, aux heures et jours ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) en faveur du Compte d'Affectation Spéciale (CAS-ARMP), de la somme non remboursable de **cinquante-sept mille cent quarante-cinq (57 145) francs CFA** (une version électronique est disponible en ligne sur le site de l'ARMP à l'adresse : www.armp.cm).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé au plus tard **le 09 juillet 2021 à 12 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- **Enveloppe A** : Dossier administratif ;
- **Enveloppe B** : Offre technique ;
- **Enveloppe C** : Offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront placées à l'intérieur d'une quatrième qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04./AONO/SPE/CIPM/2021 DU 09 JUIN 2021 POUR LA RECONSTRUCTION DU RÉSEAU ETHERNET DE L'IMMEUBLE CAMNEWS A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) ».

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

NB : La 4ème enveloppe ne doit porter aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

10. Délai de Livraison

La lettre commande à passer à l'issue du présent appel d'offres sera exécutée dans un délai maximum de **quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de celle précisée dans ledit ordre de service.

Les travaux seront exécutés au sein de l'immeuble CAMNEWS de la SOPECAM à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable suivant modèle joint (pièce n°10.2) produite par un établissement bancaire ou d'assurances de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances (voir pièce n°12 du DAO) d'un montant de **huit cent mille (800 000) francs CFA**, valable jusqu'au trentième jour au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, selon le cas, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :

- L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les propositions techniques sera effectuée le **09 juillet 2021 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, au siège de la SOPECAM dans la salle de conférence de sa Direction Générale, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres.

- L'ouverture des offres financières se fera à une date déterminée par la Commission Interne de Passation des Marchés après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant un dossier administratif complet et conforme ainsi qu'une note technique égale ou supérieure au seuil requis qui est de 75%.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;
- Offre technique ou financière incomplète ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou substituée ;
- Absence d'une attestation de capacité financière du soumissionnaire signée par sa banque, conforme au modèle fourni (pièce N°10.8 du DAO) et de montant supérieur ou égal à trente millions (30 000 000) de francs CFA ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de CV ou de diplôme pour le chef de mission, ou moins de huit (08) années d'expérience pour ce dernier ;
- Absence de déclaration d'exclusivité et de disponibilité pour toute la durée du projet, pour l'un des personnels clés ;
- Non-conformité du délai d'exécution proposé ;
- Note technique inférieure à 75/100.

b) Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critère	Points
1) Présentation générale de l'offre	05
2) Ancienneté (justifiée par un document)	05
3) Références du soumissionnaire au cours des cinq (05) dernières années	25
4) Qualifications et compétences du personnel d'encadrement (diplômes, attestations, cv)	28
5) Compréhension de la mission, méthodologie d'exécution et plan de travail	30
6) Moyens techniques et matériels à mettre en place pour l'exécution des prestations	7
TOTAL	100

L'obtention d'une note technique supérieure ou égale à 75/100 est nécessaire pour accéder à l'analyse financière.

15. Attribution

Le score technique minimum requis est de 75/100. Seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ou dépassé ce seuil seront ouvertes.

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique () et financier () combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit :

- = Score définitif
- = montant de l'offre complète, conforme et moins disante ;
- = montant de l'offre considérée ;
- = poids technique = 75% ;
- = poids financier = 25%.

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **mieux disante** et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score définitif le plus élevé.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du Marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM)** sis à l'Immeuble siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

YAOUNDE le 4 Juin 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

COMMUNE DE NGOUMOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/RC/CNG/CIPM/2021 DU 08/06/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA GARE ROUTIERE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngoumou (Autorité Contractante), lance, en PROCÉDURE D'URGENCE, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'Aménagement de la gare routière de Ngoumou, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- TRAVAUX PRELIMINAIRES - DEGAGEMENT DES EMPRISES
- TERRASSEMENTS
- CHAUSSEE ET TROTTOIRS
- ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES
- INTERVENTIONS SUR LES RESEAUX

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
NGOUMOU	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA GARE ROUTIERE DE NGOUMOU	Unique	NGOUMOU	Vingt millions (20 000 000) de francs Cfa

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINHDU de la République du Cameroun, exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de Ngoumou, Service Technique, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis, à la Mairie de Ngoumou, contre présentation d'une quittance de versement de **quarante mille (40 000) francs CFA** et, délivrée par la Recette Municipale de la Commune de Ngoumou, représentant les frais d'achat du DAO et non remboursables.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Ngoumou plus tard **le 01/07/2021 à 11 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/AONO/RC/CNG/CIPM/2021 DU 08/06/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA GARE ROUTIERE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTRE

« (À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de trente jours (30 jours) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :

N° du lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution (F CFA)
Unique	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA GARE ROUTIERE DE NGOUMOU	Vingt millions (20 000 000) de francs Cfa	400 000

Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le délai de validité du cautionnement de soumission doit excéder de trente (30) jours celui des offres. Elles sont restituées dès publication des résultats d'attribution à l'exception de celles des offres retenues qui doivent être remplacées le cas échéant par le cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée **le 01/07/2021 à 12 heures** dans la salle de délibérations de la Mairie de Ngoumou par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngoumou.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai règlementaire ;
- Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Obtention de moins de 70% à l'évaluation des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence dans le sous-détail d'un prix quantifié.

2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- Attestation de visite de site ;
- Références de l'entreprise ;
- Qualification et expérience du personnel ;
- Matériels proposés ;
- Méthodologie, planning et délai ;
- Capacité financière ;
- Programme d'exécution des travaux ;
- CCAP dûment paraphé à toutes les pages, complété, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- CCTP dûment paraphé à toutes les pages, daté, signé et cacheté à la dernière page.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Signature de la lettre commande

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la CIPM/CNG de et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Ngoumou, Service Technique.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

COMMUNE DE MENGUEME

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
003BIS/AONO/C-MENGUEME/CIPM /2021 DU 08/06/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
D'ELECTRIFICATION DU TRONÇON NKOL BENEALOT-YENESSI DANS LA COMMUNE DE MENGUEME
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public le Maire de la commune de MENGUEME dans le Département du Nyong et SO'O, lance un appel d'offres National ouvert en procédure d'urgence N° **003BIS/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2021** DU **08/06/2021** POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONÇON NKOL BENEALOT- YENESSI DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

Lot N°	Désignation du Projet	Localité	Commune	Cout Prévisionnel	Frais d'acquisition du DAO	Frais caution soumission	Imputation Budget
01	Travaux d'électrification du tronçon KOLBENEALOT-YENESSI	YENESSI	MENGUEME	34 000 000	50 000	680 000	N° 55 27 351 01 641 851

2. Consistance des prestations

- Etudes et piquetages
- Fouilles
- Fourniture et pose support bois de 11m simples et jumelés Classe D
- Fourniture et pose support bois de 9m simples et jumelés Classe D
- La construction des semelles et la Fourniture et pose de 02 supports béton (un support à NKOL BENEALOT et un YENESSI)
- Reprise du câble MT sur une ligne Mono allant de NKOL BENENALOT vers YENESSI sur une distance de 5 300m
- Reprise du câble BT sur une ligne mono de 1 600 m de distance
- Fourniture et pose de 600m de câble BT dans le hameau de NKOL BENEALOTE
- Confection des bretelles de dérivation
- Reprise des chaines d'ancrage 3 éléments et des fer U
- Fourniture et pose de deux (02) postes de transformateur H 61- 25 KVA (Un à NKOLBENEALOT et un en remplacement de celui défectueux à YENESSI)
- Réalisation de dix (10) Branchements témoins.
- Prestations diverses.

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes les Sociétés, Entreprises ou Groupes d'Entreprises de droit Camerounais spécialisées dans les travaux d'électrification.

4. Financement

Les travaux sont financés par le BIP MINDDEVEL exercice 2021

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Mairie de Mengueme.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Mairie de Mengueme sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Mairie de Mengueme d'une somme non remboursable de **Cinquante mille francs (50 000 F CFA)** correspondant au frais d'achat du DAO.

- La quittance d'achat devra préciser :
- Le nom du soumissionnaire
- Le numéro de l'avis d'Appel d'Offres
- Le montant des frais payés.

7. Remises des offres

Les Offres, établies en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont (01 original et 06 copies marquées comme tels) devront parvenir à la salle des actes de la Mairie de Mengueme au plus tard **le 02/07/2021 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003BIS/AONO/C-MENGUEME/CIPM /2021 DU 08/06/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONÇON NKOL BENEALOT – YENESSI DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE »
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.**

8. Delai de Livraison

Les travaux seront exécutés pendant Trois (03) mois

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 09 du D.A.O d'un montant de **six cent quatre-vingt mille francs (680 000 F CFA)** et ayant une durée de validité minimale de quatre-vingt-dix (90) jours.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier d' l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu à la salle des actes de la Mairie de Mengueme, **le 02/ 07/ 2021 à 13h** précises par la commission Interne de passation des marchés publics siégeant en présence des soumissionnaires ou l'un de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance du dossier dont il a la charge.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1- OFFRE ADMINISTRATIVE

- - Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures

- Pièce falsifiée ou non authentique
- Fausse déclaration
- Absence de la caution

2- OFFRE TECHNIQUE

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification
- Absence d'un rapport de visite de site avec photos

3- OFFRE FINANCIERE

- Offre financière incomplète
- Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre financière

Critères de qualifications

01.	Présentation du dossier	01 critère
02	Expérience dans les prestations similaires (les références générales et spécifique)	03 critères
03	Disponibilité Matériel de chantier et équipements essentiels (propriété justifiée ou contrat de location)	04 critères
04	Personnel (<i>référence, qualification et CV</i>)	03 critères
05	Méthodologie (<i>calendrier, délais, planning des travaux</i>)	01 critère
06	Capacité financière	01 critère

12. Attribution

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre technique satisfaisante égale à au moins **80% de oui** et l'offre financière conforme la moins disante).

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements Complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Mengueme.

DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit **1517**

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE



OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/PU/OBC/CIPM/2021 PASSÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU RUBAN ADHÉSIF DE SÉCURITÉ DES EXAMENS DE LA SESSION 2022 À L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2021-0.0.1-01-7.3.0.0.0.1-6119

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert passé par la procédure d'urgence n°010/AONO/OBC/CIPM/2021 du 03 JUIN 2021, pour la fourniture du ruban adhésif de sécurité à l'Office du Baccalauréat du Cameroun.

Dans le cadre de la préparation des examens officiels de l'année 2022, l'Office du Baccalauréat du Cameroun envisage de procéder à l'acquisition de 100 650 m de ruban adhésif de sécurité soit 1 525 rouleaux de 66 m x 24 mm, épaisseur de 35 microns, imprimé OBC.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres consistent en l'acquisition de 100 650 m de ruban adhésif de sécurité soit 1 525 rouleaux de 66 m x 24 mm, épaisseur de 35 microns, imprimé OBC.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations concernées, à l'issue des études préalables consolidées dans le budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, est de 30 000 000 (Trente millions) de francs CFA T.T.C.

4. Allotissement

Un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises exerçant en République du Cameroun et justifiant des activités dans ce domaine.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2021, imputation 2021-0.0.1-01-7.3.0.0.0.1-6119.02.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures, heure locale, ouvrables à l'Office du Baccalauréat du Cameroun B.P 13904, Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67, Service des Affaires Financières et du Matériel.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à l'Office du Baccalauréat du Cameroun B.P 13904, Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67, Service des Affaires Financières et du Matériel, sur présentation d'un reçu de versement de la somme de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA non remboursable, effectué dans le « Compte Spécial CAS-ARMP » n°335988 ouvert à la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont un original et 06 (six) copies marqués comme tels. L'offre doit parvenir à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au plus tard **le 02 juillet 2021 à 12 heures**. Elle devra porter la mention :

« **Appel d'Offres National Ouvert n°010/AONO/PU/OBC/CIPM/2021**

pour la fourniture du ruban adhésif de sécurité des examens de la session 2022 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non produite en 07 (sept) exemplaires et non conforme aux prescriptions du présent Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à 15 (quinze) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission provisoire, égale à 2% du coût prévisionnel soit un montant de 600 000 (Six cent mille) francs CFA, délivrée par une banque ou une compagnie d'Assurance agréées par le Ministère en charge des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de 03 (trois) mois à la date d'ouverture des offres sauf dispositions réglementaires contraires.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'Assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu dans les locaux de l'Office du Baccalauréat du Cameroun **le 02 juillet 2021 au plus tard à 13 heures précises, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés. Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture et peuvent se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une des pièces administratives 48 h après l'ouverture des plis (non-conformité d'une pièce administrative après l'ouverture des offres) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence du sous-détail des prix unitaires ;
- Note technique inférieur à 80/100 (voir p. 20).

2 Critères essentiels

Cette évaluation se fera au mode binaire (oui ou non) avec un minimum qualitatif de 80% d'opinions favorables ou l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :

- Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui : première et dernière pages des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bons de livraison) ;
- Chiffre d'affaires des trois dernières années ;
- Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- Délai de livraison ;
- Qualité et expérience du personnel ;
- Qualité du matériel (conformité avec les spécifications techniques du DAO) ;
- Certificat d'origine du ruban adhésif directement envoyé à l'Office du Baccalauréat du Cameroun par le fabricant.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le contrat au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui ayant satisfait aux obligations administratives et techniques requises pour l'exécution de la prestation de façon satisfaisante, dispose également de l'offre financière la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au Service des Affaires Financières et du Matériel Tél : (237) 222 30 55 66/222 30 32 80 Fax : (237) 222 30 55 67, Email : officebaccam@obc.cm

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués./.

YAOUNDE le 7 Juin 2021

Le *DIRECTEUR*

MINKOULOU ETIENNE ROGER

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°016/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 07/06/2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DES TROTTOIRS FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 110.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de la Ville de Douala, le Maire de la ville de Douala, autorité contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation et de sécurisation des trottoirs.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

- La Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET), l'Ordonnancement ;
- Le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC)
- L'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi des actions environnementales et sociales.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de :

- Lot 1 : Dix millions (10 000 000) FCFA ;
- Lot 2 : Dix millions (10 000 000) FCFA ;
- Lot 3 : Dix millions (10 000 000) FCFA ;

4. Allotissement

La prestation est constituée de trois(03) lots :

- Lot 1 : Contrôle Technique et surveillance des travaux de réhabilitation et sécurisation des trottoirs des rues Surcouf et Christian TOBIE KOUH (axe intersection avec la rue Pierre LOTI-Intersection avec la rue SURCOUF) ;
- Lot 2 : Technique et surveillance des travaux de réhabilitation et sécurisation des trottoirs de la rue Christian TOBIE KOUH (axe intersection avec la rue du Gouverneur CARRAS- Intersection avec la rue Pierre LOTI) ;
- Lot 2 : Technique et surveillance des travaux de réhabilitation et sécurisation des trottoirs de l'Avenue DE GAULLE (axe CAMAIR-CO- BGFI).

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises pré-qualifiées inscrites sur la liste ci-après à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°001/ASMI/CUD/SG/DECI/2021 du 02 Février 2021. Il s'agit de :

N°	Bureaux d'Etudes	Adresses
----	------------------	----------

1	SETEC ING	BP : 10 083 Yaoundé ; Tel : 699 98 29 04
2	LE COMPETING	BP : 7214 Yaoundé ; Tel : 222 21 59 88
3	CADEK SARL	BP : 3914 ; Tel : 33 43 89 71
4	BINSO CONSULTING	BP : 4036 Yaoundé ; Tel : 698 42 62 97
5	CERBAT SARL	BP : 13 258 ; Tel : 222 31 38 45
6	ETS DOMI	Tel : 680 58 52 98
7	CREACONSULT	BP : 11 735 Blvd Rép Douala ; Tel : 694 24 98 48/233 42 63 85
8	GROUPEMENT ENSERBAT-TP/BET INTEGRA	BP : 11 366 ; Tel : 699 41 33 49
9	Groupement DIDON Conseil/GM Consulting	BP.30011 Yaoundé ; tel :2 22 21 84 27
10	LST Sarl	BP.5558 Douala ; tel : 699 997 689

N.B : Les candidats de la liste restreinte, retenus après pré-qualification ne pourront en aucun cas s'associer en groupement.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d la Communauté Urbaine de Douala des Exercices 2021 et suivants sur la ligne l'imputation budgétaire n° **221 110**.

Le coût prévisionnel de l'opération tout taxes comprises à l'issue des études préalables est de : **trente millions (30 000 000) francs CFA**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la Voirie Municipale sise, au 620, Rue du Gouverneur CARRAS, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis. Site Internet : www.douala.cm E-mail : villededouala@tud.com

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; E-mail : villededouala@tud.com, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt- cinq mille (25 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **3359880001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physique et 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 au plus tard **le 07/07/2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 016/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 07/06/2021
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE
DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DES TROTTOIRS
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».
Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.**

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront réparties en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1);
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3) ;

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront **numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur**.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **Cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **deux cent milles (200 000) francs f CFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **le 07/07/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

L'ouverture des propositions financière des soumissionnaires techniquement qualifiés se fera à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'Evaluation des offres

a) Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité après quarante-huit (48) heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 des critères essentiels ;
- La présentation du Directeur du BET comme Chef de Mission.
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établies par le Ministère des Marchés Publics.

b) Les Critères essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire donnera lieu à une note technique (Nts) évaluée sur 100 points sur la base des critères suivants :

- Valeur Technique du BET **15 points**
- Expérience pertinente du BET pour la mission **20 points**
- Moyens techniques et matériels du BET **15 points**
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission **50 points**

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes techniques sont supérieures ou égales à 70 points sur 100 et ayant satisfait tous les autres critères éliminatoires liées aux dossier administratif et à l'offre technique.

N.B : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

- **Offre financière :**

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins disante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la mieux-disante.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la base de la Voirie Municipale ou à la Sous-direction de la passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rue du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo.

DOUALA le 7 Juin 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 07/06/2021 POUR LES RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DES TROTTOIRS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 110.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Afin d'assurer la sécurité des piétons dans leur déplacement, le Maire de la Ville de Douala, lance un appel d'offre National ouvert pour la réhabilitation et la sécurisation des trottoirs dans la Ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires (installation de chantier, nettoyage des sites,...) ;
- Les travaux préparatoires (démolitions des dallages et des caniveaux endommagés,...) ;
- Les déblais ;
- Les remblais en pouzzolane ;
- La construction des trottoirs ;
- La construction des caniveaux ;
- La fourniture et pose des dispositifs de sécurité.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, à l'issue des études préalables, s'élève à : **Trois cent soixante-dix millions (370 000 000) FCFA.**

- Lot 1 : Cent quinze millions (115 000 000) francs CFA;
- Lot 2 : Cent trente-quatre millions (134 000 000) francs CFA ;
- Lot 3 : Cent vingt et un millions (121 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en trois(03) lots ci-après définis :

- Lot 1 : Réhabilitation et sécurisation des trottoirs de la rue Christian TOBIE KUOH (axe intersection avec la rue du Gouverneur Carras– intersection avec la rue Pierre Loti) ;
- Lot 2 : Réhabilitation et sécurisation des trottoirs des rues Surcouf et Christian TOBIE KUOH (axe intersection avec la rue Pierre Loti – intersection avec la rue Surcouf) ;
- Lot 3 : Réhabilitation et sécurisation des trottoirs de l'Avenue de Gaulle (Axe Camer-co, BGFI).

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises des travaux publics de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2021 et suivants, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 221 110.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la Voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS, au 2ème étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du patrimoine /Sous-Direction de la Passation des Marchés, sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS, au 2ème étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09,, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) FCFA** payable dans le **compte spécial CAS-ARMP N° 33598800001 – 89** ouvert auprès des Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies physique et 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du patrimoine / Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620 rue du Gouverneur CARAS, sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo au plus tard le **07/07/2021 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 015/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 07/06/2021
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DES TROTTOIRS
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **Cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de :

- **Lot 1 : Deux millions trois cent mille (2 300 000) FCFA,**
- **Lot 2 : Deux millions six cent quatre-vingt mille (2 680 000) FCFA,**
- **Lot 3 : Deux millions quatre cent vingt mille (2 420 000) FCFA.**

Établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **07/07/2021 à partir de 13 heures précises**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence pour non-conformité après quarante-huit (48) heures après ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non satisfaction de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre incomplète ;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établies par le Ministère des Marchés Publics.

Les Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a. Le Chiffre d'affaires** : montant du chiffre d'affaire cumulé des cinq (05) dernières années supérieur ou égal à **cent millions (100 000 000)** de Francs CFA ;
- b. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières**: attestation de solvabilité d'un montant **au moins égal à soixante millions (60 000 000)** de Francs CFA ;
- c.** La disponibilité du matériel et des équipements ;
- d.** L'expérience du personnel d'encadrement.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la moins disante.

Une Entreprise ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot à la fois.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant Quatre-Vingt Dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés, sise au 635, rue du Gouverneur Carras-Base voirie de Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 au plus tard **quatorze (14)** jour avant la date de dépôt des offres.

DOUALA le 7 Juin 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 28 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE SECURITE INCENDIE AU SIEGE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC – EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221012

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **la fourniture et l'installation d'un système de sécurité incendie au siège du CNCC** en un seul lot.

2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de sécurité incendie dans l'immeuble siège du CNCC, conformément à la description des fournitures du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **19 500 000 (Dix neuf millions cinq cent mille) francs CFA.**

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant des capacités, compétences et expertise avérées dans le domaine de la sécurité incendie.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., Tél. : **233 43 67 67** Fax : **233 43 70 17**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, aux heures ouvrables, **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., Tél. : **233 43 67 67** Fax : **233 43 70 17**, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **35 000 (Trente cinq mille) FCFA**, effectué dans le compte n° 335 98800001-89 CAS-ARMP domicilié à la BICEC.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées à la Direction Générale du Conseil National des Chargeurs du Cameroun, au plus tard le **06 Juillet 2021 à 12 heures** précises, et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°006/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 28 MAI 2021

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE SECURITE INCENDIE AU SIEGE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution de la prestation, objet du présent appel d'offres est de : **Trois (03) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de : **390 000 (Trois cent quatre vingt dix mille) Francs CFA ;**

Ce cautionnement provisoire doit être délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun, dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt desdites offres.

Toutefois, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux ainsi que les organisations de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement, soit un chèque certifié, soit un chèque banque, soit une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires (un original et six copies), incomplète, non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ou ne respectant pas les modèles des pièces du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les publications relatives à cet appel d'offres seront faites concomitamment au Journal Des Marchés de l'ARMP (JDM).

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera le **06 Juillet 2021, à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CNCC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont:

1- Principaux critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Pièces administratives falsifiées ;
- Absence d'un agrément d'expertise en manipulation d'appareils et accessoires sous pression ou en sécurité incendie ;
- Offre administrative incomplète au terme d'un délai éventuel accordé ;
- Offre financière incomplète ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO ;
- La note technique inférieure à 7 oui sur 8.

2- Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur (**joindre justificatifs**):

Ils concernent les points suivants :

1- Les renseignements sur la capacité : **1 (oui/non)**

- La capacité financière pour le financement de la prestation.

2- Les renseignements sur les qualifications : **2 (oui/non)**

Deux (02) références sur la fourniture, l'installation ou la réhabilitation des systèmes de sécurité incendie (Pose et raccord des détecteurs de fumée, câbles incendies, centrale alarme, extincteurs,...)

Les pièces justificatives sont : **le contrat** (il s'agit d'un marché, d'une lettre commande, ou d'un bon de commande, à justifier par la première, la dernière page de couverture et la page contenant le devis de la prestation ou la photocopie du bon de commande **et le procès-verbal de réception.**

3- Les renseignements sur le personnel : **2 (oui/non)**

Deux qualifications au minimum :

- Un (01) Chef chantier, Technicien Supérieur en électrotechnique, Justificatifs (minimum BTS en Electrotechnique) ;
- Un (01) Chef d'équipe, diplômé en électrotechnique (minimum Baccalauréat F2, option Electrotechnique) ;

4- Les renseignements sur le planning : **1 (oui/non)**

Le planning descriptif des étapes de la prestation et conforme au délai d'exécution de **Trois (03) mois**.

5- Les preuves d'acceptation des conditions du marché : **2 (oui/non)**

- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé, signé et cacheté à la dernière page ;

15. Attribution

- Le descriptif de la fourniture paraphé, signé et cacheté à la dernière page.

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et dont l'offre technique sera jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect d'au moins **sept (7) critères sur les huit (8)** entraîne l'élimination de l'offre.

16. Durée Validité des Offres

La notation se fera selon le mode binaire (oui ou non).

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, dès publication du présent avis.

DOUALA le 7 Juin 2021

Le DIRECTEUR EXÉCUTIF

MBAPPE PENDA Auguste

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 001/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 DU 08 JUIN 2021 , RELATIVE A « L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VISIOCONFERENCE POUR LA COORDINATION DE LA COMPOSANTE II DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS). DATE : 08 JUIN 2021 CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N°001 /DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPEMENT AGENCY (IDA) , N/A
IMPUTATION
6140-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds dudit crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services portant sur : « l'acquisition et l'installation d'un système de visioconférence pour la coordination de la composante II du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique »

3. Financement

Crédit IDA N° 6140-CM

4. Remises des offres

A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces travaux, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le, 29 juin 2021 à l'adresse indiquée suivante : « Unité Technique Nationale de Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD),BP 660 Yaoundé, ou par courriel : Peps.gov.cm@gmail.com », portant la mention :

*« DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 001 /DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 du 08 Juin 2021 ,
RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VISIOCONFERENCE POUR LA
COORDINATION DE LA COMPOSANTE II DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE
PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS). »
A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».*

5. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à 45 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

6. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts le 29 Juin 2021 à 15 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation

7. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques.

Le soumissionnaire doit fournir une caution de soumission d'un montant de 650.000 francs CFA XAF, l'absence de celle-ci entrainera le rejet de son offre.

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :

- Une liste de marchés analogues d'au moins deux marchés similaires réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours des cinq (05) dernières années, doit être fournie avec les montants (HT & TTC) en FCFA et les noms des Administrations acheteuses.

NB : joindre les copies des contrats (1ère page et page de signature) et procès-verbaux de réception.

8. Attribution

L'Acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotation, et qu'elle est la cotation la moins disante, à condition que le Soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

9. Renseignements Complémentaires

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotation seront rejetées.

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°007/ADC/C/SP/CRPM-LT/DRMIMNM1DT-LT/2021 DU 08/06/2021
RELATIF A L'EQUIPEMENT DU LABORATOIRE D'ANALYSE DE LA DELEGATION REGIONALE DES
MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE POUR LE LITTORAL FINANCEMENT
: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2021, le Gouverneur de la Région du Littoral, d(Autorité contractante), lance pour le compte de la Délégation Régionale des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique pour le littoral, un Avis de Demande de Cotation relatif à l'équipement de du laboratoire d'analyse de ladite Délégation.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, consistent en :

- la fourniture et installation d'un Spectrophotomètre portable DR 1900
- la fourniture et installation d'un Incubateur bjpx-501
- la fourniture de Mac Conkey Agar 500g
- la fourniture de Sabouraud Caf Gélose 500g
- la fourniture de Plate Count Agar 500g
- la formation sur l'utilisation des appareils.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (Dix millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais ayant une bonne expérience dans le domaine et justifiant des capacités techniques et financières pour l'exécution desdites prestations.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire 55 29 377 05 44 14 140 2279 911

7. Consultation du Dossier

Dès publication le dossier de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au deuxième étage de l'immeuble abritant les Services du Gouverneur de la Région du Littoral, Porte 219 Tel: 672 408 554 ou au Secrétariat Particulier sis au Quatrième étage du même bâtiment.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être obtenu au deuxième étage de l'immeuble abritant les Services du Gouverneur de la Région du Littoral, Porte 219 Tel: 672 408 554 ou au Secrétariat Particulier sis au Quatrième étage du même bâtiment, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) Francs CFA**, payable à la Trésorerie Générale de Douala.

9. Remises des offres

L'offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral sise au deuxième étage dca l' ?nWuubl-glpriant les Services du Gouverneur de la Région du Littoral, Tel: 672 408 554, au plus tard le

02/07/2021 à 12 h 00, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

N°007/ADC/C/SP/CRPM-LT/DRMINMIDT-LT/2021 DU 08/06/2021

**RELATIF A L'EQUIPEMENT DU LABORATOIRE D'ANALYSE DE LA DELEGATION REGIONALE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE POUR LE LITTORAL FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2021
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de **deux (02) mois** Ce délai court à compter de la date de notification par le Maitre d'Ouvrage Délégué ou l'Autorité Contractante le cas échéant de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une asm?ranee ou une **banque de premier ordre agréée par le Ministère** chargé des Finances d'un montant égal à **200 000 (Deux cent mille 1 francs CFA.alab4e pendant trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé 4, des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **02/07/2021 à 13h00** précises dans la salle la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral sise au deuxième étage de l'immeuble abritant les Services du Gouverneur de la Région du Littoral. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
2. Pièce administrative non conforme et non régularisée ;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. Non-respect des spécifications techniques de la DC;
5. capacité financière inférieure à 4 000 000 (quatre millions)
6. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Présentation générale des offres (lisibilité, propreté, reliure, intercalaires, pagination) oui/non
2. Avoir au moins une référence dans des prestations similaires. oui/non
3. Présenter un calendrier de livraison dans le dossier de soumission oui/non

15. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée **la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral sise au deuxième étage de l'immeuble abritant les Services du Gouverneur de la Région du Littoral, Tel: 672 408 554.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numéros ci-après : 673 205 725 ou 699 370 748

Additif à l'Appel d'Offres

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent dossier de Cotation.

DOUALA le 8 Juin 2021

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°00000029/C/MINEE/PAHBW/UO-DP/PES/MS DU 04 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000012/AONO/MINEE/PAHBW/CCCM-SPI/2021 DU 15 FÉVRIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉALISATION D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE STRATÉGIQUE (EES) DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION ET DE RÉINSTALLATION (PAR) DU PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE BINI À WARAK (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINEE 2021 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 55 32 421 02 4410104 2319.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE COMMUNIQUE :**

Est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
TROPICAL FOREST MANAGEMENT	348 172 436 (trois-cents quarante-huit millions cent soixante-douze mille quatre-cents trente-six)	Huit (08) mois

L'intéressé est invité à se présenter dès attributions du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Énergie pour l'élaboration du projet de Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 4 Juin 2021

Le **MINISTRE**

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE MONATELE**COMMUNIQUE NO_006/C/CM/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO003/AONO/CM/ CIPM/2021**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Monatéle communique :**

Par décision Municipale n°_11_/DM/CM/SG/05/2021 DU_19/05/2021__, l'Entreprise DELANO a été retenue pour la réalisation du projet suivant :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Construction d'un bloc latrine à six compartiments muni d'un cubitenaire de 5000 l avec énergie solaire au centre commercial de Monatéle	Ets DELANO BP _ YDE tél : 671 955 631	9 961 310	trois (03) mois

Le Directeur de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la Décision d'attribution.

L'entreprise non retenue est invitée de passer retirer ses offres auprès du Secrétaire de la commission de passation des marchés dès publication du présent communiqué sous huitaine. Faute de quoi lesdites offres seront détruites.

MONATELE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

UNIVERSITÉ DE DSCHANG

POUR L'« ENTRETIEN EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR DU CAMPUS DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE FOTSO VICTOR DE BANDJOUN »(EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG (BUDGET DE FONCTIONNEMENT)EXERCICE 2021IMPUTATION: DÉPENSES COMMUNES 244 0970570026 612121DOTATION : 8 000 000 FCFA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
244 0970 570026 612121

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Recteur de l'Université de Dschang (Maître d'Ouvrage et Autorité contractante) pour le compte de cette institution, une consultation en Demande de Cotation pour l'Entretien Extérieur et Intérieur du Campus de l'Institut Universitaire de Technologie FOTSO Victor de Bandjoun » (En procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

LOT N°1 : Entretien extérieur

- Le débroussaillage général des espaces,
- La taille des arbres, des haies vives et des fleurs,
- La tonte des espaces verts gazonnés,
- Le ramassage et l'enlèvement des ordures ménagères,
- Le curage des caniveaux.

LOT N°2 : Entretien intérieur

- Le nettoyage des salles de cours et amphithéâtres,
- Le nettoyage et la désinfection des toilettes,
- Le nettoyage des bureaux,
- Le nettoyage des couloirs et allées.

3. Allotissement

DEUX LOTS.

4. Participation et origine

La participation à la consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux personnes physiques ou morales ayant des capacités pour exécuter les prestations à réaliser.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget autonome de l'Université de Dschang, budget de fonctionnement, Exercice 2021 et suivants.

IMPUTATION : 244 0970 570026 612121

DOTATION : 8 000 000 FCFA

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la Porte 114 de l'immeuble abritant le Rectorat de l'Université de Dschang, BP 96 Dschang, dès publication du présent Avis. 11 peut être retiré à la même adresse dès publication du présent Avis, sur présentation d'un bordereau de versement de la somme non remboursable de **30 000 (Trente mille) Francs CFA**, payable dans une Agence **BICEC**, au « **Compte Spécial CAS-ARMP N°9756866000U28** », représentant les frais d'achat du dossier.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, devront être déposées à la Porte 113/114 de l'immeuble abritant le Rectorat de l'Université de Dschang, BP 96 Dschang, dès publication du présent Avis (porte 114 au Rectorat) au plus tard le **02/07/2021 à 13 heures** précises. Les plis fermés contenant les Offres, présentés en volume unique ne devront porter que la mention :

**« DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CIPM/UDs/2021 du 04/06/2021
pour l'Entretien Extérieur et Intérieur du Campus de l'Institut Universitaire de Technologie FOTSO Victor de
Bandjoun » (En procédure d'urgence)
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

8. Délai de Livraison

Le délai d'exécution ne devra pas excéder douze (12) mois.

9. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **160 000 (Cent soixante mille) Francs CFA** délivrée par une Institution financière agréée par le Ministre chargé des Finances.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au point 3.1 du Règlement de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée le **02/07/ 2021 à 14 heures** précises, dans la Salle des Actes du Rectorat de l'Université de Dschang, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de l'Université de Dschang, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- 1°- Figurer sur la liste des entreprises suspendues de la commande publique par l'ARMP ;
- 2°- Pièces administratives absentes ou non conformes ou non régularisées dans les 48 heures;
- 3°- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4°- Dossier ayant obtenu moins de soixante-dix pour cent (70%) de « oui » dans l'évaluation des critères essentiels.
- 5°- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 6°- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois dernières années ;
- 7°- Absence de la caution de soumission.

2. Critères essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les critères suivants

- 1°- Présentation de l'offre ;
- 3°- Travaux similaires réalisés ;
- 4°- Personnel ;
- 5°- Matériel de chantier ;
- 6°- Programme d'exécution.

Seules les offres techniques qui auront obtenu au moins 70% de « oui » à l'issue de cette retenue pour la suite de la procédure.

Dans le cadre de la passation du présent Marché, les références du promoteur ou des ingénieurs d'une entreprise nouvellement constituée, se substituent à celle de la personne morale lorsque celle-ci ne dispose pas encore du nombre d'années d'expérience ou des références requises (voir articles 2 et 97 du Code des Marchés publics du 20 Juin 2018).

12. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire présentant une offre technique répondant aux critères essentiels et une offre financière évaluée le moins disant.

13. Durée Validité des Offres

La visite du site à effectuer après l'achat du dossier de Demande de Cotation, devra donner lieu à la production d'une déclaration sur l'honneur et d'un rapport accompagné éventuellement de prises de vues.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique et général peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de l'Université de Dschang, BP 96 Dschang, dès publication du présent Avis (porte 114 au Rectorat) du Bâtiment abritant le Rectorat de l'Université de Dschang.

DSCHANG le 4 Juin 2021

Le DIRECTEUR

TSAFACK NANFOSSO Roger

COMMUNE DE FOUMBOT

AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/SM/R-OU/D.NOUN/C-FBOT/CIPMP-AG/2021 DU POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE LOUEST.(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de Foubot, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Foubot, un Avis de Consultation pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (Paquet minimum) dans l'Arrondissement de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

L'Avis de Consultation consiste en la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (Paquet minimum) dans l'Arrondissement de Foubot (Voir Devis Estimatif et Quantitatif).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est estimé à 20 757 000 (Vingt millions sept cent cinquante sept mille) Francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations sont réparties en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux Entreprises régulièrement installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine concernée par cette fourniture.

6. Financement

Les prestations objets du présent Avis de Consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation (DC) peut être consultée aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mairie de Foubot, Tél : 697 85 15 25/ 696 18 60 36, dès publication du présent avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Les Demandes de Cotation pourront être consultées et retirées aux heures ouvrables dès publication du présent avis de Consultation, auprès du Service des Marchés de la Mairie de Foubot, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Foubot d'une somme non remboursable de 60 000 (soixante mille) francs CFA.

NB : Se conformer aux dispositions de la circulaire N°000001/LC/PR/MINMAP/CAB du 15 janvier 2021 relative à la délivrance des quittances d'achat des Dossiers d'Appel d'Offres et leur mise à disposition aux soumissionnaires potentiels.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Service des Marchés de la Mairie de Foubot contre récépissé de dépôt, au plus tard le **27 Juin 2021 à heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION
N°01/AC/SM/R-OU/D-NOUN/C-FBOT/CIPMP-AG/2021 DU 28 mai 2021 POUR LA FOURNITURE DES
MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE
FOUBOT. DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2021.
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévues par le Maître d'ouvrage est de Quarante cinq (45) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation et d'un montant de 600 000 (six cent mille) Francs CFA, et délivrée par un établissement bancaire ou organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances. Le Cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Elle est adressée à l'Autorité Contractante.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet les pièces requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfets, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministre des finances et non régularisée dans les 48 heures.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre se fera en un temps et aura lieu le **22 Juin 2021 à 10 heures**. Elle se fera par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Foubot, dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Foubot.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée (Même en cas de groupement) de leur choix,

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon ou de non exécution d'un marché au cours des trois dernières années ;
- Absence d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures après ouverture des plis ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non conformité de l'offre aux spécifications techniques de la fourniture ;
- Absence de la caution de soumission.

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits éliminatoires de la demande de cotation, sera adjudicataire du présent marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de la Mairie de Foubot, Tél : 697851525/696186036.

FOUMBOT le 28 Mai 2021

Le MAIRE

NJOYA Inoussa

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

AVIS DE CONSULTATION N° 002 /AC/ARSEL/CIPM/2021 DU 08 / 06 /2021 POUR LA CONFECTION ET LA FOURNITURE DES GADGETS DE COMMUNICATION À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021 FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE : 2021 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2021 004 46 000460 612 082

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice **2021**, le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL), Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'ARSEL, une consultation pour solliciter la confection et la fourniture des gadgets de communication.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, à l'issue des études préalables est de **15 000 000 XAF** (quinze millions de franc CFA) Toutes Taxes Comprises (TTC).

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières et spécialisées dans la communication par l'objet, l'imprimerie, l'édition, la production numérique ou tout autre domaine connexe.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, seront financées par le budget de l'ARSEL, de l'exercice **2021**, sur la ligne d'imputation **2021 004 46 000460 612 082**

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnoya@arsel-cm.org et ophob@arsel-cm.org dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier complet peut être obtenu dès publication du présent avis **auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Tél. : 222 21 10 11, Fax :, 222 21 10 14** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de vingt-cinq (25 000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouverts au CAS-ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/44 à Yaoundé et 33598860001/39 à Douala – Bonanjo, au titre des frais de dossier.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au pool des marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org, auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, au plus tard le Le 06 juillet à 13 heures locales et devra porter la mention :

Demande de cotation

N° 002 /DC/ARSEL/CIPM/2021 du 08 / 06 /2021

Pour la confection et fourniture de gadgets de communication à l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité au titre de l'exercice 2021

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la prestation est fixé à soixante (60) jours

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 4 de la DC d'un montant de trois cent mille francs (300 000) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le ...06 / 07..... 2021

à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ARSEL dans la salle de délibération de la CIPM/ARSEL à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment autorisés peuvent participer à ces séances.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Siège de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org et ophob@arsel-cm.org, auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL.

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**AVIS DE CONSULTATION N° 001 /AC/ARSEL/CIPM/2021 DU 08 / 06 /2021 POUR LA
CONFECTION ET FOURNITURE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION À L'AGENCE DE RÉGULATION DU
SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021 FINANCEMENT : BUDGET DE
L'ARSELEXERCICE : 2021 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2021 004 46 000460 612 081

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice **2021**, le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL), Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'ARSEL, une consultation pour solliciter la confection et fourniture des supports de communication (dépliants, brochures, roll-upet affiches panneaux).

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, à l'issue des études préalables est de 8.000.000 XAF (huit millions de franc CFA) Toutes Taxes Comprises (TTC).

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières et spécialisées dans la communication par l'objet, l'imprimerie, l'édition, la production numérique ou tout autre domaine connexe.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, seront financées par le budget de l'ARSEL, de l'exercice 2020, sur la ligne d'imputation 2021 004 46 000460 612 081.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnoya@arsel-cm.org et ophob@arsel-cm.org dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier complet peut être obtenu dès publication du présent avis **auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Tél. : 222 21 10 11, Fax :, 222 21 10 14** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de vingt-cinq (25 000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouverts au CAS-ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/44 à Yaoundé et 33598860001/39 à Douala – Bonanjo, au titre des frais de dossier.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au pool des marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org, auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, au plus tard le Le 06 juillet 2021 à 13 heures locales et devra porter la mention :

Demande de cotation

N°_001/DC/ARSEL/CIPM/2021 du 08 / 06 /2021

**Pour la confection et fourniture des supports de communication (flyers, dépliants, brochures, roll-up et affichespanneaux) à l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité au titre de l'exercice 2021
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la prestation est fixé à soixante (60) jours.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 4 de la DC d'un montant de cent soixante mille francs (160 000) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le **06 / 07** 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ARSEL dans la salle de délibération de la CIPM/ARSEL à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment autorisés peuvent participer à ces séances.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Siège de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org et ophob@arsel-cm.org, auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL.

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

COMMUNE DE YINGUI

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C-YINGUI/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE DE 240 TABLES BANCS AU CETIC DE YINGUI DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL
FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM / COMMUNE DE YINGUI

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , COMMUNE DE YINGUI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Yingui, Autorité Contractante, lance une demande de cotation **pour la fourniture de deux cent quarante (240) tables bancs au CETIC de Yingui-Département du Nkam – Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les devis descriptifs joints dans ce dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 6 000 000 (six millions) francs CFA:

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux de confection et de fourniture de mobiliers scolaires.

5. Financement

Budget du FEICOM / Commune de Yingui.

6. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de Yingui.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Yingui dès publication du présent Avis contre présentation de l'original d'une quittance correspondant au versement d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) FCF à la Recette Municipale de Yingui.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YINGUI sous pli fermé au plus tard le **23 Juin 2021 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION
N° 002/DC/C-YINGUI/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021
POUR LA FOURNITURE DE 240 TABLES BANCS AU CETIC DE YINGUI
DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de demande de cotation.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **23 Juin 2021 à 12 heures** précises dans la salle de réunion de la Mairie de Yingui, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

12. Critères d'évaluation

Critère éliminatoire

- -Dossier administratif incomplet
- -Note d'évaluation inférieure à 7/10
- -Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- -La non-exécution d'un marché antérieur.

13. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier de cotation et remplissant les capacités techniques et financières requises.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de YINGUI.

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YINGUI le 2 Juin 2021

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/21/AMI/CSPH/DG/DRMG/SDMG/SM/BSM
DU 03 JUIN 2021 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE EN
PARPAINGS AU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE BERTOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH), Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation pour la pré-qualification d'une entreprise, en vue de à la réalisation des travaux de construction d'une clôture en parpaings au Centre Emplisseur GPL de Bertoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d' Intérêt, comprennent la réalisation des travaux préparatoires, les travaux de fondation, les travaux d'élévation, les travaux de menuiserie métallique et les travaux de peinture. Lesdits travaux se déclinent ainsi qu'il suit :

A. Pour les travaux préparatoires, il s'agit notamment de :

- a. l'installation du chantier ;
- b. du nettoyage du site des travaux ;
- c. l'amené et du repli du matériel ;
- d. la dépose des grillages et fil barbelé ;
- e. la démolition et de l'évacuation des constructions en dur ou en maçonnerie ;
- f. fouilles en tranchés pour fondation du mur en parpaings ;
- g. fouilles en puits pour semelles des poteaux ;
- h. remblais des fouilles au droit des fondations.

B. Pour les travaux de fondation, il s'agit :

- a. du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ ;
- b. du béton armé dosé à 350 kg/m³ pour semelles ;
- c. du béton armé dosé à 350 kg/m³ pour amorces ;
- d. du béton armé dosé à 350 kg/m³ pour longrines ;
- e. du mur de fondation épaisseur 20 cm en agglos bourrés de 20x20x40 en soubassement ;
- f. de la fourniture et pose de gaines électriques pour câbles d'alimentation tous le 6 mètres.

C. Pour les travaux d'élévation, il s'agit :

- a. du béton armé pour poteau et béquets dosé à 350 kg/m³ y compris ferrailage et coffrage ;
- b. de l'élévation du mur de 3 m de haut en agglos de dimensions 15x20x40 bourrés ;
- c. de l'enduit des deux façades du mur dosé à 400 kg/m³.

D. Pour les travaux de menuiserie métallique, il s'agit de :

- a. la fourniture et pose de fil barbelé à lames de rasoirs y compris cornières et toutes sujétions de bonne exécution.

E. Pour les travaux de peinture :

- a. impression à la chaux sur mur intérieur et extérieur ;
- b. peinture Seigneurie type Pantex 800/1300 pour façade intérieur et extérieur de la clôture du Centre Emplisseur.

3. Participation et origine

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) ;
- Présenter un dossier administratif et technique conforme aux prescriptions du présent Avis ;
- Disposer d'une bonne expérience et justifier des capacités techniques et financières requises ;
- Disposer du matériel et du personnel qualifié, compatibles avec les travaux à réaliser.

4. Financement

Les travaux objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt seront financés par le budget d'investissement de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures, exercice 2021, pour un montant TTC de cent-vingt millions (120.000.000) de Francs CFA.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être produites en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies marquées comme tels dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat. Elles devront parvenir au Bureau des Marchés de la CSPH, porte 325 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, BP 501 Yaoundé au plus tard le 16 juin 2021 à 10 heures, heure locale. Elles porteront la mention :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N° 01/21/AMI/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BSM DU 03 JUIN 2021 POUR LA PRE-QUALIFICATION D'UNE
ENTREPRISE EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE EN
PARPAINGS AU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE BERTOUA »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

5.1. Volume A (Pièces administratives)

Le volume A comprend les documents suivants, en originaux ou copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois, et valables pour l'exercice en cours :

- a. une déclaration de manifestation d'intérêt dûment signée et timbrée par le candidat ;
- b. une attestation d'immatriculation timbrée et datant de moins de trois (03) mois ;*
- c. une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile du candidat ;*
- d. une attestation de non redevance tenant lieu de justificatif de paiement de la patente, de certificat d'imposition et de bordereau de situation fiscale ;
- e. une attestation et un plan de localisation délivrée par le service des impôts ;
- f. une attestation certifiant que le candidat a satisfait ses obligations vis-à-vis de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- g. une copie du registre de commerce ;*
- h. une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- i. une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI ;*
- j. l'accord de groupement, le cas échéant ;
- k. un acte authentique donnant pouvoir au signataire d'engager la société.

En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces b, c, g et i étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

5.2. Volume B (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre :

- a. La liste du personnel d'encadrement et de maîtrise technique avec qualification professionnelle (le candidat fournira la liste définissant le personnel à mobiliser accompagnée de curriculum vitae daté et signé ; copies certifiées conformes du diplôme ; copie du certificat exigé, d'une attestation de disponibilité, et d'une attestation d'inscription à l'ONIGC).
- b. Les références en ce qui concerne les travaux similaires : deux (02) marchés similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années. N.B : joindre une copie de l'extrait du contrat (première et dernière page) et /ou un certificat de bonne exécution, et /ou un procès-verbal de réception ou la preuve du paiement des prestations déjà réalisées ou tout autre document délivré par le Maître d' Ouvrage ou par le Maître d' Ouvrage Délégué).
- c. Un planning d'exécution avec précision sur le délai d'exécution proposé.
- d. Une note indiquant la méthodologie proposée pour la réalisation du projet.
- e. Une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.
- f. Une liste du matériel et équipements à utiliser.

NB : l'expérience du personnel est calculée à compter de la date d'obtention du diplôme dans le domaine respectif.

7. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

A l'analyse des pièces administratives :

- a) absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au terme du délai de 48 heures accordées au soumissionnaire ;
- b) fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) absence de la caution de soumission.

A l'analyse de l'offre technique :

- a) dossier technique incomplet ou non conforme aux prescriptions du DAO ;
- b) présentation d'un ingénieur de génie civil non inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (non présentation de l'attestation d'inscription à l'ONIGC) ;
- c) ne pas avoir obtenu au moins 72 % des « OUI » à l'issue de l'analyse technique ;
- d) fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- e) absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

6.2. Critères essentiels

L'analyse des offres techniques se fera sur la base d'une évaluation binaire (oui/non) et portera sur les critères essentiels énoncés ci-après :

a. Expérience du personnel :

Le soumissionnaire doit fournir les preuves qu'il dispose depuis au moins deux (02) ans, de deux (02) Ingénieurs de Génie Civil, avec au moins un inscrit à l'ONIGC, de huit (08) ouvriers spécialisés dans les travaux de béton et de quatre (04) ouvriers spécialisés dans les travaux des métaux, d'une équipe d'au moins vingt-cinq (25) ouvriers assistants.

b. Références du soumissionnaire :

Le soumissionnaire joindra la copie de deux (02) références dans les travaux de Bâtiments et Travaux Publics réalisées au cours des cinq (05) dernières années. N.B : joindre une copie de l'extrait du contrat (première et dernière page) et /ou un certificat de bonne exécution, et /ou un procès-verbal de réception ou la preuve du paiement des prestations déjà réalisées ou tout autre document délivré par le Maître d' Ouvrage ou par le Maître d' Ouvrage Délégué).

c. **Planning d'exécution** : Joindre une copie daté et signée du planning d'exécution avec précision sur le délai d'exécution proposé.

d. **Méthodologie** : Joindre une note indiquant la méthodologie proposée pour la réalisation du projet.

e. Moyens matériels :

Le soumissionnaire joindra les preuves justifiant la propriété ou la location du matériel minimum essentiel ci-après à mettre à la disposition du chantier durant les travaux : deux (02) véhicules pick-up de chantier, quatre (04) bétonnières d'au moins 300 L, vingt (20) brouettes, quatre (04) réservoirs d'eaux de 1 m³ chacun.

f. Présentation de l'offre :

Les pièces des dossiers administratifs et techniques devaient être rangées ou présentées dans l'ordre prescrit par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d' Intérêt. Les différents documents constituant l'offre devraient être séparés par des intercalaires de couleur.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, Tél. 222 50 30 00 / 222 50 30 10, BP. 501 Yaoundé, Fax 222 50 30 05 / 222 50 30 03. Email contact@cspH.cm .

9. Evaluation et publication des résultats

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures publiera l'Avis d'Appel d'Offres Restreint tenant lieu de résultat de la pré-qualification. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de la CSPH de l'inclure dans la liste restreinte.

YAOUNDE le 3 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/21/ASMI/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BSM
DU 03 JUIN 2021 EN VUE DE LA REALISATION POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE STABILISATION
DES PRIX DES HYDROCARBURES DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE ET CONTROLE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE MINTA,
DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) lance un avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt en vue de la réalisation pour le compte de son organisme, des prestations de maîtrise d'œuvre et contrôle des travaux de construction d'une station-service pilote dans la localité de Minta, Département de la Haute Sanaga, Région du Centre.

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des bureaux et cabinets d'études devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur la réalisation des prestations susmentionnées.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter portent sur la surveillance et le contrôle des travaux susmentionnés. Elles comprennent :

- la gestion administrative, technique et financière du contrat de l'entreprise ;
- le contrôle et l'approbation des implantations des différents ouvrages ;
- la supervision quotidienne des travaux sur site ;
- la préparation et l'animation des réunions hebdomadaires de chantier ;
- l'élaboration d'un rapport mensuel sur l'état d'avancement des travaux avec la mise à jour de leur planning général ;
- le suivi des inventaires et de la conformité des équipements et matériels ;
- le suivi des modifications intervenues éventuellement en cours d'exécution ;
- le contrôle de la mise à jour du journal de chantier ;
- le contrôle des conditions d'hygiène et de sécurité dans le chantier ;
- le contrôle de la conformité de l'exécution des ouvrages, en référence aux règles de l'art, aux prescriptions techniques et plans contractuels ;
- l'élaboration des rapports techniques portant sur les travaux supplémentaires nécessaires à la stabilité des ouvrages ou à la bonne exécution des travaux ;
- l'établissement avec l'entrepreneur des constats mensuels des travaux exécutés ;
- la vérification des attachements mensuels des travaux présentés par l'entreprise ;
- la vérification et la transmission des décomptes mensuels et du décompte final au Maître d'Ouvrage ;
- la participation aux épreuves, essais de fonctionnement et test de sécurité ;
- la participation aux opérations de réception provisoire des travaux ;
- la signature et la notification des Ordres de Service à caractère technique ;
- l'approbation des documents finaux établis par l'Entrepreneur ;
- le contrôle environnemental ;

et toutes prestations nécessaires au bon déroulement des travaux.

3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux sociétés de droit Camerounais ayant une expérience pour la réalisation des prestations sus visées.

Les travaux à exécuter et devant être soumis à ladite maîtrise d'œuvre sont les suivants :

1. la construction du bâtiment principal ;
2. la construction du local technique avec baie de graissage ;
3. la construction des ilots de pompes ;
4. la construction de l'auvent ;
5. les travaux d'électricité et de plomberie ;
6. la mise en place des différentes cuves et les tuyauteries ;
7. la construction d'un forage ;
8. la construction de fosses pour citernes à carburant ;
9. les travaux de finition de la station-service ;
10. les travaux d'aménagements extérieurs.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en anglais ou en français doivent être produites **en quatre (04) exemplaires, dont l'original et trois (03) copies marqués** comme tel dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire. Elles devront parvenir au Service des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 10, BP 501 Yaoundé au plus tard le 16 juin 2021 à 10 heures, heure locale. Elles porteront la mention :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/21/ASMI/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BSM DU 03 JUIN 2021 EN VUE DE LA REALISATION POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCABURES DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.

5. Composition du dossier

Les candidats intéressés par le Présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt doivent fournir les pièces administratives et un dossier technique, présentés en deux volumes :

a) Volume 1 : Pièces administratives

Le volume 1 comprendra les documents administratifs suivants, datées de moins de trois (03) mois, et valables pour l'exercice en cours :

- une déclaration de manifestation d'intérêt timbrée et dûment signée du candidat ;
- une attestation d'immatriculation timbrée, délivrée par les services des impôts ;
- une attestation de non redevance, tenant lieu également lieu de justificatif de paiement de la patente, de certificat d'imposition et de bordereau de situation fiscale ;
- une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile du candidat ;
- une attestation de Non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une attestation et un plan de localisation ;
- une attestation certifiant que le candidat a satisfait ses obligations vis-à-vis de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.

b) Volume 2 : Le dossier technique

Un dossier technique contenant les informations et documents justifiant les qualifications du personnel technique requis d'une part, et les références attestant l'exécution des contrats analogues d'autres part :

- références ;
- personnel technique ;
- moyens matériels ;
- méthodologie, organisation et planning ;
- Capacité financière.

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères ci-après :

· **Présentations de l'offre (netteté, reliure en spirale, lisibilité, ordonnancement, intercalaires couleur): 05 points**

· **Personnel technique : 55 points à savoir :**

- Chef de mission : 20 points ;
- Ingénieur de suivi : 15 points ;
- Technicien de suivi n°1: 05 points ;
- Technicien de suivi n°2 : 05 points ;
- Environnementaliste : 05 points ;
- Laborantin : 05 points.

· **Moyens matériels et logistiques : 10 points**

- Véhicules : 04 points (02 points/véhicule) ;
- Laboratoires: 03 points ;
- Matériels de secrétariat: 03 points

· **Références du consultant: 15 points (05 points/ référence)**

· **Compréhension, Méthodologie et organisation et planning de la Mission: 10 points**

· **Capacité financière : 05 points**

Seuls les candidats ayant totalisé au moins une note de 70% à l'issue de l'évaluation seront pré-qualifiés.

DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est de sept (07) mois. Elle court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Les candidats intéressés doivent :

- fournir les informations et documents justifiant qu'ils sont qualifiés et disposent d'une expérience suffisante pour exécuter les prestations demandées ;
- produire les références concernant l'exécution des contrats analogues (au moins trois références) ;
- justifier des capacités techniques et financières compatibles avec les prestations à exécuter ;
- disposer du personnel nécessaire ayant des capacités requises pour les prestations objet du présent Avis.

6. Critères d'évaluation

Chaque semaine, la mission de contrôle devra produire un Procès-Verbal de réunion de chantier qu'il enverra à l'Ingénieur et au Chef de Service du Marché.

Chaque mois, au plus tard le dix (10) du mois suivant, la mission de contrôle produira un rapport mensuel qui mettra en relief l'ensemble des activités menées au cours du mois, la situation administrative, technique et financière des travaux. La mission de contrôle enverra ce Rapport à l'Ingénieur et au Chef de Service du Marché.

A la fin des travaux (à la réception provisoire ou à la fin de son délai), le consultant établira un rapport final de sa mission.

Par ailleurs les documents soumis à l'avis du Maître d'Oeuvre par l'Entrepreneur devront impérativement être transmis au Maître d'Ouvrage dans un délai de cinq (05) jours.

VI- PERSONNEL TECHNIQUE

Le personnel technique appelé à réaliser la mission sera le suivant :

1- Un chef de mission, Ingénieur en génie civil (Bac+3 au moins) ayant l'expérience suivante :

- formation en génie civil depuis au moins 15 ans
- expérience comme chef de mission dans au moins cinq (05) projets de génie civil.
- expérience comme chef de mission dans au moins deux (02) projets d'études ou de contrôle de construction de stations-service.

(Joindre CV daté, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme, attestation d'inscription à l'ordre des Ingénieurs de génie civil du Cameroun pour l'année en cours)

2- Un ingénieur de suivi, Ingénieur en Génie civil (Bac+3 au moins) ayant l'expérience suivante :

- formation en génie civil depuis au moins 10 ans ;
- expérience comme ingénieur de suivi dans au moins trois (03) projets de génie civil ;
- expérience comme ingénieur de suivi dans au moins deux (02) projets d'études ou de contrôle de construction de stations-service.

(Jointe CV, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme, attestation d'inscription à l'Ordre de Ingénieurs de génie civil du Cameroun pour l'année en cours).

3- Un technicien de suivi n°1 (pour les travaux d'électricité) répondant aux critères ci-après :

- titulaire d'un BTS ou équivalent en électricité avec au moins huit (08) ans d'expérience général.
- expérience comme technicien de suivi dans au moins trois (03) projets d'électricité en bâtiments.
- expérience comme technicien de suivi dans au moins un (01) projet de construction de station-service.

(Jointe CV, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme)

4- Un technicien de suivi n°2 (pour travaux de construction métallique et tuyauterie) remplissant les exigences ci-après :

- titulaire d'un BTS ou équivalent en construction métallique et tuyauterie avec au moins 8 ans d'expérience général.
- expérience comme technicien de suivi dans au moins trois (03) projets de construction métallique et tuyauterie.
- expérience comme technicien de suivi dans au moins deux (02) projets de constructions de station-service.

(Jointe CV, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme)

5- Un responsable de contrôle QHSE (Bac+3 au moins)

Il devra :

- être un Environnementaliste ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- avoir suivi au moins deux (02) projets de bâtiments ;
- avoir suivi au moins un (01) projet de construction de station-service.

(Jointe) CV, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme,)

6- Un laborantin de formation géotechnique (Certificat de probation ou attestation de fin de formation) ayant l'expérience suivante :

- au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- ayant suivi au moins trois (03) projets de génie civil ;
- ayant suivi au moins deux (02) projets de construction de station-service.

(Jointe CV, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme)

VII- MOYENS MATERIELS

La mission de contrôle mettra à la disposition de son équipe tous les moyens matériels et logistiques nécessaires pour le bon accomplissement de la mission à savoir :

- deux (02) véhicules de liaison propre ou à louer avec attestation de location ;
- un (01) ordinateur complet avec imprimante et onduleur (joindre facture d'achat) ;
- le matériel de laboratoire (fournir un contrat de partenariat ou la preuve de propriété).

VIII- INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Les candidats intéressés doivent :

- fournir les informations et documents justifiant qu'ils sont qualifiés et disposent d'une expérience suffisante pour exécuter les prestations demandées ;
- produire les références concernant l'exécution des contrats analogues (au moins trois références) ;
- justifier des capacités techniques et financières compatibles avec les prestations à exécuter ;
- disposer du personnel nécessaire ayant des capacités requises pour les prestations objet du présent Avis.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, Tél. 222 50 30 00 / 222 50 30 10, BP: 501 Yaoundé, Fax 222 50 30 05 / 222 50 30 03. Email contact@cspg.cm **LISTE DES CANDIDATS PRESELECTIONNES**
Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures publiera l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint tenant lieu de résultat de la pré-qualification. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de la CSPH de l'inclure dans la liste restreinte.

YAOUNDE le 3 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET (CONSULTANTS INDIVIDUELS) N° 007/ASMI/CUD/CAB-MAIRE/ATCUDY/2021 DU 07 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT DE CERTAINS EXPERTS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTES URBAINES DE DOUALA ET YAOUNDE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE MOBILITE URBAINE SOUTENABLE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Communauté Urbaine de Douala, la Communauté Urbaine de Yaoundé, avec le soutien technique de Bordeaux Métropole ont reçu une subvention de la Commission Européenne et ont l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du Contrat suivant « **Prestation de services de certains experts au sein des unités de projet dans les Communautés Urbaines de Douala et Yaoundé** » dans le cadre de l'Accompagnement des Villes de Douala et Yaoundé dans la mise en œuvre de leurs Plans de Mobilité Urbaine Soutenable.

2. Consistance des prestations

Cet Accompagnement prévoit, sur une durée initiale de 5ans, le renforcement des capacités des Communautés Urbaines et la mise en place dans chaque ville :

- d'une Autorité Organisatrice des Mobilités ;
- d'une Agence d'Urbanisme ;
- d'un Observatoire des Mobilités.

Ainsi, la mission des Experts consistera dans un premier temps, à assister les chefs de projet des différentes Communautés Urbaines à lancer et suivre la bonne réalisation de l'étude de faisabilité de mise en place des différentes structures dans chacune des villes et dans un second temps à mettre en œuvre les recommandations pour démarrer leur montage.

3. Participation et origine

Le Maire de la Ville de Douala invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations (références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, CV détaillé, copie des diplômes, copies des contrats analogues, etc) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Les Communautés Urbaines se réservent le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées. Les principaux critères de sélection sont présentés dans le tableau ci-après :

Formation	Expérience
Diplôme d'Etudes la Recherche et l'Analyse et les SIG et m les transports similaires similaires	



Formation	Expérience
Chargé(e) de études Financières et Scientifiques , Géographie ou similaire	Avoir au moins 5 ans d'expérience dont trois (03) années pertinentes dans la planification des transports Urbains durables, l'élaboration des stratégies, l'organisation institutionnelle, le conseil en politique, la réglementation et les réformes sectorielles ou similaires
Chargé(e) de études techniques pour la mise en place d'une Agence d'Urbanisme Urbain	Avoir au moins 4 ans d'expérience en projet d'urbanisme Avoir participé au suivi des études de faisabilité y relatives et/ou à la mise en place d'une Agence d'urbanisme est un atout
Chargé(e) de études administratif pour la mise en place d'une Agence d'Urbanisme organisations	Avoir au moins 4 années d'expérience Avoir des Connaissances en Droit des Affaires et en Droit Foncier serait un atout
Chargé(e) de études techniques pour la mise en place d'une Autorité Organisatrice des Mobilités Ou Mobilité	Avoir 4 ans d'expérience minimum dans les projets de gouvernance de mobilité Avoir participé au suivi des études de faisabilités y relative et/ou à la mise en place d'une Autorité Organisatrice des Mobilités est un atout
Chargé(e) de études administratif pour la mise en place d'une Autorité Organisatrice des Mobilités organisations	Avoir au moins 4 années d'expérience Avoir des Connaissances en droit des affaires et en droit foncier serait un atout



Il est porté à l'attention des Candidats que les Consultants seront choisis conformément au Code des Marchés Publics et à l'Annexe IV (joint au présent document) portant sur la Procédure de passation de marchés applicables par les bénéficiaires de subventions dans le cadre des actions extérieures de l'Union européenne.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence, auprès de :

- M. MBAH NDAM Frederick, Directeur de la Planification du Développement Urbain, de l'Aménagement et de la Mobilité, CUD, mbahndam@yahoo.fr,
- Mme MBIMI Prisca épouse OLINGA, Chef Projet Autorité Organisatrice des Mobilités CUD, mbimilablond@yahoo.fr
- M.MBARGA Willy, Chef Projet Observatoire des Mobilités de Douala-CUD, willy.mbarga@douala.cm / wmbarga@gmail.com
- M.MBELLA Alain Oscar, Chef Projet Aménagement Urbain-CUD, oscaralainmbella2014@gmail.com
- M. NDZANA Arnaud Conseiller Technique N°1 à la Communauté urbaine de Yaoundé, arnauldndzana@yahoo.fr

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, rédigées, en français ou en anglais et en SEPT(07) exemplaires dont UN (01) original, CINQ (05) copies et une copie numérique sur CD-Rom ou clé USB marqués comme tels doivent parvenir/être déposées en personne, par courrier, soit par courriel à l'adresse ci-dessous :

Communauté Urbaine de Douala (CUD).
Direction des Services Généraux et du Patrimoine/
Sous-direction de la Passation des Marchés Publics,
2^{ème} étage Sise Immeuble NSIA à Douala
B.P. 43, Douala Cameroun,
Tél : (237) 233 42 18 50 / (237) 233 42 69 50
Email : esther .loe@douala.cm

au plus tard le 12 JUILLET 2021 à 12h00 heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention « **MANIF**

DOUALA le 7 Juin 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°05/21/ASMI/CSPH DU 03 JUIN 2021 EN VUE DE LA REALISATION POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L' ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) lance un avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt en vue de la réalisation pour le compte de son organisme, des prestations de maîtrise d'œuvre et contrôle des travaux de construction d'une station-service pilote dans la localité de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l' Adamaoua.

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des bureaux et cabinets d'études devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur la réalisation des prestations susmentionnées.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter portent sur la surveillance et le contrôle des travaux susmentionnés. Elles comprennent :

- la gestion administrative, technique et financière du contrat de l'entreprise ;
- le contrôle et l'approbation des implantations des différents ouvrages ;
- la supervision quotidienne des travaux sur site ;
- la préparation et l'animation des réunions hebdomadaires de chantier ;
- l'élaboration d'un rapport mensuel sur l'état d'avancement des travaux avec la mise à jour de leur planning général ;
- le suivi des inventaires et de la conformité des équipements et matériels ;
- le suivi des modifications intervenues éventuellement en cours d'exécution ;
- le contrôle de la mise à jour du journal de chantier ;
- le contrôle des conditions d'hygiène et de sécurité dans le chantier ;
- le contrôle de la conformité de l'exécution des ouvrages, en référence aux règles de l'art, aux prescriptions techniques et plans contractuels ;
- l'élaboration des rapports techniques portant sur les travaux supplémentaires nécessaires à la stabilité des ouvrages ou à la bonne exécution des travaux ;
- l'établissement avec l'entrepreneur des constats mensuels des travaux exécutés ;
- la vérification des attachements mensuels des travaux présentés par l'entreprise ;
- la vérification et la transmission des décomptes mensuels et du décompte final au Maître d'Ouvrage ;
- la participation aux épreuves, essais de fonctionnement et test de sécurité ;
- la participation aux opérations de réception provisoire des travaux ;
- la signature et la notification des Ordres de Service à caractère technique ;
- l'approbation des documents finaux établis par l'Entrepreneur ;
- le contrôle environnemental ;

et toutes prestations nécessaires au bon déroulement des travaux.

PRESENTATION DES TRAVAUX A EXECUTER

Les travaux à exécuter et devant être soumis à ladite maîtrise d'œuvre sont les suivants :

1. la construction du bâtiment principal ;
2. la construction du local technique avec baie de graissage ;
3. la construction des îlots de pompes ;
4. la construction de l'auvent ;
5. les travaux d'électricité et de plomberie ;
6. la mise en place des différentes cuves et les tuyauteries ;
7. la construction d'un forage ;
8. la construction de fosses pour citernes à carburant ;
9. les travaux de finition de la station-service ;
10. les travaux d'aménagements extérieurs.

3. Participation et origine

Le présent Avis à Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux sociétés de droit Camerounais ayant une expérience avérée pour la réalisation des prestations sus visées.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en anglais ou en français doivent être produites **en quatre (04) exemplaires, dont l'original et trois (03) copies marqués** comme tel dans une enveloppe fermée et scellée ne contenant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire. Elles devront parvenir au Service des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 10, BP 501 Yaoundé au plus tard le 16 juin 2021 à 10 heures, heure locale. Elles porteront la mention :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 05/21/ASMI/CSPH DU 03 JUIN 2021 EN VUE DE LA REALISATION POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCABURES DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE PILOTE DANS LA LOCALITE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L' ADAMAOUA.

5. Composition du dossier

DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est de sept (07) mois. Elle court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage.

XI- DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés par le Présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt doivent fournir les pièces administratives et un dossier technique, présentés en deux volumes :

a) Volume 1 : Pièces administratives

Le volume 1 comprendra les documents administratifs suivants, datées de moins de trois (03) mois, et valables pour l'exercice en cours :

- une déclaration de manifestation d'intérêt timbrée et dûment signée du candidat ;
- une attestation d'immatriculation timbrée, délivrée par les services des impôts ;
- une attestation de non redevance, tenant lieu également lieu de justificatif de paiement de la patente, de certificat d'imposition et de bordereau de situation fiscale ;
- une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile du candidat ;
- une attestation de Non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une attestation et un plan de localisation ;
- une attestation certifiant que le candidat a satisfait ses obligations vis-à-vis de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.

b) Volume 2 : Le dossier technique

Un dossier technique contenant les informations et documents justifiant les qualifications du personnel technique requis d'une part, et les références attestant l'exécution des contrats analogues d'autres part :

- références ;
- personnel technique ;
- moyens matériels ;
- méthodologie, organisation et planning ;
- Capacité financière.

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères ci-après :

· **Présentations de l'offre (netteté, reliure en spirale, lisibilité, ordonnancement, intercalaires couleur): 05 points**

· **Personnel technique : 55 points à savoir :**

- Chef de mission : 20 points ;
- Ingénieur de suivi : 15 points ;
- Technicien de suivi n°1: 05 points ;
- Technicien de suivi n°2 : 05 points ;
- Environnementaliste : 05 points ;
- Laborantin : 05 points.

· **Moyens matériels et logistiques : 10 points**

- Véhicules : 04 points (02 points/véhicule) ;
- Laboratoires: 03 points ;
- Matériels de secrétariat: 03 points

· **Références du consultant: 15 points (05 points/ référence)**

· **Compréhension, Méthodologie et organisation et planning de la Mission: 10 points**

· **Capacité financière : 05 points**

Seuls les candidats ayant totalisé au moins une note de 70% à l'issue de l'évaluation seront pré-qualifiés.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Les candidats intéressés doivent :

- fournir les informations et documents justifiant qu'ils sont qualifiés et disposent d'une expérience suffisante pour exécuter les prestations demandées ;
- produire les références concernant l'exécution des contrats analogues (au moins trois références) ;
- justifier des capacités techniques et financières compatibles avec les prestations à exécuter ;
- disposer du personnel nécessaire ayant des capacités requises pour les prestations objet du présent Avis.

6. Critères d'évaluation

DOCUMENTS A PRODUIRE

Chaque semaine, la mission de contrôle devra produire un Procès-Verbal de réunion de chantier qu'il enverra à l'Ingénieur et au Chef de Service du Marché.

Chaque mois, au plus tard le dix (10) du mois suivant, la mission de contrôle produira un rapport mensuel qui mettra en relief l'ensemble des activités menées au cours du mois, la situation administrative, technique et financière des travaux. La mission de contrôle enverra ce Rapport à l'Ingénieur et au Chef de Service du Marché.

A la fin des travaux (à la réception provisoire ou à la fin de son délai), le consultant établira un rapport final de sa mission.

Par ailleurs les documents soumis à l'avis du Maître d'Oeuvre par l'Entrepreneur devront impérativement être transmis au Maître d'Ouvrage dans un délai de cinq (05) jours.

VI- PERSONNEL TECHNIQUE

Le personnel technique appelé à réaliser la mission sera le suivant :

1- Un chef de mission, Ingénieur en génie civil (Bac+3 au moins) ayant l'expérience suivante :

- formation en génie civil depuis au moins 15 ans
- expérience comme chef de mission dans au moins cinq (05) projets de génie civil.
- expérience comme chef de mission dans au moins deux (02) projets d'études ou de contrôle de construction de stations-service.

(Joindre CV daté, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme, attestation d'inscription à l'ordre des Ingénieurs de génie civil du Cameroun pour l'année en cours)

2- Un ingénieur de suivi, Ingénieur en Génie civil (Bac+3 au moins) ayant l'expérience suivante :

- formation en génie civil depuis au moins 10 ans ;
- expérience comme ingénieur de suivi dans au moins trois (03) projets de génie civil ;
- expérience comme ingénieur de suivi dans au moins deux (02) projets d'études ou de contrôle de construction de stations-service.

(Jointe CV, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme, attestation d'inscription à l'Ordre de Ingénieurs de génie civil du Cameroun pour l'année en cours).

3- Un technicien de suivi n°1 (pour les travaux d'électricité) répondant aux critères ci-après :

- titulaire d'un BTS ou équivalent en électricité avec au moins huit (08) ans d'expérience général.
- expérience comme technicien de suivi dans au moins trois (03) projets d'électricité en bâtiments.
- expérience comme technicien de suivi dans au moins un (01) projet de construction de station-service.

(Jointe CV, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme)

4- Un technicien de suivi n°2 (pour travaux de construction métallique et tuyauterie) remplissant les exigences ci-après :

- titulaire d'un BTS ou équivalent en construction métallique et tuyauterie avec au moins 8 ans d'expérience général.
- expérience comme technicien de suivi dans au moins trois (03) projets de construction métallique et tuyauterie.
- expérience comme technicien de suivi dans au moins deux (02) projets de constructions de station-service.

(Jointe CV, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme)

5- Un responsable de contrôle QHSE (Bac+3 au moins)

Il devra :

- être un Environnementaliste ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- avoir suivi au moins deux (02) projets de bâtiments ;
- avoir suivi au moins un (01) projet de construction de station-service.

(Jointe CV, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme,)

6- Un laborantin de formation géotechnique (Certificat de probation ou attestation de fin de formation) ayant l'expérience suivante :

- au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- ayant suivi au moins trois (03) projets de génie civil ;
- ayant suivi au moins deux (02) projets de construction de station-service.

(Jointe CV, signé, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme)

VII- MOYENS MATERIELS

La mission de contrôle mettra à la disposition de son équipe tous les moyens matériels et logistiques nécessaires pour le bon accomplissement de la mission à savoir :

- deux (02) véhicules de liaison propre ou à louer avec attestation de location ;
- un (01) ordinateur complet avec imprimante et onduleur (joindre facture d'achat) ;
- le matériel de laboratoire (fournir un contrat de partenariat ou la preuve de propriété).

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, Tél. 222 50 30 00 / 222 50 30 10, BP: 501 Yaoundé, Fax 222 50 30 05 / 222 50 30 03. Email contact@cspH.cm **LISTE DES CANDIDATS PRESELECTIONNES**

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures publiera l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint tenant lieu de résultat de la pré-qualification. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de la CSPH de l'inclure dans la liste restreinte.

YAOUNDE le 3 Juin 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OKIE JOHNSON NDOH



CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°02/21/ASMI/CSPH/ DG/DRHMG/SDMG/SM/BSM
DU 03 JUIN 2021 POUR LA PRE-QUALIFICATION EN VUE DE LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE
CHARGÉE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE PILOTE
CSPH DANS LA LOCALITE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la pré-qualification d'une entreprise qualifiée, en vue de la réalisation des travaux de construction d'une station-service pilote CSPH dans la localité de Minta, Département de la Haute Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, comprennent :

2-1. Pour les Etudes et l'Installation du chantier, il s'agit notamment de :

- a. l'étude du site, réalisation et plan de projet ;
- b. l'installation du chantier ;
- c. l'amené et le repli du matériel ;
- d. travaux préparatoires et terrassement.

2-2. Pour les travaux de génie civil, il s'agit notamment des :

- a. travaux de fondation du bâtiment (boutique et baie de graissage) ;
- b. travaux d'élévation du bâtiment (boutique et baie de graissage) ;
- c. travaux de revêtement du bâtiment (boutique et baie de graissage) ;
- d. travaux de menuiserie aluminium, métallique et bois ;
- e. travaux de plomberie sanitaire ;
- f. travaux de massifs, auvent et ilots ;
- g. travaux de construction de fosses pour citerne à carburant ;
- h. travaux d'aménagements extérieurs et raccordements (VRD) ;
- i. travaux d'électricité générale de la station ;
- j. travaux de construction auvent, Canopy et Totem ;
- k. travaux de finition.

2-3. Pour les travaux en hydrocarbures, il s'agit notamment des :

- a. travaux de fourniture et pose des tuyauteries hydrocarbures ;
- b. travaux de fourniture et pose des cuves et Kérobar y compris Kit de détection pour chaque cuve ;
- c. travaux de fourniture du matériel et équipement de servicing.

2-4. Pour les travaux divers, il s'agit notamment de :

- la fourniture et la mise en service des matériels et équipements de lutte contre les incendies ;
la fourniture, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène ;
- c. la fourniture du mobilier de bureau du bâtiment ;
 - d. les travaux de forage ;
 - e. les travaux de construction d'un support pour bêche à eau et pose d'une échelle et de garde-corps en cornière de 40 et peinture anticorrosion sur une hauteur de 8 ml.

3. Participation et origine

- être une entreprise de droit camerounais exerçant dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) ;
- présenter un dossier administratif et technique conforme aux prescriptions du présent Avis ;
- disposer d'une bonne expérience et justifier des capacités techniques et financières requises ;
- disposer du matériel et du personnel qualifié, compatibles avec les travaux à réaliser.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt sont financés par le budget d'investissement de la CSPH exercice 2021, imputation budgétaire 230/105.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être produites en quatre (04) exemplaires, dont l'original et trois (03) copies marquées comme tel dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat. Elles devront parvenir au Bureau des Marchés de la CSPH, porte 325 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, BP 501 YAOUNDE au plus tard le 16 juin 2021 à 10 heures, heure locale. Elles porteront la mention :

« A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES »

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°02/21/ASMI/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BSM DU 03 JUIN 2021 POUR LA PRE QUALIFICATION EN VUE DE LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE PILOTE CSPH DANS LA LOCALITE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

5.1. Volume A (Pièces administratives)

Le volume A comprend les documents suivants, en originaux ou copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois, et valables pour l'exercice en cours :

- a. une déclaration de manifestation d'intérêt dûment signée et timbrée par le candidat ;
- b. une attestation d'immatriculation timbrée et datant de moins de trois (03) mois ;
- c. une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile du candidat ;
- d. une attestation de non redevance ;
- e. une attestation de localisation ;
- f. une attestation certifiant que le candidat a satisfait ses obligations vis-à-vis de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- g. une copie du registre de commerce ;
- h. une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- i. une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI.

En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces b, c, g et i étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

5-2. Volume B (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre :

a. La liste du personnel constitué ainsi qu'il suit :

- un Chef de projet titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de Génie Civil, ayant au moins quinze (15) années d'expérience dans la conduite des travaux de génie civil, ayant suivi ou supervisé au moins deux (02) projets dans la construction et/ou réhabilitation des stations-service, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs en Génie Civil ;
- un Conducteur des travaux, titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de Génie Civil ou équivalent, ayant au moins dix (10) années d'expérience dans les BTP ;
- un Technicien Supérieur en Plomberie sanitaire disposant de trois (03) ans d'expérience ;
- un technicien Supérieur en Génie Civil disposant de trois (03) ans d'expérience ;
- un Technicien Supérieur en électricité, disposant de trois (03) ans d'expérience.
- un Technicien Supérieur de topographie-cadastre, disposant de cinq (05) ans d'expérience.

NB : l'expérience du personnel est calculée à compter de la date d'obtention du diplôme dans le domaine respectif.

La liste du personnel devra être accompagnée :

- du curriculum vitae de chaque personnel daté et signé ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme ;
- de l'attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- de la définition des tâches affectée à chaque personnel.

b. Les références en ce qui concerne les travaux similaires

Pour être validée, chaque référence présentée par le candidat devra être justifiée par les éléments suivants : la copie de l'extrait du contrat (première et dernière page) d'au moins trois(03) projets dont deux (02) dans la construction et/ou réhabilitation des stations-service et un (01) dans le BTP ; le certificat de bonne exécution, le procès-verbal de réception ou la preuve du paiement des prestations déjà réalisées antérieurement.

C. Moyens matériels

- bétonnière (200 L) ;
- véhicule de liaison ;
- tractopelle ;
- niveleuse ;
- camion avec grue de levage (30 tonnes).

N.B. : Pour les moyens matériels, joindre la documentation attestant de la disposition dudit matériel (Facture d'acquisition, carte grise, projet de partenariat avec le propriétaire des engins pour le matériel en location).

7. Critères d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur la base des critères ci-dessous :

6.1. Critères éliminatoires :

- fausse déclaration ou falsification des documents ;
- absence ou non-production d'une pièce conforme du dossier administratif au terme des 48 heures accordées au candidat ;
- note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).
- absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des marchés publics.

6.2. Critères essentiels :

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre	05
2	Compréhension de la mission (méthodologie)	05
3	Qualifications et expériences du personnel-clé	50
4	Références du candidat pour les missions similaires	30
5	Moyens matériels pour l'accomplissement de la mission	10
TOTAL		100

N.B. : Seuls les candidats ayant obtenu une note technique minimale de soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus pour l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé à la suite de cette pré-qualification.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, Tél. 222 50 30 00 / 222 50 30 10, BP. 501 Yaoundé, Fax 222 50 30 05 / 222 50 30 03. Email contact@cspg.cm

9. Evaluation et publication des résultats

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures publiera l'avis d'appel d'offre restreint tenant lieu de résultat de la pré-qualification. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de la CSPH de l'inclure dans la liste restreinte.

YAOUNDE le 3 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 04/21/ASMI/CSPH DU 03 JUIN 2021 POUR LA PRE-QUALIFICATION EN VUE DE LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION- SERVICE PILOTE CSPH DANS LA LOCALITE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la pré-qualification d'une entreprise qualifiée, en vue de la réalisation des travaux de construction d'une station-service pilote CSPH dans la localité de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, comprennent :

2-1. Pour les Etudes et l'Installation du chantier, il s'agit notamment de:

- a. l'étude du site, réalisation et plan de projet ;
- b. l'installation du chantier ;
- c. l'amené et le repli du matériel ;
- d. les travaux préparatoires et terrassement.

2-2. Pour les travaux de génie civil, il s'agit notamment des :

- a. travaux de fondation du bâtiment (boutique et baie de graissage) ;
- b. travaux d'élévation du bâtiment (boutique et baie de graissage) ;
- c. travaux de revêtement du bâtiment (boutique et baie de graissage) ;
- d. travaux de menuiserie aluminium, métallique et bois ;
- e. travaux de plomberie sanitaire ;
- f. travaux de massifs, auvent et ilots ;
- g. travaux de construction de fosses pour citerne à carburant ;
- h. travaux d'aménagements extérieurs et raccordements (VRD) ;
- i. travaux d'électricité générale de la station-service ;
- j. travaux de construction auvent, Canopy et Totem ;
- k. travaux de finition.

2-3. Pour les travaux en hydrocarbures, il s'agit notamment des:

- a. travaux de fourniture et pose des tuyauteries hydrocarbures ;
- b. travaux de fourniture et pose des cuves et Kérobar y compris Kit de détection pour chaque cuve ;
- c. travaux de fourniture du matériel et équipement de servicing.

2-4. Pour les travaux divers, il s'agit notamment de:

la fourniture et la mise en service des matériels et équipements de lutte contre les incendies ;

la fourniture, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène ;

- c. la fourniture du mobilier de bureau du bâtiment;
- d. les travaux de forage ;
- e. les travaux de construction d'un support pour bâche à eau et pose d'une échelle et de garde-corps en cornière de 40 et peinture anticorrosion sur une hauteur de 8 ml.

3. Participation et origine

- a. être une entreprise de droit camerounais exerçant dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) ;
- b. présenter un dossier administratif et technique conforme aux prescriptions du présent Avis ;
- c. disposer d'une bonne expérience et justifier des capacités techniques et financières requises ;
- d. disposer du matériel et du personnel qualifié, compatibles avec les travaux à réaliser.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt sont financés par le budget d'investissement de la CSPH exercice 2021, imputation budgétaire 230/105.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être produites en quatre (04) exemplaires, dont l'original et trois (03) copies marquées comme tel dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat. Elles devront parvenir au Bureau des Marchés de la CSPH, porte 325 du bâtiment siège sis au carrefour WARD A YAOUNDE, téléphone 222 50 30 00, B.P : 501 YAOUNDE au plus tard le 16 juin 2021 à 10 heures, heure locale. Elles porteront la mention :

« A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/21/ASMI/CSPH DU 03 JUIN 2021 POUR LA PRE QUALIFICATION EN VUE DE LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE PILOTE CSPH DANS LA LOCALITE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

5.1. Volume A (Pièces administratives)

Le volume A comprend les documents suivants, en originaux ou copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois, et valables pour l'exercice en cours :

- a. une déclaration de manifestation d'intérêt dûment signée et timbrée par le candidat ;
- b. une attestation d'immatriculation timbrée et datant de moins de trois (03) mois ;
- c. une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile du candidat ;
- d. une attestation de non redevance ;
- e. une attestation de localisation ;
- f. une attestation certifiant que le candidat a satisfait ses obligations vis-à-vis de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- g. une copie du registre de commerce ;
- h. une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- i. une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI.

En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces b, c, g et i étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

5-2. Volume B (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre :

a. La liste du personnel constitué ainsi qu'il suit :

- un Chef de projet titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de Génie Civil, ayant au moins quinze (15) années d'expérience dans la conduite des travaux de génie civil, ayant suivi ou supervisé au moins deux (02) projets dans la construction et/ou réhabilitation des stations-service, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs en Génie Civil ;
- un Conducteur des travaux, titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de Génie Civil ou équivalent, ayant au moins dix (10) années d'expérience dans les BTP ;
- un Technicien Supérieur en Plomberie sanitaire disposant de trois (03) ans d'expérience;
- un Technicien Supérieur en Génie Civil disposant de trois (03) ans d'expérience;
- un Technicien Supérieur en électricité, disposant de trois (03) ans d'expérience.
- un Technicien Supérieur de topographie-cadastre, disposant de cinq (05) ans d'expérience.

NB : l'expérience du personnel est calculée à compter de la date d'obtention du diplôme dans le domaine respectif.

La liste du personnel devra être accompagnée :

- du curriculum vitae de chaque personnel daté et signé ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme ;
- de l'attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- de la définition des tâches affectée à chaque personnel.

b. Les références en ce qui concerne les travaux similaires

Pour être validée, chaque référence présentée par le candidat devra être justifiée par les éléments suivants : la copie de l'extrait du contrat (première et dernière page) d'au moins trois (03) projets dont deux (02) dans la construction et/ou réhabilitation des stations-service et un (01) dans le BTP ; le certificat de bonne exécution, le procès-verbal de réception ou la preuve du paiement des prestations déjà réalisées antérieurement.

c. moyens matériels

- bétonnière (200 L) ;
- véhicule de liaison ;
- tractopelle ;
- niveleuse ;
- camion avec grue de levage (30 tonnes).

N.B. : Pour les moyens matériels, joindre la documentation attestant de la disposition dudit matériel (Facture d'acquisition, carte grise, projet de partenariat avec le propriétaire des engins pour le matériel en location).

7. Critères d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur la base des critères ci-dessous :

6.1. Critères éliminatoires :

- a. fausse déclaration ou falsification des documents ;
- b. absence ou non-production d'une pièce conforme du dossier administratif au terme des 48 heures accordées au candidat ;
- c. note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).
- d. absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministère des marchés publics.

6.2. Critères essentiels :

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre	05
2	Compréhension de la mission (méthodologie)	05
3	Qualifications et expériences du personnel-clé	50
4	Références du candidat pour les missions similaires	30
5	Moyens matériels pour l'accomplissement de la mission	10
TOTAL		100

N.B. : Seuls les candidats ayant obtenu une note technique minimale de soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus pour l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé à la suite de cette pré-qualification.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, Tél. 222 50 30 00 / 222 50 30 10, BP. 501 Yaoundé, Fax 222 50 30 05 / 222 50 30 03. Email contact@cspH.cm

9. Evaluation et publication des résultats

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures publiera l'avis d'appel d'offre restreint tenant lieu de résultat de la pré-qualification. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de la CSPH de l'inclure dans la liste restreinte.

YAOUNDE le 3 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

COMMUNE DE MBANKOMO

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AONO N°005 RELATIF À LA CONSTRUCTION DE 10 FORAGES PRODUCTIFS EQUIPÉS DE PMH DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO ; RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbankomo, autorité Contractante, Communique :

Par Décisions N° /D/CIPM/S/C-MBMO du

susmentionné, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

et Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres

Désignation du projet	Entreprises	Montant de l'Offre (FCFA) TTC	Délai (Mois)	Observation
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE PMH DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO	AIR FORAGE SARL	98 264 779	03 mois	Adjudicataire

L'entreprise adjudicataire ci-dessus citée est invitée à se présenter à la Commune de Mbankomo pour la souscription des projets de Lettres Commandes.

YAOUNDE le 3 Juin 2021

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Junior Pierre

COMMUNE DE MONATELE

COMMUNIQUE NO_007/C/CM/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO001/AONO/CM/CIPM/2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par Décision Municipale n°_009_/DM/CM/SG/05/2021 DU_19/05/2021__, l'Entreprise DELANO a été retenue pour la réalisation du projet suivant :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école bilingue de Monatéle	Ets DELANO BP ----- YAOUNDE tél 671 955 631	15 373 265	TROIS (03) mois

Le Directeur de l'entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Secrétariat général de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la Décision d'attribution.

L'entreprise non retenue est invitée de passer retirer ses offres auprès du Secrétaire de la commission de passation des marchés dès publication du présent communiqué sous huitaine. Faute de quoi lesdites offres seront détruites.

MONATELE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°0000025/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 03 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000017/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 05 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DE CINQ (05) VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4, POUR LE COMPTE DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS. FINANCEMENT : FONDS DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DES PRODUITS PÉTROLIERS TRIENNAL. POUR UN MONTANT DE 125 000 000 FCFA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :**

Est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
CAMEROON MOTORS INDUSTRIES (CAMI)	125 000 000	45 jours

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 3 Juin 2021

Le **MINISTRE**

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

DECISION N° 21/0000168/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINPROFF/CIPM/2021 DU 16 AVRIL 2021 POUR LA MISE EN PLACE D'UNE LIGNE D'ASSISTANCE AUX ENFANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020, modifiée et complétée par l'ordonnance n°2020/002 du 03 juin 2020 ;

Vu le décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers auprès des départements ministériels ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/638 du 21 décembre 2012 portant organisation du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics ;

Vu la décision n°000000060/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 janvier 2019 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des

Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2021 ;

Considérant la lettre n°0013/L/MINPROFF/CIPM 02 juin 2021 relative à la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1 : l'Etablissement ci-dessous cité est attributaire du Marché pour la mise en place d'une ligne d'assistance aux enfants, conformément au tableau ci-après :

Attributaire	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Société INTEK SARL B P : 12 841 Yaoundé, Tél: 677 77 66 84	Mise en place d'une ligne d'assistance aux enfants	Cellule Informatique du MINPROFF	29 764 800	60 jours YAOUNDE le 4 Juin 2021

Le MINISTRE

Article 2 : le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, **SABENA OUMDIA NÉ OUBAMA Marie Thérèse** pour l'établissement du Marché correspondant.

Article 3 : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

DECISION N° 21/0000169/D/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/MINPROFF/CIPM/2021 DU 1ER AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE BERLINE AU MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020, modifiée et complétée par l'ordonnance n°2020/002 du 03 juin 2020 ;

Vu le décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers auprès des départements ministériels ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/638 du 21 décembre 2012 portant organisation du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics ;

Vu la décision n°000000060/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 janvier 2019 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales

Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2021 ;

Considérant la lettre n°0014/L/MINPROFF/CIPM 02 juin 2021 relative à la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1 : l'Etablissement ci-dessous cité est attributaire du Marché pour la fourniture d'un (01) véhicule berline au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, conformément au tableau ci-après :

Attributaire	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Société Central Motors Cameroun B P : 35 013 Yaoundé, Tél: 677 34 14 53	Fourniture d'un véhicule berline au Promotion de la Femme et de la Famille.	Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat	29 000 000	60 jours

Article 2 : le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, pour l'établissement du Marché correspondant.

Article 3 : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Juin 2021

Le *MINISTRE*

ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MEADEN/CIPM/2021 DU 24 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LE COMPTE DE LA MEADEN EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 22 304 13 4415152813

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

RELATIVE A LA FOURNITURE DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU
POUR LE COMPTE DE LA MEADEN

en procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation concernent la fourniture de matériel et mobilier de bureau dont le détail est contenu dans le tableau ci-après:

N°	Désignation	Qté
1	Bureau directeur 1m60x80x76 support clavier coulissant équipé de caissons mobiles sur roulettes et retour informatique avec une porte	3
2	Fauteuil directeur en simili cuir à roulettes pivotantes et basculantes réglage en hauteur avec accoudoirs	3
3.1	Photocopieur A4	3
3.2	Photocopieur d'une grande capacité A3-A4	1

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel s'élève à 9 180 000 FCFA.

4. Allotissement

unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais disposant d'une expérience dans le domaine concerné.

6. Financement

Les présentes prestations sont financées par le BIP MINEPAT exercice 2021 ; imputation 55 22 304 13 441515 2813.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à La Direction Générale de la MEADEN dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Direction Générale, de la MEADEN dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** payable à la BiCEC dans le compte de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (**ARMP**) **N°10001 06860 97568660001- 28**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Direction Générale de la MEADEN au plus tard le 16 juin 2021 à 09 heures précises sous enveloppe cachetée avec la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°02/MEADEN/CiPM/2021 DU 24 MAI 2021

RELATIVE A LA FOURNITURE DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LE COMPTE DE LA MEADEN

en procédure d'urgence A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est d'un (01) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cent quatrevingt mille (180 000) FCFA** ; Elle doit rester valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **16 juin 2021 à partir de 10 heures**

précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la MEADEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure au seuil minimal de 70% requis soit 5 oui sur les 07 possibles ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur pour n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois (3) dernières années ;
- offre financière incomplète ou non conforme ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- la présentation générale de l'offre ;
 - l'expérience du soumissionnaire ;
 - les spécifications techniques du soumissionnaire,
- L'évaluation sera faite en mode binaire (oui/non) ; seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70 % des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière soit 5 oui sur les 7 possibles

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière ; le marché sera attribué au soumissionnaire présentant un dossier administratif complet, qualifié sur le plan technique et présentant l'offre financière la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEADEN BP 17 Garoua, tél 222 27 14 95, sise rue Amadou Banissé, face à la Légion de Gendarmerie du Nord

GAROUA le 24 Mai 2021

Le DIRECTEUR

ABDOULAYE SERNO

COMMUNE DE MONATELE

COMMUNIQUE NO_008/C/CM/SG/21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO002/AONO/CM/ CIPM/2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Monatéle communique :

Par décision n° 10_/DM/CM/SG/ST/05/2021DU_19/05/2021_, l'Entreprise l'HARMATAN a été retenue pour la réalisation du projet suivant :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Réhabilitation de la Bibliothèque Municipale de Monatéle	ETS l'HARMATANBP : 2460 tél -----	4 999 962	trois (03) mois

Le Directeur de l'entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Secrétariat général de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la Décision d'attribution.

MONATELE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

COMMUNE DE MONATELE**COMMUNIQUE NO_11/C/CM/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO005/AONO/CM/ CIPM/2021.**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Monatéle communique :**

Par décision Municipale n°_15_/DM/CM/SG/05/2021 DU_19/05/2021___, l'Entreprise ETS ENGENHARA SARL a été retenue pour la réalisation des projets suivant :

Désignation du projet	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Observation
Travaux d'éclairage public dans la commune de Monatéle Lot No 1	ETS ENGENHARA SARL BP : _____ YDE TEL:_____	39 994 563	- trois (03) mois
Travaux d'éclairage public du centre commercial de Monatéle Lot No 2	ETS ENGENHARA SARL BP : _____ YDE TEL:_____	7 999 996	trois (03) mois

Le Directeur de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la Décision d'attribution

L'entreprise non retenue est priée de passer retirer ses offres, sous huitaine dès publication du présent communiqué, sous peine de destruction sans qu'il ait lieu à réclamation.

MONATELE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

COMMUNE DE MONATELE**COMMUNIQUE NO _13/C/CM/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO004/AONO/CM/ CIPM/21**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Monatéle communique :**

Par décision Municipale n°_13____/DM/CM/SG/05/2021 DU_19/05/2021____, l'Entreprise **Sté Pure EnergyAfrica** a été retenue pour la réalisation du projet suivant :

Désignation du projet	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Observation
Electrification rurale Eyen Meyong – Lekoun Assi	Sté Pure EnergyAfrica BP : _ YDE Tél ____	37 768 025	Trois (03) mois

Le Directeur de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie de Monatéle, pour recevoir notification de la Décision d'attribution.

MONATELE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ**COMMUNIQUE N°06/AONO/ONCC/DG/CIPM**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription de la Police d'Assurances Multirisque des Locaux de l'Office National du Cacao et du Café.

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert cité ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2021 et 2022.

Soumissionnaire	LOTS	Délai d'exécution	Montant HTVA	TVA	Montant TTC
CHANAS ASSURANCES S.A	Lot 1 : Locaux de l'ONCC à Douala	24 mois	25 130 000	4 837 525	29 967 525
	Lot 2 : Locaux de l'ONCC Hors de Douala	24 mois	24 680 900	4 751 074	29 431 974

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9^e étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre Commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9^e étage, porte 9/4.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 4 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 0039/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 02 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/MINREX/CIPM/2021 DU 29 MARS 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA MAINTENANCE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES (03 LOTS)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :
Par Décision **N°0255 /DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE du 02 JUIN 2021**, les Lettres Commandes objets de l'Appel d'Offres susvisé sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Lot 2 : maintenance électrique	ETS WILLY'S BP : Yaoundé, tél : 677 30 48 00	34 621 519	08 MOIS
Lot 3 : entretien des sanitaires	ETS BATI PLOMB BP : Yaoundé, tél : 698 17 81 85	14 877 630	08 MOIS

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement des Marchés y relatifs.

Par ailleurs, le soumissionnaire du lot ci-après désigné n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

Désignation du lot	Soumissionnaire	Motifs
Lot 1 : maintenance des climatiseurs au MINREX	MYSKYLANE CONSULTING SARL BP: 16 447 Yaoundé	Non satisfaction au minimum requis pour les critères essentiels à savoir 5oui/7

YAOUNDE le 2 Juin 2021

Le **MINISTRE**

MBELLA MBELLA Lejeune

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ**COMMUNIQUE N°07/AONO/ONCC/DG/CIPM**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription de la police d'assurance Automobile à l'Office National du Cacao et du Café.

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert cité ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2021 et 2022

Soumissionnaire	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
ZENITHE INSURANCE S.A	24 Mois	39 034 518	7 514 144	46 548 662

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9^e étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre Commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9^e étage, porte 9/4.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 4 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE D'OBALA

AVIS DE CONSULTATION N°003/ AC/ COB/CIPM/ 2021 DU 07 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 55 15 197 02 641176 6114 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune d'Obala, autorité contractante, lance un avis de consultation ouverte pour la fourniture pédagogique t scolaire ou paquet minimum aux écoles primaires publiques de la commune d'Obala

2. Consistance des prestations

PAQUET MINIMUM 2021 DE LA COMMUNE D'OBALA		
DESIGNATION	UNITES	
1 - KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE		
Cahier de 300 pages (niveau3) 80 g	u	
Cahier de 300 pages (niveau2) 80 g	u	
Cahier de 300 pages (niveau1) 80g	u	
Paquet de stylo à bille rouge (BIC Cristal) ou équivalent	pqt	
Paquet de stylo à bille bleu (BIC Cristal) ou équivalent	pqt	
Règle graduée de couleur jaune, 50 cm de long	u	
Carton de boîte de craie couleur robercolor ou équivalent	carton	
Carton de boîte de craie blanche robercolor ou équivalent	carton	
Carton de 5 rames de papier	carton	
AGRAFEUSE PLIER DELI STAPLER N°0328	u	
Effaçoir avec manche en bois	u	
cahier de préparation , 80g de 400 pages	u	
Trombones paquet de 1000	u	
Boîte de corrector Bic	u	

Chemises cartonnées, paquet de 1000, 180 g	pqt	
Sous chemises paquet de 250, 80g	pqt	
Enveloppes format A4 paquet de 100	pqt	
Enveloppes petit format A5	pqt	
Compedium 1m pièce	u/m	
Grande Equerre pour tableau	u	
Grand Compas pour tableau	u	
boite de COLLE pour papier TRANSPARENT DR FAN ALL PURPOSE GLUE 1L	l	
Ardoisine	bte	
Chemises à sangles	U	
TOTAL 1		
2 - KIT HYGIENE		
Savon morceau de 400 g	u	
Eau de javel en litre	l	
Crésil	l	
Papier Hygiénique rouleau de 48 sita ou équivalent	u	
bidon en plastique avec robinet et couvercle de 60 litres + tablette	u	
Chlore	kg	
Gobelets en plastique	u	
Râteau Tropic ou équivalent	u	
Pelle Bèche Tropic ou équivalent	u	
Pelle Ordinaire Tropic ou équivalent	u	
Seau Maçon en plastique	u	
TOTAL 2		
3 - BOÎTE A PHARMACIE		
Boîte à pharmacie (Paracétamol paquet de 1000, alcool 1 L, Coton hydrophile paquets de 500 grammes, Compresses 20x20 paquets de 100 compress, Bétadine, un rouleau Sparadraps perforés 10cmx5m , 1 paire de ciseau, permanganate en comprimés)	ff	
TOTAL 3		

3. Allotissement

Ce marché a un lot unique.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine concerné.

5. Financement

La fourniture pédagogique scolaire ou paquet minimum aux écoles publiques d'un montant prévisionnel de 20 145 500 (vingt millions cent quarante-cinq mille cinq cent) FCFA est financée par le BIP MINEDUB 2021, imputation : 55 15 197 02 641176 6114 426

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef Service Technique de la Commune d'Obala.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu au Service Technique de la Commune d'OBALA dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente-cinq mille (**35 000**) francs CFA payable à la recette Municipale de la Commune d'Obala.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

8. Remises des offres

Les bordereaux descriptifs, quantitatifs et estimatifs doivent être chiffrés. Les offres rédigées en français ou en anglais établies en sept (07) exemplaires (dont l'original et six (06) copies), doivent être déposées sous enveloppe fermée cachetée, contre récépissé au Service de la passation des marchés (Service Technique) de la Mairie d'Obala sis au premier étage de l'immeuble abritant la Commune, au plus tard le **1^{er} juillet 2021 à 10 heures**, heure locale, et devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N°003/ DC/ COB / CIPM /2020 DU 07 JUIN 2021

POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'ouvrage est de 15 jours.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe 7.1) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DC, d'un montant de **Quatre cent deux mille neuf cent dix (402 910) francs CFA**;

La caution devra être valable pendant 120 jours.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **1^{er} juillet 2021 à 11 heures par la Commission interne de passation des marchés à la Mairie d'Obala.**

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'Obala attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des caractères dits essentiels ou ceux dits éliminatoires jugée conforme au dossier de consultation.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant trente (**30**) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du Service de passation de marchés de la Commune d'Obala, dès publication du présent avis.

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert : 1517

Tous les soumissionnaires doivent impérativement joindre un CD de leurs offres dans leur enveloppe (sous format excell).

YAOUNDE le 7 Juin 2021

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°019/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 01 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION
DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :

L'entreprise ci-après désignée, a été retenue adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/MINEFOP/CIPM/2021 du 22 mars 2021 pour la fourniture du mobilier de bureau en vue de l'équipement des Bureaux Emplois Municipaux (BEM) au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (deux lots), selon les conditions ci-après :

Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC corrigé	Délai d'exécution	Observations
Ets ARSAL SERVICE BP 14 907 YAOUNDE	100%	29 982 431	60 jours	Offre satisfaisante et moins disante, attributaire de la Lettre-Commande
CAMTEC Sarl	100%	31 997 160	03 jours	

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus désignée, attributaire du Marché est invitée à prendre l'attache de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, pour finalisation du projet de Contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès de la Direction susvisée, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 1 Juin 2021

Le *MINISTRE*

ISSA TCHIROMA BAKARY

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AAONO/MINREX/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA GESTION DU DISPOSITIF MULTIFONCTIONNEL DE DISTRIBUTION INTELLIGENT DE DESINFECTANT DE LUTTE CONTRE LA COVID 19 AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINREX EXERCICE : 2021 IMPUTATION : 55 06 079 01 340010 2245

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
55 06 079 01 340010 2245

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres pour l'acquisition, l'installation et la gestion du dispositif multifonctionnel de distribution intelligent de désinfectant de lutte contre la COVID 19 au Ministère des Relations Extérieures.

2. Consistance des prestations

La fourniture consiste en l'acquisition, le transport, la manutention, l'installation, la mise en service et la gestion du dispositif multifonctionnel de distribution intelligent de désinfectant de lutte contre la COVID 19 au Ministère des Relations Extérieures.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est de **Trente Cinq Millions Huit Cent Quatre Vingt Mille (35 880 000) Francs CFA**

4. Allotissement

L'Appel d'Offres, objet du présent Avis, est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur du commerce général.

L'Appel d'Offres, objet du présent Avis, est constitué d'un lot unique.

6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Relations Extérieures, Exercice 2021, Imputation : 55 06 079 01 340010 2245.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web www.diplocam.cm et sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm>

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Cinquante Quatre Mille Deux Cents (54 200) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 01 juillet 2021 à 14 heures précises**.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/MINREX/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA GESTION DU DISPOSITIF MULTIFONCTIONNEL DE DISTRIBUTION INTELLIGENT DE DESINFECTANT DE LUTTE CONTRE LA COVID 19 AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 01 juillet 2021 à 14 heures précises.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, sous pli scellé portant l'indication claire et lisible de « copie de sauvegarde » et des références de l'Appel d'Offres

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/MINREX/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA GESTION DU DISPOSITIF MULTIFONCTIONNEL DE

DISTRIBUTION INTELLIGENT DE DESINFECTANT DE LUTTE CONTRE LA COVID 19 AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES. A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT », devra être déposée contre récépissé ou transmise par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 01 juillet 2021 à 14 heures précises.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison.

Ledit délai maximum de trois (03) mois se répartit à raison de :

deux (02) mois trois (03) semaines au maximum pour l'acquisition, le transport, la manutention, l'installation, la mise en service du dispositif multifonctionnel de distribution intelligent de désinfectant de lutte contre la COVID 19 au Ministère des Relations Extérieures, et

une (01) semaine pour la gestion dudit dispositif multifonctionnel.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, conformément à la Pièce N° 11 du

Dossier d'Appel d'Offres, et dont le montant est de **Sept Cent Dix Sept Mille Six Cents (717 600) Francs CFA**.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE».

Elle est effectuée, **le 01 juillet 2021 à 15 heures** précises dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- A. Absence de la caution de soumission ;
- B. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- C. Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- D. Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et d'absence sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- E. Note évaluation technique inférieure à vingt-un (21) «oui» sur vingt-six (26) ;
- F. Omission d'un prix unitaire dans l'offre financière ;
- G. Non-conformité du mode de soumission ;
- H. Non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des offres en ligne ;

I. Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2 Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les vingt-six (26) critères suivants :

- A. Présentation de l'offre (1 critère) ;
- B. Domaine d'activités de l'entreprise relevant du secteur du commerce général (1 critère) ;
- C. Disponibilité des ressources financières ou accès à une ligne de crédit (2 critères) ;
- D. Fournitures similaires livrées (3 critères) ;
- E. Compatibilité de la Fourniture et services connexes proposés avec les spécifications techniques (11 critères) ;
- F. Méthodologie et planning d'exécution de la livraison (4 critères) ;
- G. Service après-vente (4 critères).

15. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses :

<http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 7 Juin 2021

Le *MINISTRE*

MBELLA MBELLA Lejeune

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°02/ADC/MIRAP/ADM/DAF/CF/CIPM/2021 DU 04/06/2021 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Administrateur de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP), Maître d'Ouvrage, lance une Demande de Cotation pour la fourniture de six (06) motocyclettes tout terrain à la MIRAP,

2. Consistance des prestations

La fourniture consiste en l'achat de six (06) motocyclettes tout terrain pour la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP), le transport, la manutention, la livraison et la mise en service.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture, objet du présent Avis de Demande de Cotation, est de Dix millions (10 000 000) de francs CFA

4. Allotissement

La demande de Cotation, objet du présent Avis, est constituée d'un lot unique

5. Participation et origine

La présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur de la vente des motocyclettes.

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables, à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), porte 304/ BP 12584 Yaoundé-Cameroun /Tél (237) 222 23 41 45 /677 77 77 55 /Fax 22 23 41

MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour la présente Demande de Cotation est hors ligne.

6. Financement

La fourniture, objet du présent Avis de Demande de Cotation; est financée par **le Budget d'Investissement Public** de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP), **Exercice 2021, Imputation : 222004.**

7. Consultation du Dossier

La Demande de cotation physique peut être consultée gratuitement aux heures ouvrables, à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), porte 304, BP 12584 Yaoundé-Cameroun, Tél. (237) 222 23 41 46/677 77 77 55, Fax Email : cm@yahoo.fr, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP).

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), porte 304, BP 12584 Yaoundé-Cameroun, Tél. (237) 222 23 41 46/677 77 77 55, Fax Email : cm@yahoo.fr., dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affiche dans les locaux de de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP), sur présentation d'une quittance de versement au compte **CAS-ARMP N° 33598860001 94** domicilié dans toutes les agences BICEC de la somme non remboursable de **vingt mille (12 000) francs CFA** représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP), porte 304, BP 12584 Yaoundé-Cameroun, Tél. (237) 222 23 41 46/677 77 77 55, Fax Email : cm@yahoo.fr ,au plus tard le 01/07/2021 à 12 heures précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devons porter que la mention :

« **DEMANDE DE COTATION** »

N°02/DC/MIRAP/ADM/DAF/CF/CIPM/2021 DU

POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

Présentation des Offres

Les documents constituant les offres seront rédigés en français ou en anglais, répartis en trois volumes ci-après, placés sous quadruple enveloppe dont :

- L'enveloppe extérieure ;
- L'enveloppe A contenant le Dossier administratif (Volume 1)
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (« Enveloppe A DOSSIER ADMINISTRATIF » « Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE » et « Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE ») seront placées dans l'enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de la Demande de Cotation en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre de la Demande de Cotation et séparées par des intercalaires de couleur autre que la couleur blanche.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison ne devra pas excéder **vingt un (21) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, conformément à la Pièce N°11 de la Demande de Cotation et dont le montant est de Deux cent mille (200 000) Francs CFA.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise **6/69** des offres et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de la Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N°11 de la Demande de Cotation.

Le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, une fausse déclaration ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, « Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF » « Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE » et « Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE » l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant; i) Enveloppe extérieure, ii) « Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF » iii) « Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE » et iv) « Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE ».

Elle est effectuée, le 01/07/2021 à 13 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP), par ladite Commission de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- A. absence de la Caution de soumission ;
- B. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- C. Pièce (s) falsifiée (s) ou fausse(s) déclaration (s)
- D. Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et d'absence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
- E. Absence de la fiche technique de la motocyclette proposée ;
- F. Non-respect d'au moins un des critères majeurs ci-après pour la motocyclette proposée.

Critères majeurs de la motocyclette proposée

Silhouette : moto tout terrain

Source d'énergie : essence ;

Puissance : 8.2 kw/8500 tr/min ;

Cylindrée ; ?149.4ml ;

7/69

Démarrage ; électrique et pédale ;

Réservoir carburant de capacité ?10 l.

G. Note des critères essentiels inférieure à six (6) « oui » sur sept (7) ;

H. Omission d'un prix unitaire dans l'offre financière.

2. Critère essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les sept (7) critères suivants ;

Déclaration sur l'honneur de l'existence de la représentation permanente de la marque de motocyclette proposée par le soumissionnaire dans au moins une (01) région administrative sur le territoire national ;

Déclaration sur l'honneur de l'existence d'un service de vente des pièces détachées de la marque de motocyclette proposée par le soumissionnaire dans au moins une (01) région administrative sur le territoire national ;

Déclaration sur l'honneur de l'existence d'un atelier de réparation de la marque de motocyclette proposée par le soumissionnaire à Yaoundé ;

Disponibilité justificatifs (copie première et dernière pages lettre commande ou marché et procès-verbal de réception) pour deux cas de livraison de motocyclettes ou de véhicules à une administration publique, un établissement public ou une collectivité territoriale décentralisée au cours des cinq dernières années (2016, 2017, 2018, 2019 et 2020) ;

Spécifications techniques du mini van proposé pour la livraison conformes à cinquante-quatre (54) caractéristiques sur les cinquante-quatre (54) du Descriptif de la Fourniture ;

Délai de livraison ? vingt-un (21) jours ;

Disponibilité de la capacité financière délivrée par une banque de premier ordre de montant supérieur ou égal à Six millions (6 000 000) de francs CFA.

15. Attribution

La Lettre-Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation, techniquement qualifiée et évalué la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Cellule Financière de la MIRAP.

Lutte contre la corruption ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute tentative de corruption ou tout fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants ; (+237) 673 20 57 25 et 399 37 07 48 (MINMAP) ou 1517 (CONAC) .

YAOUNDE le 4 Juin 2021

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntol Cyprien

COMMUNE DE MINTA

COMMUNIQUE N°004 /AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 DU 24/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'EP DE MBARGUE LOT 1 ET CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A WALL LOT 2 DANS L'ARRONDISSEMENT DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINTA, COMMUNIQUE**

A LA SUITE DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°002/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2021 ET Par DECISION N°//DM/RC/DHS/CMTA/SG/21 DU 09 AVRIL 2021

Soumissionnaire	Montant TTC LU	Montant TTC corrigé	Rang	Observations
CAMEROON GLOBAL LINKS BP: 2056 YAOUNDE	16 999 696	16 999 696	1 ^{er}	RAS
	19 999 179	19 999 179	1 ^{er}	RAS

Le soumissionnaire **CAMEROON GLOBAL LINKS, BP : 2056 YAOUNDE** est retenu pour les travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classes a l'EP de MBARGUE pour un montant de **seize millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille six cent quatre vingt seize (19 999 696) francs CFA TTC** lot 1 et construction d'un poste agricole à wall pour un montant de **dix neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille cent soixante dix neuf (19 999 179) francs CFA TTC** lot 2, pour un délai de **trois (03) mois**.

Ladite entreprise qui dispose d'un délai de livraison de trois mois à compter de la publication du présent communiqué, est invitée à se présenter **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à **la Mairie de Minta** pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

MINTA le 9 Avril 2021

Le MAIRE

MOUT ABALANG

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AAONO/MINREX/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINREX EXERCICE : 2021 IMPUTATION : 55 06 079 01 340010 2242

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
55 06 079 01 340010 2242

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres pour la fourniture et installation d'un système d'alimentation en énergie solaire photovoltaïque au Ministère des Relations Extérieures.

2. Consistance des prestations

La fourniture consiste en l'acquisition du système d'alimentation en énergie solaire photovoltaïque, le transport, la manutention, l'installation et la mise en service au Ministère des Relations Extérieures.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est de **Cent Quarante Millions (140 000 000) de Francs CFA**

4. Allotissement

L'Appel d'Offres, objet du présent Avis, est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur de l'énergie solaire photovoltaïque.

6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Relations Extérieures, Exercice 2021, Imputation : 55 06 079 01 340010 2245.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web www.diplocam.cm et sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm>

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Cent Dix Mille (110 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception

à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 02 juillet 2021 à 14 heures précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/MINREX/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 02 juillet 2021 à 14 heures précises.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, sous pli scellé portant l'indication claire et lisible de « copie de sauvegarde » et des références de l'Appel d'Offres

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/MINREX/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE

PHOTOVOLTAÏQUE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT », devra être déposée contre récépissé ou transmise par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 02 juillet 2021 à 14 heures précises.

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison ne devra pas excéder **six (06) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres, et dont le montant est de Deux Millions Huit Cent Mille (2 800 000) Francs CFA.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE».

Elle est effectuée, le 02 juillet 2021 à 15 heures précises dans la salle de conférences

du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

– 1 Critères éliminatoires

A. Absence de la caution de soumission ;

B. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;

C. Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;

D. Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et d'absence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le

MINMAP ;

E. Note évaluation technique inférieure à vingt-un (21) «oui» sur vingt-six (26) ;

F. Omission d'un prix unitaire dans l'offre financière ;

G. Non-conformité du mode de soumission ;

H. Non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des offres en ligne ;

I. Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

17 - 2 Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les vingt-six (26) critères suivants :

A. Présentation de l'offre (1 critère) ;

B. Domaine d'activités de l'entreprise relevant du secteur de l'énergie solaire photovoltaïque (1 critère) ;

C. Disponibilité des ressources financières ou accès à une ligne de crédit (2 critères) ;

D. Fournitures similaires livrées (3 critères) ;

E. Compatibilité de la Fourniture et services connexes proposés avec les spécifications techniques (11 critères) ;

F. Méthodologie et planning d'exécution de la livraison (4 critères) ;

G. Service après-vente (4 critères).

15. Attribution

Le Marché est attribué au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 7 Juin 2021

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNE DE MINTA

COMMUNIQUE N°005 /DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 DU 24/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL D'HYGIENE ET D'ASSAINISSEMENT DES ESPACES PUBLICS POUR LA LUTTE CONTRE LE COVID-19 DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINTA, COMMUNIQUE**

**A LA SUITE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2021 ET PA
AVRIL 2021**

Soumissionnaire	Montant TTC LU	Montant TTC corrigé
ETS DIKALO BP: 06 NANGA-EBOKO	5 000 000	5 000 000

Le soumissionnaire **ETS DIKALO, BP : 06 NANGA-EBOKO** est retenu pour la fourniture du matériel d'hygiène et d'assainissement pour un montant de **cinq millions (5 000 000) de francs CFA TTC**, pour un délai de vi

Ladite entreprise qui dispose d'un délai de livraison de vingt jours à compter de la publication du présent communiqué, est invitée à suivre à **la Mairie de Minta** pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

MINTA le 9 Avril 2021

Le MAIRE

MOUT ABALANG

COMMUNE DE MINTA

COMMUNIQUE N°006/C/CMTA/SG/2021 DU 12 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2021 DU 16/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MINTA, DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINTA, COMMUNIQUE
A LA SUITE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2021 DU 16/03/2021 ET
PAR DECISION N°/DM/RC/DHS/CMTA/SG/21 DU 12/04/21**

Soumissionnaire	Montant TTC	Montant TTC
	LU	corrigé
CAMEROON GLOBAL LINKS , BP: 2056 YAOUNDE	29 921 500	29 921 500

Le soumissionnaire **CAMEROON GLOBAL LINKS BP : 2056 YAOUNDE** est retenu pour l'équipement de l'auberge municipale **cent vingt un mille cinq cent (29 921 500) de francs CFA TTC**.
Ladite entreprise qui dispose d'un délai de livraison de un mois à compter de la publication du présent communiqué, est invitée à suivre à **la Mairie de Minta** pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

MINTA le 12 Avril 2021

Le MAIRE

MOUT ABALANG

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007BIS/AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 07/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE "ENTREE CHOCHO - ECOLE PUBLIQUE D'EDJOGMOA", DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE 2021

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 55 40 531 07 641438 2221 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, Pour les travaux de réhabilitation de l'axe "ENTREE CHOCHO - ECOLE PUBLIQUE D'EDJOGMOA" dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la réhabilitation l'axe "ENTREE CHOCHO - ECOLE PUBLIQUE D'EDJOGMOA" dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}.

LOT	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	Réhabilitation de l'axe "ENTREE CHOCHO - ECOLE PUBLIQUE D'EDJOGMOA"	Nkongsamba 2	Nkongsamba 2 ^{ème}	Nkongsamba 2 ^{ème}

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux de réhabilitation, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- Installation ;
- Nettoyage et Terrassement ;
- Assainissement - Drainage;
- Divers ;

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

NB : Toutefois, les entreprises ayant abandonné les travaux ou en cours de réalisation de l'année précédente ne pourront pas prendre part à la consultation.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021 du MINTP, en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
-----	-------------------------	--------------------------	-----------------------

Unique	Réhabilitation de l'axe "ENTREE CHOCHO - ECOLE PUBLIQUE D'EDJOGMOA"	27 000 000 (Vingt sept millions) Francs CFA	55 40 531 07 641438 2221 611
--------	---	---	------------------------------

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, dès la Recette Municipale de la commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, d'une somme non remboursable de **Cinquante millions**. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, à remettre en un seul pli rattachés, scellés et récépissé sous pli fermé, à la **Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}**, au plus tard le **29/06/2021, à 12 heures**.

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE

N° 007 bis/AONO/CAN-2/CIPM/2021 du 07/06/2021

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE "ENTREE CHOCHO - ECOLE PUBLIQUE D'EDJOGMOA" DANS LE DEPARTEMENT DE LA COTE D'IVOIRE, REGION DU LITTORAL,

**Financement : BIP MINTP, Exercice 2021
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 120 jours à compter de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un tiers agréé par le Maître d'Ouvrage, chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **540 000 (cinq cent quarante mille) Francs CFA**. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions de soumission, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée conforme. Particulier de l'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante jours sera accordé pour la production de la pièce en question.

Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre.

NB : Les différentes parties de chaque offres doivent être séparées par des intercalaires de couleurs dans les originaux. Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aux Marchés (CIPM) de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, dans la salle des Actes de la commune d'arrondissement de Nkongsamba. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de :
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de déclarer l'offre non conforme ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- g) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- h) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- iii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Expérience du personnel d'encadrement ;
- v) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 15 points sur 20 conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire (à prix anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à compter de la date fixée pour la remise d

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvr

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après :

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 000175 /DC/CCAA/DG/PDST/CIPM/SPM/05-2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) FORAGES ÉQUIPÉS PMH DANS LES
QUARTIERS PLATEAU ET ROUNDÉ-LAMIDO, RIVERAINS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE
GAROUA.**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE
DÉVELOPPEMENT (BIRD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour la mise en œuvre du **Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST)/Volet aérien.**

2. Consistance des prestations

Il est prévu, dans le cadre de la composante 3 relative à l'amélioration de la sûreté et de la sécurité du transport aérien, l'atténuation des impacts sociaux des travaux de construction des infrastructures aéroportuaires. Il a été convenu entre le Gouvernement et la Banque Mondiale, de procéder à la réalisation des travaux de construction de sept (07) forages équipés PMH dans les quartiers Plateau et Roundé-Lamido, riverains de l'Aéroport International de Garoua.

3. Participation et origine

N/A

4. Acquisition du Dossier

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) invite maintenant les entreprises intéressées remplissant les conditions requises à consulter et à retirer le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous.

. Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Direction Générale de l'Autorité Aéronautique, Projet de Développement du Secteur des Transports/Volet aérien, Bureau de l'Assistante de Direction , sis au 1^{er} étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

5. Remises des offres

. Les offres devront restervalides pour une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. **Elles doivent être déposées sous peine de rejet en six (06) exemplaires** (01 original et 05 copies), avec une copie témoin de l'ARMP, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **02 JUILLET 2021, à 13 heures précises** (heure locale), et contenant la mention : « **Consultation de fournisseurs N°_000175_ /** DC/CC

6. Delai de Livraison

Les travaux seront exécutés dans les localités comme indiqué dans la cotation dans un délai de 3 mois, après signature de la Lettre de Marché et la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des Cotations aura lieu, le 02 JUILLET 2021, à 14 précises (heure locale), dans la salle de conférences du PDST, sise au 1^{er} étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

YAOUNDE le 1 Juin 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ASSOUMOU KOKI Paule

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 0040/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 02 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINREX/CIPM/2021 DU 29 MARS 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE INTERNE DES BÂTIMENTS AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES (03 LOTS).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :
Par Décision **N°0256/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE du 02 JUIN 2021** les Lettres Commandes objets de l'Appel d'Offres susvisé sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Lot 1 : entretien et nettoyage du bâtiment « A », des bureaux des Inspecteurs, des Conseillers Techniques et de la guérite	ETS PALM PRODUCTS COMPANY BP: 30433 Yaoundé, tél 242 035 838	28 982 520	08 MOIS
Lot 2 : entretien et nettoyage des bâtiments « B » et « C »	Groupement RAYMONDO CONSTRUCTION/ISOTOP BP : Yaoundé, tél : 698 178 185	25 500 000	08 MOIS
Lot 3 : entretien et nettoyage des bâtiments annexes D1, D2, D3, D10, D12 et nouveau bâtiment	BUILPABUSCO SARL BP : 125 30 Douala, tél : 699 51 72 00	44 000 000	08 MOIS

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement des Marchés y relatifs.

YAOUNDE le 2 Juin 2021

Le **MINISTRE**

MBELLA MBELLA Lejeune

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !